



Parc national du Canada

Forillon

Plan directeur

2010



Parc national du Canada Forillon
Plan directeur

Juin 2010

Parc national du Canada Forillon

Parc national du Canada Forillon
122, boulevard Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 1A9
Canada

Tél. : 418-368-5505
Sans frais : 1-888-773-8888
Téléscripteur (ATS) : 1-866-787-6221
Télec. : 418-368-6837
Adresse électronique : parcscanada-que@pc.gc.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada
Parc national du Canada Forillon : plan directeur.

Publication aussi en anglais sous le titre : Forillon National Park of Canada
management plan.

Comprend des références bibliographiques
ISBN 978-1-100-92094-8
N° de catalogue. : R64-105/15-2010F

1. Parc national de Forillon (Québec) – Gestion. 2. Parcs nationaux
– Québec (Province) – Gestion. 3. Parcs nationaux – Canada – Gestion. I. Titre.

FC2914 F58 P3714 2009
971.4'793
C2009-980312-7

Les photos de la page couverture réapparaissent dans le texte,
accompagnées du nom de leur auteur respectif.

Imprimé sur du papier 50 % recyclé

© Sa Majesté la reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2010

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Forillon. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada Forillon.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jim Prentice', written over a light background.

Jim Prentice

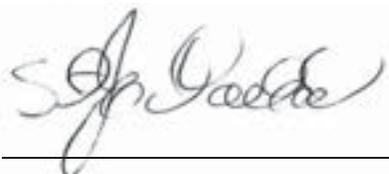
Parc national du Canada Forillon

Plan directeur

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Stéphane Marchand
Directeur
Unité de gestion de la Gaspésie
Parcs Canada

Résumé

À la veille de son 40^e anniversaire, le parc national Forillon se dote d'un nouveau plan directeur! Après plusieurs mois de réflexion suivis de consultations publiques animées, la création d'un comité consultatif et un travail de collaboration assidu avec ces intervenants intéressés du milieu, le parc est maintenant prêt à aborder les cinq prochaines années avec confiance et enthousiasme.

Consciente de la nécessité pour les aires patrimoniales protégées de susciter l'attachement du public pour se perpétuer, l'Agence Parcs Canada s'assure que les trois volets de sa mission s'accomplissent de façon intégrée et qu'une attention particulière soit apportée à l'expérience du visiteur et aux relations externes.

Héritier des effets des circonstances douloureuses ayant entouré sa création et de conjonctures défavorables diverses, le parc national Forillon a jusqu'à maintenant éprouvé des difficultés à entretenir avec ses collaborateurs naturels des relations à la hauteur de ses aspirations et des attentes du milieu. Or, plusieurs questions, tels la fréquentation du parc et son rôle de produit d'appel régional, l'augmentation appréhendée de son isolement du grand écosystème gaspésien et l'acquisition et le transfert des connaissances, ne peuvent trouver de solutions viables sans une complicité entre le parc et ses communautés d'appartenance.

C'est pourquoi la 1^{re} stratégie clé consiste pour le parc à s'ouvrir sur le monde extérieur et à s'intégrer, notamment, à sa région d'appartenance et à la communauté scientifique. Le parc souhaite ainsi être en mesure de résoudre des problématiques dont la solution dépasse ses frontières administratives, jouer son rôle dans la région, prendre part à la synergie de ces milieux et s'assurer leur appui. Une augmentation significative de la fréquentation du parc, l'établissement de corridors fauniques et l'intensification des échanges avec la communauté scientifique et le milieu font partie des résultats attendus.

L'évolution du milieu naturel du parc national Forillon provoque le développement de problématiques tout aussi importantes. Le parc subit les effets des changements climatiques sur ses côtes, en particulier à Penouille et le long de la route du Banc, où les épisodes sévères et réguliers d'érosion menacent l'intégrité écologique et les occasions d'expériences de visite et d'apprentissage. D'autre part, la transformation graduelle de l'environnement physique affecte les paysages naturels et culturels significatifs et spectaculaires, dont les valeurs sont susceptibles de s'estomper, de même que l'écosystème forestier et sa représentativité.

Aussi, la 2^e stratégie clé se résume à prendre des mesures concrètes pour s'adapter à l'évolution du milieu naturel du parc. Son application aura pour résultat la réalisation de projets intégrant les trois volets du mandat : maintien de l'accès et restauration écologique à Penouille; lien convivial et durable entre le village et le havre de Cap-des-Rosiers dans la zone de la route du Banc; interventions sur la composition du couvert forestier; gestion active des paysages du parc.

En troisième lieu, l'histoire du territoire du parc, profondément marquée par la relation nature-culture, mériterait d'être davantage reconnue. La Nation Micmac de Gespeg souhaite que sa culture et ses traditions soient mises en valeur, en collaboration avec le parc, à l'intérieur de celui-ci. De plus, le parc éprouve des difficultés à conserver son patrimoine bâti et paysager, notamment dans le secteur de Grande-Grave. La commémoration actuelle des anciens résidents – et en particulier des expropriés –, de leur histoire et de leur contribution à l'identité du parc ne comble pas les attentes de la collectivité. Enfin, l'attachement de la population locale envers le parc est encore contrarié par le souvenir de l'expropriation.

En réponse à ces problématiques, la 3^e stratégie clé de ce plan consiste à reconnaître de façon tangible la relation très étroite et millénaire de la nature

et de la culture sur le territoire du parc national Forillon, à raconter l'histoire de ceux qui l'ont tissée, à la faire goûter et à en préserver les traces. Parmi les résultats attendus se trouvent des interventions de recherche et de mise en valeur concernant les Autochtones et la culture micmaque. La réalisation de travaux pour protéger le patrimoine culturel menacé, le réinscrire dans sa relation avec la nature et l'intégrer davantage à l'expérience du visiteur en constitue un autre exemple. Le développement d'outils pour une meilleure gestion des ressources culturelles fait aussi partie des résultats souhaités, de même que l'enrichissement du discours éducatif et des occasions d'expériences liés à l'histoire multiethnique et de la période précédant la création du parc. Enfin, en vue des célébrations du 40^e anniversaire du parc en 2010, un site commémoratif dédié en particulier aux expropriés sera créé dans le parc et une exposition traitant de leur histoire et de celle du peuplement de Forillon y sera présentée.

Au terme de la réalisation de ce plan directeur, le parc sera en meilleure santé écologique, les visiteurs pourront mieux en profiter, tant par ce qu'ils y auront vécu que par ce qu'ils y auront appris et le parc sera mieux connu des clientèles externes. Ces conditions favorables à une nouvelle harmonie entre l'homme, la terre et la mer sur le territoire de Forillon seront de nature à susciter un sentiment d'appartenance chez les gens de la région et le public en général, un attachement qui à la fois justifiera et soutiendra la pérennité du parc.

Table des matières

Introduction	1
Les trois volets du mandat et leur intégration	1
La gestion axée sur les résultats	2
Le processus de planification.....	2
Le contenu du plan directeur.....	3
1. L'importance de l'aire patrimoniale	5
1.1 L'importance du parc dans le réseau des parcs nationaux du Canada.....	5
1.2 Le parc et les aires patrimoniales apparentées dans la région	6
1.3 Le parc et le contexte socio-économique régional	6
1.4 Le parc et les revendications territoriales autochtones.....	8
2. Le contexte de planification	13
2.1 Forillon, de la formation du territoire à la création du parc.....	13
2.2 La création du parc national Forillon	15
2.3 L'historique de la planification du parc national Forillon	15
2.4 L'état du parc.....	16
3. L'énoncé de vision	33
4. Les stratégies clés	35
4.1 Forillon, un parc national intégré au milieu.....	35
4.2 Le parc national Forillon, face à un environnement naturel en évolution	46
4.3 L'harmonie entre l'homme, la terre et la mer	52
5. Approche de gestion propre au secteur de Grande-Grave	59
5.1 Le secteur de Grande-Grave.....	59
6. Approche de gestion propre au secteur Nord	65
6.1 Objectifs, actions et cibles-résultats	68
7. Approche de gestion propre au secteur de Penouille	71
7.1 Potentiels et problématiques.....	71
7.2 Solutions intégrées	73

8. Partenariat et participation du public	79
8.1 La consultation pour le plan directeur.....	79
8.2 La création d'un comité consultatif.....	80
8.3 La signature d'une entente avec la Nation Micmac de Gespeg.....	81
9. Route de transit et services publics	83
9.1 Services requis pour le fonctionnement du parc.....	83
9.2 Droits requis par d'autres parties.....	84
9.3 Orientations.....	85
10. Zonage et création d'une réserve intégrale	87
10.1 Modification soumise à la consultation du public et résultats.....	88
10.2 Le plan de zonage reconduit (Carte 8).....	89
10.3 Orientations.....	90
11. Programme de surveillance	93
11.1 La surveillance de l'intégrité écologique.....	93
11.2 La surveillance du sentiment d'appartenance envers l'aire patrimoniale: l'expérience du visiteur et l'éducation.....	95
11.3 La surveillance des ressources culturelles.....	96
12. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	97
12.1 Conformité du plan directeur.....	97
12.2 Portée de l'évaluation.....	97
12.3 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion.....	97
12.4 Mesures d'atténuation visant à éliminer ou à minimiser les effets négatifs.....	98
12.5 Effets résiduels.....	99
12.6 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur.....	99
12.7 Suivi.....	100
12.8 Évaluation environnementale nécessaire.....	100
12.9 Évaluation des conséquences globales.....	100
12.10 Conclusion.....	100
13. Références	101

Annexes

Annexe 1	105
Rapport sur l'état du parc 2006 : Sommaire de l'évaluation des indicateurs et des mesures de l'intégrité écologique	
Annexe 2	106
Mesures de gestion mises en œuvre depuis 2000 pour assurer le maintien de l'intégrité écologique au parc national Forillon	
Annexe 3	109
Échéancier de réalisation des actions et cibles-résultats	
Annexe 4	126
Liste des personnes et des organismes qui ont contribué à la préparation du plan directeur	
Annexe 5	129
Glossaire	

Cartes

Carte 1. Localisation	9
Carte 2. L'écosystème régional : les principales aires naturelles protégées et mises en valeur	11
Carte 3. Les écosystèmes du parc : aperçu des éléments caractéristiques	19
Carte 4. Installations, services et activités	31
Carte 5. Le secteur de Grande-Grave	61
Carte 6. Le secteur Nord	69
Carte 7. Le secteur de Penouille	75
Carte 8. Plan de zonage	91

Introduction

Le présent plan directeur est l'outil stratégique qui guidera la mise en œuvre du mandat de Parcs Canada dans le parc national du Canada Forillon au cours des prochaines années, et en particulier dans les cinq ans à venir. C'est sur ce mandat que repose en effet la planification de gestion :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. (*Loi sur l'Agence Parcs Canada*, 1998)

Le mandat de Parcs Canada se fonde sur plusieurs mesures législatives, telles la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), par laquelle Parcs Canada est devenue une agence distincte du gouvernement canadien; la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000), qui rappelle que « les parcs sont créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances » et qu'« ils doivent être entretenus et utilisés [...] de façon à rester intacts pour les générations futures » (art. 4); la *Loi sur les lieux et monuments historiques du Canada* (1953), qui prévoit la désignation de lieux historiques nationaux; la *Loi sur les espèces en péril* (2002), dont la mise en œuvre repose sur Parcs Canada de même que sur les ministères des Pêches et des Océans et de l'Environnement du Canada. L'Agence s'appuie aussi sur d'autres lois et règlements fédéraux, notamment ceux qui concernent la partie marine du parc national Forillon et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, dont l'application relève de ces deux ministères respectivement.

La planification de gestion se base également sur les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. Les politiques sur les parcs nationaux, les édifices fédéraux du patrimoine et la gestion des ressources culturelles, en

particulier, fournissent des orientations stratégiques fondamentales pour la gestion d'une aire patrimoniale protégée comme le parc national Forillon. De plus, le document *Établir la vision de Parcs Canada* (2007) procure d'autres orientations capitales, notamment l'intégration de la mise en œuvre des trois volets du mandat de l'Agence – la protection des ressources, l'expérience du visiteur et l'éducation.

Les trois volets du mandat et leur intégration

L'approche de gestion intégrée a pour but de promouvoir l'interdépendance des trois volets du mandat et de créer une synergie dans leur mise en œuvre, de façon à stimuler efficacement un attachement émotif, intellectuel et spirituel du public aux aires patrimoniales gérées par Parcs Canada et à en garantir la pérennité.

La protection des ressources

Le premier volet comprend, dans le cas du parc national Forillon, la protection des ressources naturelles et des processus écologiques de même que celle des ressources et des valeurs culturelles.

Les activités de protection, en préservant l'authenticité d'une aire patrimoniale, sont essentielles à l'expérience du visiteur d'aujourd'hui et de demain, à sa compréhension des valeurs et de l'importance des ressources, et au développement d'un sentiment d'appartenance au lieu.

L'offre d'occasions d'expériences mémorables

La notion même de l'expérience du visiteur conduit à l'intégration des trois volets du mandat de Parcs Canada. L'expérience du visiteur se définit, en effet, comme la somme des rapports personnels qu'un visiteur entretient avec une aire patrimoniale protégée. Il s'agit d'une interaction qui éveille les sens, suscite des émotions, stimule

l'esprit et crée chez lui un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux.

La planification de gestion verra donc à mettre l'accent sur des moyens – ressources, infrastructures, personnel et programmes – qui offrent aux visiteurs des occasions de vivre, en toute sécurité, des expériences intéressantes et de qualité, liées à la protection des valeurs naturelles et culturelles et qui s'accompagnent de possibilités d'apprentissage. Cette rencontre entre le visiteur et la ressource sera marquante et significative dans la mesure où elle répondra à ses besoins et à ses attentes, avant, pendant et après la visite.

Parcs Canada est convaincue que, grâce aux expériences mémorables qu'elles permettent de vivre, les aires patrimoniales protégées conserveront leur pertinence et bénéficieront d'appuis soutenus pour assurer leur pérennité.

L'éducation

Le troisième volet du mandat est mis en œuvre par le biais de programmes et de produits d'interprétation offerts à l'intérieur de l'aire patrimoniale et dans le cadre d'activités d'éducation externes, qui rejoignent les gens chez eux, dans leurs loisirs, dans les écoles et dans leurs collectivités.



Une belle histoire de pêche!
Parcs Canada / N. Boisvert

En favorisant un contact privilégié avec les aires patrimoniales, les programmes d'interprétation peuvent indéniablement contribuer à une expérience de visite enrichissante. D'autre part, un public sensibilisé, qui comprend les valeurs patrimoniales d'une aire protégée et les défis importants que représente le maintien de leur intégrité, sera enclin à adopter des comportements plus respectueux envers les ressources significatives et à soutenir leur protection. En planifiant l'éducation suivant une approche intégrée, on doit donc tenir compte des questions liées à l'expérience du visiteur et à la protection.

La gestion axée sur les résultats

Enfin, dans une perspective de gestion axée sur les résultats, la planification de gestion doit respecter les priorités et les résultats attendus énoncés dans le *Plan d'entreprise* de l'Agence. La version 2009-2010 à 2013-2014 de ce plan énonce ainsi le résultat stratégique à atteindre :

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et les Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux [...]. Ils jouissent de ces lieux privilégiés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Les priorités des programmes de l'Agence visant l'atteinte de ce résultat, pour ce qui est des parcs nationaux tels que Forillon, sont l'obtention de résultats concrets sur le terrain relativement à l'intégrité écologique, l'accroissement de la sensibilisation et de l'engagement du public, de même que l'amélioration de l'expérience du visiteur.

Le processus de planification

Chaque aire patrimoniale du réseau de Parcs Canada est légalement tenue de se doter d'un plan directeur. Tous les cinq ans, celui-ci doit faire l'objet d'un examen, subséquent à la préparation d'un rapport sur l'état du lieu. Au besoin, le plan est alors mis à jour, avec l'apport de consultations publiques, et il est déposé par le ministre responsable devant chaque chambre du Parlement, comme l'a été le plan original. Cette approche

permet d'adapter les orientations et les modalités de gestion d'une aire patrimoniale aux nouvelles réalités tout en tenant compte des préoccupations de la population.

La consultation concernant les plans directeurs, à laquelle Parcs Canada a depuis longtemps habitué le public, est une exigence juridique pour les parcs nationaux. Au-delà de cette étape du processus de planification, l'Agence veut désormais faire participer davantage les Canadiens, des élus aux utilisateurs, en passant par les intervenants et les Autochtones concernés, à la définition des valeurs patrimoniales de même qu'à la planification et à la gestion de ses aires protégées. Des programmes et de nouvelles approches, telle la création de conseils de gestion et de comités consultatifs, encouragent cette participation continue, dont bénéficient, au moment opportun, les équipes multidisciplinaires chargées de l'élaboration des plans directeurs.

Les orientations énoncées dans le plan directeur d'une aire patrimoniale se concrétisent dans les actions et les projets inscrits dans le plan d'affaires de l'unité de gestion qui l'administre. Mis à jour chaque année, le plan d'affaires précise en effet où l'unité de gestion investira les fonds dont elle dispose pour faire avancer la réalisation du plan directeur. Chaque année également, un rapport sur la mise en œuvre du plan directeur permet de rendre compte au public des progrès accomplis.

Le contenu du plan directeur

Après avoir montré l'importance du parc national Forillon et présenté un aperçu de son état actuel, le présent plan directeur exposera la vision à long terme établie pour l'aire patrimoniale, de même que les stratégies clés et l'approche de gestion propre à certains secteurs qui ont été développées dans le but de réaliser cette vision. Les stratégies du parc pour ce qui est des partenariats et de la

participation du public, et ses orientations concernant les services publics et le zonage suivront. Une description du programme de surveillance et un résumé de l'évaluation environnementale stratégique du plan compléteront le document. Enfin, on trouvera notamment en annexe un plan d'action pour la mise en œuvre du plan directeur au cours des cinq prochaines années.



Parcs Canada préserve l'intégrité du parc pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

Parcs Canada / É. Le Bel

1. L'importance de l'aire patrimoniale

1.1 L'importance du parc dans le réseau des parcs nationaux du Canada

Le Canada a créé 42 parcs nationaux depuis 1885. Ces parcs ont pour mission de préserver, à perpétuité, des écosystèmes représentatifs des 39 grandes régions naturelles terrestres du pays tout en favorisant leur connaissance et leur appréciation par les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Premier parc du réseau canadien en terre québécoise, le parc national du Canada Forillon est situé à l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne (carte 1). Depuis sa création, en 1970, il assure la sauvegarde d'un territoire représentatif de la région naturelle terrestre des monts Notre-Dame et Mégantic et de certains éléments

des régions naturelles marines du chenal Laurentien et des bancs Madeleine. Le fait qu'il comporte certains des plus beaux paysages du Canada, des caractéristiques uniques à l'échelle du pays, des spécimens remarquables de flore et de faune et des possibilités exceptionnelles pour la détente en pleine nature a contribué à lui donner un statut d'aire protégée.

Le parc national Forillon est un élément significatif du vaste réseau des aires patrimoniales gérées par Parcs Canada. Il est le seul représentant de sa région naturelle au sein du réseau. Doté d'une topographie accidentée typique de la chaîne des Appalaches, il témoigne de trois périodes géologiques dont il a conservé des fossiles. La rencontre des milieux marin et terrestre y est spectaculaire. La présence des nombreuses espèces



La presqu'île de Forillon, à l'extrémité nord-est de la péninsule gaspésienne
Parcs Canada / J. Beardsell

d'oiseaux marins qui ont adopté ses falaises pour y nicher contribue à son grand intérêt ornithologique. Sa végétation, représentative des régions subarctique et tempérée, comporte des plantes très rares. Ainsi, le parc est reconnu comme un endroit important pour la protection d'environnements naturels uniques, d'une diversité d'habitats et de certaines espèces en péril.

Outre ces valeurs propres au milieu naturel, la riche histoire de Forillon, dont plusieurs empreintes sont inscrites dans le paysage, a contribué à l'intégration de ce territoire dans le réseau des parcs nationaux du Canada. Dans ce contexte, les valeurs et les traces du passé présentaient un intérêt d'autant plus grand que les modes de vie qui y sont associés sont intimement liés à l'adaptation de l'homme au milieu naturel. C'est d'ailleurs sur la base des caractéristiques naturelles et culturelles du parc que le thème « *L'harmonie entre l'homme, la terre et la mer* » a été retenu dès ses débuts pour y orienter les interventions de mise en valeur.

1.2 Le parc et les aires patrimoniales apparentées dans la région

Le parc national du Canada Forillon occupe une superficie totale de 244,8 km², laquelle inclut une bande marine d'un peu plus de 150 m de largeur (4,4 km²). Il fait partie du grand écosystème gaspésien, où se trouvent également 2 refuges d'oiseaux migrateurs et plusieurs aires naturelles protégées ou mises en valeur en vertu de lois québécoises. On y compte notamment, même en ne considérant que la région administrative 11¹, 5 réserves écologiques, 3 parcs de conservation, 6 réserves fauniques, 1 réserve de biodiversité, 1 réserve aquatique, 20 écosystèmes forestiers exceptionnels, 1 réserve naturelle et 1 refuge faunique en milieu privé, 16 pourvoiries et une douzaine de zecs. Situés, comme le parc national Forillon, du côté nord de la péninsule, le parc de la Gaspésie, la réserve faunique des Chic-Chocs et la réserve écologique de Manche-d'Épée, sont

beaucoup plus vastes et à bonne distance de la mer. Toutefois, ils constituent, avec lui, des exemples remarquables du paysage appalachien. (carte 2).

À cause de ses valeurs historiques, le parc national du Canada Forillon fait également partie d'un réseau gaspésien d'endroits qui témoignent de la pêche commerciale à la morue du XVIII^e au milieu du XX^e siècle. Le site patrimonial de Grande-Grave manifeste l'importance des pêcheries côtières en Gaspésie, en complémentarité notamment avec le Manoir Le Boutillier, plusieurs composantes du parc national du Québec de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé et le site historique provincial du Banc-de-Pêche de Paspébiac.

1.3 Le parc et le contexte socio-économique régional

Éloigné des grands centres urbains, le parc national Forillon se trouve à l'intérieur des limites de la Ville de Gaspé. La population de ce centre de services important se chiffrait en 2006 à près de 15 000 habitants, répartis sur 1440 km². Le français est la langue maternelle de la majorité, l'anglais étant celle d'un peu moins de 13 % de la population, et les immigrants y comptent pour moins de 1 %. En 2005, le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus atteignait près de 20 500 \$². Les communautés de la Ville de Gaspé qui ceinturent le parc appartiennent notamment à Rivière-au-Renard, L'Anse-au-Griffon, Cap-des-Rosiers, Cap-aux-Os, Penouille (Péninsule) et Saint-Majorique.

Région ressource durement éprouvée et tournée vers la diversification de son économie, la Gaspésie regarde aujourd'hui l'avenir avec optimisme, grâce notamment à l'arrivée de nouvelles technologies et à l'industrie éolienne de même qu'au potentiel que représente toujours l'exploitation forestière. Reconnue depuis longtemps pour ses paysages exceptionnels, ses rivières saumoneuses et son hospitalité, la région mise plus

1. Les Îles-de-la-Madeleine non incluses.

2. Ce revenu était alors inférieur de 2000 \$ à celui calculé pour l'ensemble du Québec.



La grande nature
Parcs Canada / K. Marcoux

que jamais sur le développement du tourisme et, dans la conjoncture, met l'accent sur l'accueil de croisières internationales.

Sis à quelque 20 km du centre-ville, de son port et de sa marina et directement sur le circuit du « Tour de la Gaspésie », le parc national Forillon occupe une place stratégique dans l'univers géographique, social et économique régional. Par ses programmes de conservation, d'éducation et de sensibilisation, il est en mesure d'exercer une influence sur sa région en contribuant à la préservation de l'environnement. Il participe également au dynamisme touristique et au développement durable de la Gaspésie, notamment par la création d'emplois et par les retombées économiques qu'il génère. La population s'attend d'ailleurs à ce que le parc fasse preuve de leadership dans les domaines du tourisme et du développement socio-économique comme en matière de protection des ressources, de commémoration, d'expérience du visiteur, d'éducation du public et d'intendance environnementale.

Une étude portant sur l'année financière 2004-2005 donne un aperçu de l'impact économique du parc national Forillon. En 2004, le parc a accueilli 149 610 visiteurs dont quelque 82 % (122 680) provenaient de l'extérieur de la région³. Ces visiteurs de l'extérieur ont dépensé environ 19,5 M\$ lors de leur visite de l'aire patrimoniale. De son côté, Parcs Canada a déboursé en 2004 près de 3,5 M\$ pour l'entretien, l'exploitation et les investissements capitalisables du parc. Au total, on a estimé à près de 23 M\$ les sommes attribuables à la présence du parc qui ont été laissées dans la région cette année-là. L'impact économique total de ces dépenses sur l'économie du Québec (PIB) a été évalué à environ 13 M\$ annuellement, soit 3,73 \$ pour chaque dollar investi par Parcs Canada. De plus, ces dépenses ont participé au maintien ou à la création d'environ 326 emplois (équivalent temps plein).

3. Du 1^{er} mai au 31 octobre.

1.4 Le parc et les revendications territoriales autochtones

Majoritairement d'ascendance européenne, la population du grand Gaspé inclut aussi des Autochtones. En effet, quelque 300 membres de la Nation Micmac de Gespeg y sont établis, à la suite de leurs ancêtres⁴. Ne vivant pas à l'intérieur d'une réserve, ils entretiennent des liens étroits avec le reste des citoyens de la région. En 1987, les membres de la bande de Gespeg ont inauguré un centre communautaire à Pointe-Navarre et, depuis l'été 1993, ils accueillent les visiteurs dans un centre d'interprétation et un sentier d'interprétation de la culture micmaque.

Après avoir entrepris, en 1999, une négociation concernant son autonomie gouvernementale avec les gouvernements du Québec et du Canada⁵, la Nation Micmac de Gespeg s'est jointe en 2001 aux deux autres communautés micmaques de la Gaspésie pour former le Secrétariat Mi'gmawei Mawiomi. Au moyen de cet organisme politique et administratif, ils souhaitent se donner des services communs, établir des liens avec des partenaires allochtones, notamment dans les secteurs de la pêche et de la foresterie, et préparer les négociations à venir en matière de revendication territoriale globale⁶. Les Micmacs ont déposé en 2005 une carte du territoire revendiqué, qui inclut toute la Gaspésie, y compris le territoire du parc national Forillon. À ce jour, les discussions à ce sujet sont encore au stade exploratoire.

Les parcs nationaux du Canada font partie des domaines de compétence fédérale faisant l'objet de négociations. Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), dont relève le mandat de négocier les accords de revendication territoriale et d'autonomie gouvernementale au nom du gouvernement canadien, a invité l'Agence Parcs Canada à traiter directement avec la Nation Micmac de Gespeg concernant le parc national Forillon.

Les discussions ont conduit à la signature d'une entente de principe puis d'une entente finale, pour l'établissement d'une nouvelle relation de partenariat et pour la création, dans le parc, du Site micmac de Gespeg. Il a été convenu que ces ententes ne porteraient pas préjudice aux positions des parties dans les négociations à long terme que dirige Affaires indiennes et du Nord Canada.

L'entente établit les modalités administratives et juridiques de la nouvelle relation de partenariat entre la Nation Micmac de Gespeg et Parcs Canada. Il en sera question plus loin dans le chapitre sur le partenariat. Précisons pour le moment que Gespeg a accepté, dans le cadre de cette entente, de s'abstenir de pratiquer les activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette dans l'ensemble du parc, sauf pour la pêche sportive en mer et la pêche commerciale au homard dans la mesure permise par la législation et la réglementation applicables.



Grand héron
Parcs Canada / M. St-Amour

4. L'autre moitié de la communauté réside à Montréal. Richard Jeannotte, agent de liaison, Nation Micmac de Gespeg.

5. Négociation toujours en cours.

6. Les négociations en cours et à venir visent à régler les questions relatives aux titres et aux droits ancestraux, non définis bien que confirmés dans la Constitution, ainsi qu'aux droits issus des traités de paix et d'amitié, reconnus par la Cour suprême du Canada (cf. décision Marshall), mais dont les modalités de mise en œuvre restent à préciser.





Aires protégées

- 1 - Parc national du Canada Forillon
- 2 - Parc national de la Gaspésie
- 3 - Parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
- 4 - Parc national de Miguasha
- 5 - Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
- 6 - Refuge d'oiseaux migrateurs de Saint-Omer
- 7 - Refuge faunique du Barachois-de-Carleton
- 8 - Réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure
- 9 - Réserve de biodiversité du Karst-de-Saint-Elzéar
- 10 - Réserve écologique de Ristigouche
- 11 - Réserve écologique Ernest-LePage
- 12 - Réserve écologique de Mont-Saint-Pierre
- 13 - Réserve écologique de Manche-d'Épée
- 14 - Réserve écologique de la Grande-Rivière
- 15 - Réserve écologique Irène-Fournier
- 16 - Réserve écologique Fernald
- 17 - Réserve faunique des Chic-Chocs
- 18 - Réserve faunique de Port-Daniel
- 19 - Réserve faunique de la Rivière-Cascapédia
- 20 - Réserve faunique des Rivières-Matapédia-et-Patapédia
- 21 - Réserve faunique de la Rivière-Saint-Jean
- 22 - Réserve faunique de la Rivière-Sainte-Anne
- 23 - Réserve faunique de Dunière
- 24 - Réserve faunique de Matane
- 25 - Réserve naturelle de l'Estuaire-de-la-Rivière-York
- 26 - Zec Casault
- 27 - Zec des Anses
- 28 - Zec de la Grande-Rivière
- 29 - Zec Pabok
- 30 - Zec de la Petite-Rivière-Cascapédia
- 31 - Zec de la Rivière-Bonaventure
- 32 - Zec de la Rivière-Cap-Chat
- 33 - Zec de la Rivière-Dartmouth
- 34 - Zec de la Rivière-Madeleine
- 35 - Zec de la Rivière-Nouvelle
- 36 - Zec de la Rivière-York
- 37 - Zec York-Baillargeon
- 38 - Zec de Cap-Chat
- 39 - Zec de la Rivière-Matane

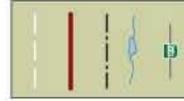
Limites de municipalité régionale de comté (MRC)

Limites de région administrative

Frontières interprovinciales

Hydrographie

Route principale



2. Le contexte de planification

2.1 Forillon, de la formation du territoire à la création du parc

Associée à la mise en place des Appalaches, la déposition des formations géologiques présentes dans le parc national Forillon s'est déroulée entre 488 et 355 millions d'années avant aujourd'hui. Les dépôts de surface témoignent de sédiments résultant des périodes préglaciaire, glaciaire et postglaciaire. Quant aux sites littoraux, ils sont pour plusieurs constitués de formes d'accumulation et d'érosion encore en mouvement aujourd'hui.



Les formations géologiques : un livre ouvert
Parcs Canada / S. Ouellet

À la suite des plantes et des animaux qui colonisent l'endroit après la dernière période glaciaire, l'homme apparaît dans le paysage de Forillon il y a au moins 4000 ans⁷. Chasseurs, pêcheurs ou cueilleurs, des Autochtones fréquentent en effet la péninsule, à tout le moins la vallée de l'Anse au Griffon et la pointe de Penouille, avant l'arrivée des Européens. En 1534, Jacques Cartier rencontre dans la baie de Gaspé des Iroquoiens venus de Stadaconé, aujourd'hui Québec. Historiquement toutefois, l'occupation autochtone de la région est davantage associée à la nation micmaque. À la lumière de la tradition, de la toponymie du territoire et du contenu de diverses archives, la communauté micmaque de Gespeg considère que Forillon fait partie du district de Kespe'kewaq (Gespe'gewa'gi), composante du Mi'kma'ki ou territoire traditionnel des Micmacs.

2.1.1 La présence française : de la pêche saisonnière à la pêche sédentaire

Après la venue de Cartier, les pêcheurs saisonniers basques et français continuent de fréquenter les côtes gaspésiennes – y compris la baie de Gaspé – de façon régulière. Ils y développent des techniques et une organisation de la pêche à la morue qui survivront jusqu'au début du XX^e siècle. Mais au milieu du XVII^e siècle, lorsque Nicolas Denys, à qui revient alors l'exclusivité de tous les sites de pêche du golfe Saint-Laurent, conduit pour Jean Talon l'exploration d'une mine de plomb à Petit-Gaspé, la colonisation de la Gaspésie est toujours à faire. Ce n'est qu'à partir du rattachement définitif de la région au Canada, en 1713, que les établissements de pêche sédentaires commencent à se multiplier sur le pourtour de la péninsule gaspésienne, et notamment de la baie de Gaspé.

7. Un objet provenant d'un site situé dans la vallée de l'Anse au Griffon pourrait témoigner d'une occupation plus ancienne datant de la période du paléoindien récent (-9000 à -8000 ans). Cette hypothèse reste à être confirmée par d'autres découvertes.

À la fin du Régime français, postes saisonniers et sédentaires encerclent la péninsule, tels ceux fondés par Pierre Revol à l'Anse-aux-Amérindiens (Indian Cove), à Penouille, à Barachois et à Gaspé. Les troupes de Wolfe détruiront ces stations en 1758, mais elles ne mettront pas fin à la colonisation de la péninsule.

2.1.2 Après la Conquête : essor de la pêche sédentaire

Des établissements permanents s'implantent à nouveau en Gaspésie et à Forillon après la Conquête, sous l'impulsion de marchands jersiais et guernesiais qui s'y assurent rapidement le monopole des pêcheries. De nombreux postes sont fondés, des pêcheurs des îles anglo-normandes, des Canadiens français et des Irlandais (dont les rescapés du naufrage du Carrick⁸) venant s'ajouter aux quelques familles d'origine anglaise déjà présentes. Le site de Grande-Grave, fréquenté de façon saisonnière par des pêcheurs français dès le XVII^e siècle, accueille des sociétés marchandes d'origine anglo-normande à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les bâtiments conservés aujourd'hui témoignent de l'histoire de l'un de ces établissements permanents, acquis par William Hyman, au siècle suivant. Outre les maisons et les équipements institutionnels et religieux, la sédentarisation des pêcheurs amène la multiplication des constructions en lien avec la pêche familiale et commerciale ainsi qu'avec diverses activités de subsistance souvent complémentaires telles que l'agriculture, l'élevage et la coupe du bois. Dans la vallée de l'Anse au Griffon, certains habitants, à qui l'agriculture et – à partir de la fin du XIX^e siècle – l'exploitation forestière servent de gagne-pain principal, conservent la pêche comme activité d'appoint.

2.1.3 La chasse à la baleine

Au XIX^e siècle, le port de Gaspé est l'un des deux points d'attache des baleiniers canadiens

en Atlantique Nord.⁹ La graisse récoltée peut être apportée à quelques endroits, dont Penouille, où des fours servent à la transformer en huile, utilisée à l'époque pour l'éclairage.

2.1.4 L'aide à la navigation

Afin d'améliorer la sécurité de la navigation dans cette région propice aux naufrages, un phare sera construit à Cap-des-Rosiers en 1858 et trois phares se succéderont à Cap-Gaspé à partir de 1873. Le phare de Cap-des-Rosiers et le dernier de Cap-Gaspé sont toujours debout, de même que certaines de leurs dépendances tels les hangars des criards à brume qui, à cause des progrès technologiques, ont perdu leur fonction originale. Aucun de ces bâtiments n'est la propriété du parc¹⁰.

2.1.5 La défense de la baie de Gaspé

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, afin de défendre le port et la base navale de Gaspé, des dispositifs fixes sont installés pour en protéger les approches. En plus d'un filet anti-sous-marin reliant Penouille et Sandy Beach, trois batteries côtières sont installées : Fort Prével, Fort Haldimand et Fort Péninsule, qui se trouve aujourd'hui à l'intérieur du parc national Forillon. Batterie de défense rapprochée et d'inspection, Fort Péninsule sera dotée d'une garnison.



Fort Péninsule
Parcs Canada / S. Ouellet

8. Ce voilier transportant des émigrants irlandais coule en face de Cap-des-Rosiers le 28 avril 1847. Une cinquantaine de passagers survivent et la plupart s'installent dans la région.

9. L'autre point d'attache est le port de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.

10. Le phare de Cap-des-Rosiers et ses dépendances appartiennent à la Chambre de commerce de Cap-des-Rosiers, alors que le phare de Cap-Gaspé et ses dépendances sont la propriété de Pêches et Océans Canada.

2.1.6 Le déclin de la pêche à la morue et le renouvellement de l'économie

À partir de la fin du XIX^e siècle, avec la réduction graduelle des marchés pour la morue séchée et la disparition progressive des compagnies jersiaises, l'organisation économique de la région est ébranlée. Avant même l'effondrement des stocks de morue et l'abandon de cette pêche, qui adviendront à la fin du XX^e siècle, des familles dont le gagne-pain reposait sur cette industrie, de même que la minorité qui tirait un revenu de l'agriculture de subsistance, doivent trouver de nouvelles sources de revenus. Les soutiens de famille se tourneront notamment vers l'industrie forestière. Le tourisme de masse, grâce à l'ouverture du boulevard Perron¹¹ – première route à ceinturer la péninsule gaspésienne – et la mise en valeur des gisements de cuivre du mont Needle fourniront aussi du travail bien qu'ils feront vivre relativement peu de gens.

2.2 La création du parc national Forillon

C'est dans ce contexte que le parc national Forillon est créé en 1970. Le célèbre « Tour de la Gaspésie » est déjà dans les mœurs de nombreux vacanciers motorisés et le parc, avec ses paysages exceptionnels qu'il est capital de conserver, s'inscrit naturellement dans ce parcours. En outre, le développement économique promis par ses promoteurs est particulièrement bienvenu.

Toutefois, comme c'est l'usage à cette époque, le territoire privé visé aux fins du parc national est exproprié, par la province, puis transféré au gouvernement fédéral. C'est ainsi que les citoyens de la municipalité de Grande-Grève se voient contraints de partir, et que le hameau de Cap-Gaspé de même que les lieux-dits de Petit-Gaspé, Grande-Grave, l'Anse-Saint-Georges, Indian Cove et Shiphead, notamment,



L'Anse-Blanchette, à Grande-Grave
Parcs Canada / J. Beardsell

sont fermés; de plus, des municipalités telles que Saint-Majorique, Rivière-au-Renard, L'Anse-au-Griffon, Saint-Alban-du-Cap-des-Rosiers et Baie-de Gaspé-Nord sont amputées d'une partie de leur territoire¹². Ces bouleversements ont des répercussions importantes sur la vie familiale, économique et sociale des résidents. De nombreux objets de la vie quotidienne, devenus superflus, sont achetés par le parc aux personnes expropriées et sont conservés, comme un certain nombre de bâtiments témoins, à des fins d'interprétation.

2.3 L'historique de la planification du parc national Forillon

Une consultation publique sur un plan directeur provisoire est tenue à Gaspé en 1971. Puis, après la réalisation de nombreux inventaires, recherches et aménagements jugés prioritaires, le premier plan directeur du parc est approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada en 1978. Ce plan est mis à jour en 1988, à la suite de consultations publiques. La révision du plan entériné en 1988, effectuée également avec la participation du public, donnera naissance au plan directeur suivant, signé en 1995. Les orientations mises de l'avant dans ce dernier document visent à adapter la gestion du parc aux conditions et tendances de l'heure et à de nouveaux impératifs tels la génération de revenus et le partenariat.

11. La route 6, rebaptisée depuis route 132.

12. Ces municipalités comprennent, entre autres, le « Portage » de la vallée de l'Anse au Griffon ainsi que les hameaux de Morris, L'Anse-à-Fugère, Trait-Carré, L'Anse-au-Griffon-Nord, Les Trois-Ruisseaux, Jersey Cove, Cap-des-Rosiers-Est (le « Fond du Cap »), D'Aiguillon, Cap-aux-Os, Penouille (Peninsula), Farewell Cove et Rose Bridge.

Le document d'information publique diffusé en 2003, dans le cadre d'une nouvelle révision du plan directeur du parc national Forillon, reflète des changements stratégiques importants à l'égard de l'intégrité écologique des parcs nationaux. Le plan directeur préliminaire soumis à une consultation publique au cours de l'hiver 2006-2007 est aussi fortement teinté par cette vision. Bien que le document laisse transparaître l'émergence de nouvelles priorités – améliorer l'expérience du visiteur et l'attachement du public à ses parcs nationaux –, une part importante des participants à la consultation souligne que l'intégrité écologique occupe trop de place et constitue même un obstacle à la réalisation des autres volets du mandat.

Les orientations actuelles de Parcs Canada, sur lesquelles s'appuie le présent plan directeur, apportent un nouveau souffle à la gestion du parc national Forillon en misant sur la synergie ou la coordination des efforts liés à l'intégrité écologique et culturelle, l'expérience du visiteur et l'éducation pour accomplir son mandat.

2.4 L'état du parc

L'état du parc national Forillon a été évalué, en 2006, au regard de l'intégrité écologique, de la condition des ressources culturelles, de l'expérience du visiteur et de l'éducation. Un ensemble de mesures a permis d'évaluer l'intégrité des écosystèmes en fonction des données scientifiques disponibles et de fournir un portrait sommaire de l'état des autres composantes du mandat de l'Agence¹³. Par ailleurs, il apparaîtra que le parc, stimulé par la participation du public aux consultations de l'hiver 2006-2007 et désormais soutenu par un comité consultatif, n'a pas attendu la parution du présent plan directeur pour saisir les occasions de s'améliorer tout en s'alignant sur les nouvelles orientations de l'Agence.

2.4.1 L'intégrité écologique*¹⁴

L'acquisition et le transfert des connaissances sur le milieu naturel

Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique reposent sur la connaissance scientifique et la surveillance écologique. C'est ainsi que de nombreux inventaires et études scientifiques concernant le parc national Forillon ont été réalisés depuis sa création. Des recherches portant, par exemple, sur les régimes alimentaires respectifs du coyote, du lynx du Canada et du renard roux au parc, sur l'ours noir et sur le comportement du lynx du Canada relativement à la route 197 ont été effectuées au cours des années 1990. Des études sur les espèces en péril ont également été menées.

On note toutefois que les connaissances de base au sujet de plusieurs composantes et processus naturels du parc demeurent incomplètes ou ne sont pas à jour. En outre, plusieurs des projets de recherche inscrits dans le plan de conservation des écosystèmes du parc n'ont pu être réalisés jusqu'à présent.

D'autre part, les activités de suivi et le programme de surveillance présentaient du retard depuis 1995. Toutefois, la récente mise en place d'un programme de surveillance de l'intégrité écologique devrait favoriser un suivi plus approfondi et plus régulier de l'état des écosystèmes. En outre, il est désormais exigé que toutes les données provenant de projets de recherche, d'inventaires ou de suivis écologiques soient remises sous forme de base de données informatisée, de façon à permettre les analyses statistiques et les comparaisons sur de longues périodes.

Par ailleurs, les intervenants régionaux et le milieu scientifique souhaiteraient qu'en tant qu'aire protégée et donc site de référence à l'intérieur du grand écosystème régional, le parc remplisse mieux son rôle stratégique dans le transfert des connaissances à la collectivité. Par exemple, le parc étant un endroit clé pour le développement de la connaissance des écosystèmes forestiers de

13. La nature fragmentaire des données utilisées pour ce premier rapport n'a pas permis de confirmer statistiquement toutes les tendances observées.

14. L'astérisque (*) renvoie à une définition dans le glossaire.

la région, il devrait non seulement faire l'objet de recherches et en utiliser les résultats pour remplir son mandat, mais aussi communiquer davantage ces résultats aux parties intéressées.

L'état des écosystèmes

Le parc national Forillon abrite quatre écosystèmes majeurs – forestier, aquatique, côtier et marin – pour lesquels des indicateurs d'intégrité écologique constitués de plusieurs mesures ont été développés (Carte 3 et annexe 1). On y a recensé, notamment, plus de 600 espèces de plantes vasculaires, 60 espèces de mammifères dont près des trois quarts sont terrestres, au-delà de 260 espèces d'oiseaux dont plus de la moitié nichent sur le territoire du parc, 11 espèces d'amphibiens et 1 espèce de reptiles.



Grenouille léopard
Parcs Canada / M. St-Amour

L'écosystème forestier

L'état de cet écosystème est jugé bon. Les effectifs de certaines espèces indicatrices – orignal et lièvre d'Amérique, lynx du Canada – ont augmenté depuis la création du parc et se trouvent à des densités acceptables. En outre, la forêt se rétablit peu à peu des impacts des coupes forestières antérieures à l'établissement du parc et on constate notamment un retour progressif du couvert forestier résineux. On estime toutefois que la présence de certaines essences forestières caractéristiques de la région naturelle des monts Notre-Dame et Mégantic, telles que le pin blanc et le chêne



Paysage forestier
Parcs Canada / S. Ouellet

rouge, est en déclin. Si rien n'est fait, le chêne rouge pourrait bien disparaître à certains endroits dans le parc. Par ailleurs, des pressions externes au parc, liées à l'affectation du territoire et notamment à la présence de la route 197 et au développement résidentiel qui y est associé, risquent à long terme d'isoler le parc de son écosystème régional.

L'écosystème aquatique

Très peu de pressions sont exercées sur les écosystèmes aquatiques du parc, puisque ses limites englobent la majorité des bassins versants. L'interdiction de la pêche en eau douce, depuis 1995, permet à la population d'omble de fontaine d'évoluer naturellement. La population de castors s'est également rétablie et des colonies sont maintenant observées sur la plupart des cours d'eau. La qualité de l'eau est jugée bonne. En somme, l'état de cet écosystème est considéré comme bon et stable.



Un castor à l'œuvre.
Parcs Canada / S. Ouellet

L'écosystème côtier

Les populations d'oiseaux marins nichant sur les falaises et de phoques communs qui mettent bas sur les côtes ont connu une croissance importante depuis la création du parc. Par contre, les effets des changements climatiques (rehaussement de la mer, augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes) se font sentir depuis un certain temps et ils pourraient avoir des impacts majeurs dans certains secteurs. Par exemple, l'érosion côtière est un phénomène qui prend de l'ampleur le long de la route du Banc et à Penouille. À ce dernier endroit, la situation du satyre fauve des Maritimes, une espèce de papillon en péril, est d'autant plus préoccupante. Pour ces raisons, l'état de l'écosystème côtier a été qualifié de passable.



Phoque commun
Parcs Canada / N. Boisvert

L'écosystème marin

La portion marine du parc ceinture la péninsule de Forillon, de façon discontinue, de Cap-des-Rosiers à Penouille. La qualité de l'eau de mer respecte les normes de salubrité fixées par Environnement Canada pour la cueillette des mollusques. Toutefois, l'état de l'écosystème a été jugé passable, notamment en raison des pêches commerciales pratiquées à l'intérieur et en bordure du parc.

La protection des espèces en péril

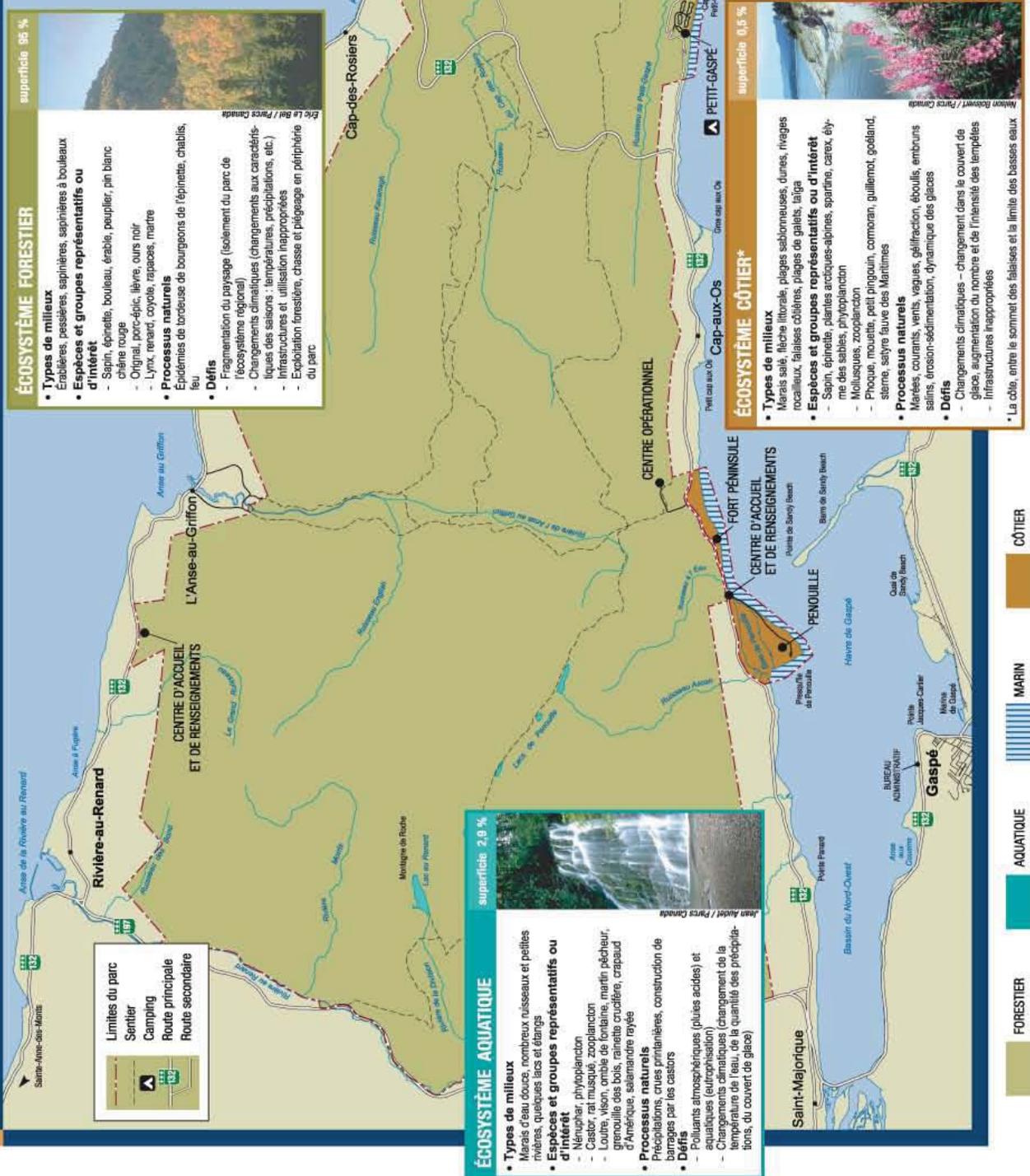
Selon la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), Parcs Canada est responsable de la protection et du rétablissement des espèces inscrites qui vivent dans les aires patrimoniales protégées qu'elle administre. L'Agence s'acquitte de cette obligation au moyen de son Programme sur les espèces en péril. Dans ce cadre, elle dirige les équipes chargées du rétablissement et y participe; elle élabore et appuie les programmes de rétablissement et les mesures prioritaires; elle sensibilise les Canadiens aux espèces en péril; elle recueille de l'information détaillée sur la répartition de l'espèce et la situation de sa population; elle évalue comment les activités peuvent toucher des espèces en péril dans les aires qu'elle gère et surveille les effets de ces activités.

Au cours des dernières années, plusieurs projets ont permis d'améliorer les connaissances sur les espèces en péril présentes sur le territoire du parc. Des travaux d'inventaire faunique y ont notamment confirmé la présence d'espèces dont le statut a été reconnu par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), telles que le satyre fauve des Maritimes (*Coenonympha nipisiquit*) et la grive de Bicknell (*Catharus bicknelli*). Une vérification des occurrences de plantes rares, au cours de l'été 2002, a également démontré la présence d'une quinzaine d'espèces susceptibles d'être désignées par la *Loi québécoise sur les espèces menacées et vulnérables*. Enfin, des activités de sensibilisation du public ciblant, parmi les espèces en péril observées dans le parc, le satyre fauve des Maritimes, l'arlequin plongeur et les rorquals ont été réalisées.

Les mesures de gestion visant l'intégrité écologique

Depuis 2000, plusieurs mesures de gestion ont été mises en place dans le but d'assurer l'intégrité écologique. Le parc a concentré ses efforts sur la communication de cet aspect du mandat, l'établissement de relations avec les partenaires, la protection de la biodiversité et la restauration écologique. Également, la sensibilisation du public aux espèces en péril, l'offre d'expériences de visite divertissantes en lien avec la thématique

Les écosystèmes du parc: aperçu des éléments caractéristiques



Limites du parc

- Sentier
- Camping
- Route principale
- Route secondaire

ÉCOSYSTÈME AQUATIQUE superficie 2,9 %

Types de milieux
- Marais d'eau douce, nombreux ruisseaux et petites rivières, quelques lacs et étangs

Espèces et groupes représentatifs ou d'intérêt
- Castor, rat musqué, zooplancton
- Loure, vison, ombre de fontaine, merlin pêcheur, grenouille des bois, rainette crucifère, crapaud d'Amérique, salamandre rayée

Processus naturels
- Précipitations, crues primaires, construction de barrages par les castors

Défis
- Polluants atmosphériques (pluies acides) et aquatiques (eutrophication)
- Changements climatiques (changement de la température de l'eau, de la quantité des précipitations, du couvert de glace)

Montée Audet / Parcs Canada

ÉCOSYSTÈME FORESTIER superficie 95 %

Types de milieux
- Érablières, pessières, sapinières, sapinières à bouleaux

Espèces et groupes représentatifs ou d'intérêt
- Sapin, épinette, bouleau, érable, poutilier, pin blanc, chêne rouge
- Original, porc-épic, lièvre, ours noir
- Lynx, renard, coyote, rapaces, martre

Processus naturels
- Epidémies de tordeuse de bourgeons de l'épinette, chablis, feu

Défis
- Fragmentation du paysage (isolement du parc de l'écosystème régional)
- Changements climatiques (changements aux caractéristiques des saisons : températures, précipitations, etc.)
- Infrastructures et utilisation inappropriées
- Exploitation forestière, chasse et piégeage en périphérie du parc

Éric Le Bail / Parcs Canada

ÉCOSYSTÈME MARIN** superficie 1,6 %

Types de milieux
- Le fond marin (communautés benthiques), la colonne d'eau (communautés pélagiques)

Espèces et groupes représentatifs ou d'intérêt
- Phytoplancton, laminaire, zostère marine
- Zooplancton, oursin vert, mollusque, étoile de mer, homard, crabe
- Célésté, fou de basson, morue, maquereau, capelan, hareng, phoque

Processus naturels
- Marées, circulation des courants, vents, vagues

Défis
- Changements climatiques – changements des propriétés de l'océan (courants, température, etc.)
- Pêche commerciale : modifications dans les structures des populations, changements dans la chaîne alimentaire

**** Le milieu marin, au-delà de la limite des basses eaux**

Françoise Lussey / Parcs Canada

ÉCOSYSTÈME CÔTIER* superficie 0,5 %

Types de milieux
- Marais salés, flèche littorale, plages sablonneuses, dunes, rives rocailloux, falaises côtières, plages de galets, lalga

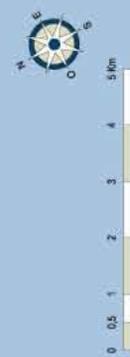
Espèces et groupes représentatifs ou d'intérêt
- Sapin, épinette, plantes arctiques-alpines, spirarine, carex, élyme des sables, phytoplancton
- Mollusques, zooplancton
- Phoque, mouette, petit pingouin, comoran, guillemot, godland, sterne, saurie fauve des Maritimes

Processus naturels
- Marées, courants, vents, vagues, gélification, éboulis, embruns salins, érosion-sédimentation, dynamique des glaces

Défis
- Changements climatiques – changement dans le couvert de glace, augmentation du nombre et de l'intensité des tempêtes
- Infrastructures inappropriées

Martine Desrover / Parcs Canada

- FORESTIER
- AQUATIQUE
- MARIN
- CÔTIER



du parc de même que l'amélioration de la gérance environnementale et de la réglementation comptent parmi les objectifs poursuivis (annexe 2).

Dans l'ensemble, l'état du parc relativement à l'intégrité écologique peut être considéré de passable à bon. Les différents travaux de recherche et de suivi indiquent que le parc a, dans une bonne mesure, préservé la richesse des espèces végétales et animales qui caractérisent les environnements marins et terrestres de la région naturelle des monts Notre-Dame et Mégantic. À l'exception du feu, les principaux processus naturels qui ont façonné les paysages de Forillon continuent de soutenir et de diriger les changements graduels et continuels des écosystèmes. Toutefois, des inquiétudes persistent quant à l'évolution du parc au cours des prochaines années. En particulier, les risques d'accroissement de son isolement et les effets des changements climatiques demeurent des sujets de préoccupation importants qui invitent le parc à demeurer actif et vigilant.

2.4.2 La protection des ressources culturelles

En liant le passé au présent, les ressources culturelles* permettent d'apprécier et de comprendre l'histoire des collectivités qui ont vécu sur le territoire du parc national Forillon. De nombreuses valeurs patrimoniales du parc sont intimement liées à la présence séculaire de l'homme sur ce territoire.

Les ressources du parc national Forillon, comme celles de toute aire patrimoniale protégée administrée par Parcs Canada, doivent être inventoriées et évaluées afin de déterminer celles qui sont considérées comme des ressources culturelles et pour définir ce qui leur confère une valeur historique. Cette valeur doit en effet être prise en considération dans les mesures qui peuvent nuire à la protection et à la mise en valeur de ces ressources. L'évaluation formelle de l'ensemble des ressources inventoriées, à l'exception de celles qui ont déjà été reconnues par le Bureau

d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP), a été récemment amorcée dans le cadre de la préparation de l'*Énoncé des valeurs des ressources culturelles du parc national du Canada Forillon*¹⁵.

Les paysages

Les paysages du parc national Forillon n'ont pas été inventoriés dans leur ensemble et leur valeur historique n'a pas encore été évaluée de façon formelle et systématique. Toutefois, le caractère patrimonial des paysages du site de Grande-Grave et des cinq cimetières situés dans le parc est reconnu depuis toujours par la population et les gestionnaires du parc. Aussi, certains paysages humanisés de même que les cimetières de Penouille, de l'église St. Peter, de l'Anse-Saint-Georges et de l'Anse-aux-Amérindiens sont entretenus, quoique de façon inégale. D'autres paysages et vues qui sont significatifs sur le plan historique manquent d'entretien.



Le cimetière catholique de L'Anse-Saint-Georges
Parcs Canada / J. Audet

Le patrimoine bâti

Les ressources bâties présentes dans le parc ont été dénombrées et celles de plus de quarante ans ont fait l'objet d'une évaluation par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEÉFP). Des seize constructions soumises, douze ont été reconnues et sont considérées comme des ressources culturelles.

15. Cet exercice a débuté dans le cadre d'un projet pilote du Bureau national de Parcs Canada visant à développer un outil pour encadrer la gestion des ressources culturelles dans les parcs nationaux.



L'ensemble Blanchette à l'automne. Les ressources culturelles permettent d'apprécier et de comprendre l'histoire des communautés qui ont vécu sur le territoire du parc national Forillon.

Parcs Canada / N. Boisvert

L'église St. Peter, à Petit-Gaspé, a subi une restauration majeure et se trouve en très bon état. À Grande-Grave, certains édifices, dont le magasin Hyman et son entrepôt de même que les bâtiments de l'Anse-Blanchette, ont été restaurés et, à l'exception de la grange, sont en bon état. Une première phase de travaux a été réalisée à la maison Dolbel-Roberts. Les autres bâtiments à flanc de coteau, y compris les hangars et les granges, requièrent toujours des interventions de conservation importantes. Pour sa part, le quai a fait l'objet de travaux de réfection de première nécessité. Par contre, une partie du quai de l'Anse-aux-Amérindiens a dû être démolie pour des raisons de sécurité publique et la dégradation progressive de ce qui en reste exige qu'on en poursuive le démantèlement.

Le mauvais état du havre de Cap-des-Rosiers a récemment amené la fermeture d'une partie de ses installations. D'importants travaux seront requis pour assurer la conservation du havre et permettre qu'il contribue à nouveau à l'expérience du visiteur. Ce petit port doit aussi faire l'objet de dragage régulièrement. Enfin, la route du Banc de

même que les deux monuments voisins rappelant le souvenir du naufrage du Carrick sont sans cesse menacés par les tempêtes et l'érosion.

Les sites archéologiques

Depuis la dernière révision du plan directeur, des interventions archéologiques ont révélé la présence de quatre sites de la période paléohistorique* dans la vallée de l'Anse au Griffon. Elles ont permis d'accroître la connaissance de l'occupation humaine du parc à cette période, déjà démontrée sur la presqu'île de Penouille. En outre, une évaluation sommaire du potentiel paléohistorique du parc a été effectuée. D'autre part, deux sites archéologiques de la fin du Régime français qui ont produit de nombreux artefacts ont été fouillés sur la pointe de Penouille. Les vestiges des installations destinées à fondre la graisse de baleine au XIX^e siècle y ont été localisés en 1995. Également, les vestiges de deux quais utilisés au siècle dernier y ont été repérés.

Le parc ne dispose pas d'un inventaire systématique et informatisé des nombreuses ressources

archéologiques connues et présumées disséminées sur l'ensemble de son territoire. Un portrait actualisé des informations concernant les ressources archéologiques mises au jour sur la presqu'île de Penouille a toutefois été produit en 2003. L'établissement de la valeur historique des ressources connues est en cours. Quant aux ressources présumées, elles sont considérées par Parcs Canada comme des ressources culturelles jusqu'à ce qu'elles aient été observées et évaluées.

De façon générale, on estime que les sites archéologiques connus sont bien protégés, mais la condition des autres n'est évidemment pas confirmée. Certaines ressources situées près du littoral pourraient être menacées par l'érosion. Des relevés effectués en 1995 et en 2008 ont contribué au suivi de l'évolution de la ligne du rivage au bout de la pointe de Penouille. Des évaluations d'impact sont effectuées lorsque des activités risquent de porter atteinte à des sites et, le cas échéant, des mesures d'atténuation sont mises en œuvre. C'est ainsi que des interventions ont été réalisées, par exemple, à Grande-Grave et à l'église St. Peter, dans le cadre de travaux de restauration des bâtiments; en plusieurs endroits dans le parc, lors du creusage de puits artésiens; à la station d'aide à la navigation de Cap-Gaspé, en 2007, à l'occasion des travaux de décontamination.

Les collections

Plus de 34 000 objets ou fragments associés à la paléohistoire et à la période historique ont été collectés lors des interventions archéologiques menées au parc entre 1969 et 2008. Environ 95 % d'entre eux proviennent de la presqu'île de Penouille. L'inventaire de près de 40 % des artefacts de la collection ne répond pas aux normes actuelles. Quelques-uns des spécimens sont exposés ou utilisés lors d'activités d'interprétation, alors que les autres sont entreposés au Centre de services du Québec, à Québec.

Pour sa part, la collection ethnologique comporte environ 10 800 objets, inventoriés de façon inégale dans le Système d'information sur les artefacts (SIA). Plus de 7 500 de ces objets sont des originaux, le reste étant des reproductions. Les objets acquis des familles expropriées, en 1971, comptent pour près de la moitié des originaux.

Actuellement, 20 % des originaux sont présentés dans le parc, alors que 2 % sont entreposés dans ses granges et hangars. Quelques-uns sont exposés dans d'autres sites de Parcs Canada et près d'une centaine, dans des musées et des sites d'interprétation de la région gaspésienne, en vertu de prêts à moyen ou à long terme. À l'exception des reproductions en utilisation dans le parc, les autres objets de la collection ethnologique sont conservés dans les réserves de Parcs Canada à Québec, dans des conditions appropriées. Toutefois, si les objets entreposés devaient être exposés, des travaux de conservation-restauration



Pointes de projectiles et grattoirs mis au jour lors d'une intervention archéologique à Penouille
Parcs Canada / J. Jolin



Des objets associés à la pêche et à la chasse (hameçons, pesée à filet, sous-garde d'arme à feu et balles) proviennent d'un site archéologique de la fin du Régime français à Penouille.
Parcs Canada / J. Beardsell

seraient requis, en particulier pour ceux qui se trouvent dans les dépendances du parc.

La collection ethnologique comprend notamment du matériel lié au travail, à la vie quotidienne, au transport et au commerce. D'autres éléments, tels les canons de Fort Péninsule, les croix et les marques de sépulture présentes dans les cimetières, les plaques commémoratives installées dans le parc et un important fonds d'archives orales, en font également partie.

2.4.3 L'expérience du visiteur

Le parc national Forillon est un endroit exceptionnellement bien pourvu pour stimuler un sentiment d'appartenance par les possibilités de plaisir et d'apprentissage qu'il offre. Les vecteurs (véhicules) d'expériences mémorables y ont un potentiel très riche. En effet, les quatre écosystèmes du parc et leurs points de contact de même que les sites historiques procurent aux visiteurs des paysages à couper le souffle et des milieux diversifiés – la mer, la côte sauvage et humanisée, la forêt et les cours d'eau – où peuvent être pratiquées des activités très variées. Ils fournissent la matière à des occasions d'apprentissage uniques tant sur la nature que sur la culture.

Pour le bonheur de tous les sens, c'est un microcosme de la Gaspésie que l'on peut y découvrir, que l'on choisisse la contemplation ou l'action.

L'approche du parc en soutien à l'expérience de visite a consisté jusqu'à maintenant à offrir une panoplie d'activités récréatives et d'interprétation sur terre, sur mer et sur bord de mer, lesquelles sont rendues possibles grâce à un ensemble d'infrastructures, d'installations et de services (Carte 4). Tous les éléments de la visite ou des activités d'interprétation soumis au jugement des visiteurs dépassent le taux de satisfaction de 85 % visé par Parcs Canada. Les visiteurs sont, en particulier, extrêmement satisfaits de leurs contacts personnalisés avec les employés du parc.

Nos visiteurs

Suivant les deux dernières études réalisées auprès des visiteurs (2001 et 2006), ce sont principalement des gens du Québec qui se rendent au parc national Forillon, soit ± 79 % de la clientèle. Un peu moins du cinquième de l'ensemble des visiteurs du parc provient de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Ce groupe a constitué, en 2006, 20 % de la clientèle diurne sur semaine et 35 % de celle-ci les fins de semaine.



Une expérience inoubliable
Parcs Canada / É. Lebel

Cette année-là, 34 % des 135 681 personnes qui ont visité le parc avaient pour origine la grande région de Montréal.

Fait à remarquer, le pourcentage de la clientèle française a alors dépassé celui des Canadiens originaires de l'extérieur du Québec. La moitié des visiteurs étaient âgés de 25 à 54 ans et près du tiers faisaient partie d'un groupe comportant au moins une personne de 55 ans et plus. Les adultes avec enfant(s) ont compté pour 40 % de la clientèle, les jeunes de 16 ans et moins, pour 25 %, et les moins de 12 ans, pour 17 %. Pour la moitié des visiteurs, il s'agissait d'un premier contact avec le parc.

Selon le rapport de 2006, les visiteurs du parc national Forillon sont des touristes* dans une proportion de 84 %. La durée moyenne de leur voyage est de près de 12 jours (11,6 nuitées) et ils passent en moyenne 4,5 nuits dans la région du grand Gaspé. La beauté des paysages de la Gaspésie (94 %) est le principal élément considéré, lors de la planification de la visite, au moment de prendre la décision d'aller au parc national Forillon plutôt qu'ailleurs. Il est intéressant de constater que le fait que Forillon soit une aire naturelle protégée est aussi un motif fréquemment mentionné par les visiteurs (67 %).

Enfin, en 2001, les endroits les plus fréquentés par les visiteurs dans le parc national auraient été, dans l'ordre décroissant, le belvédère du Cap-Bon-Ami (39 %), le secteur de Petit-Gaspé (30 %), la route se rendant au site de pique-nique de l'Anse-aux-Amérindiens (23 %), le secteur de Penouille (20 %) et les sentiers de randonnée pédestre de la vallée de l'Anse au Griffon (± 7 %).

La fréquentation du parc

Plus de 137 000 visiteurs sont passés par le parc national Forillon entre le 1^{er} mai et le 31 octobre en 2007, soit 1 % de plus que l'année précédente. Demeuré stable, le nombre de jours-visites* a atteint plus de 201 000. Les mois de juillet et août ont attiré 69 % de la clientèle. Si l'on distingue le tourisme d'affaires du tourisme d'agrément, l'on constate que 90 % des touristes d'agrément fréquentent le parc en période de pointe. Par ailleurs, le nombre de visiteurs

en septembre et octobre a augmenté d'environ 10 %, par rapport à l'année précédente. Plusieurs personnes font des activités dans le parc durant l'hiver, mais le parc ne dispose pas encore de statistiques de fréquentation pour les mois de novembre à avril.

Plusieurs facteurs, tels que la température, les conjonctures économiques et le dynamisme des concurrents, peuvent influencer les variations annuelles du nombre de visiteurs. En outre, une diminution des efforts en matière de promotion et de renouvellement des produits peut engendrer une diminution de la clientèle.

En raison des enjeux économiques liés au niveau de fréquentation du parc, les attentes de la population du grand Gaspé quant au nombre de visiteurs sont élevées. Afin d'examiner les perspectives en cette matière, Parcs Canada a invité les principaux intervenants en tourisme en Gaspésie à participer à un atelier sur la fréquentation, en juin 2007, à Gaspé. On y a estimé que la fréquentation du parc devrait augmenter dans une proportion de 4 à 5 % annuellement, et échangé sur les façons dont les organismes participant à l'atelier pourraient ensemble rendre possible l'atteinte de cette cible.



Vue de la pointe de Forillon, à partir du belvédère du mont Saint-Alban
Parcs Canada / S. Ouellet

La promotion

La promotion du parc et de ses activités s'effectue de nombreuses façons : site Internet de Parcs Canada, dépliants, Guide du visiteur du parc et brochure Les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada au Québec publiés chaque année; communiqués et conférences de presse, et entrevues avec les médias; annonces

dans des magazines ciblés, promotion conjointe avec des organismes tels l'ATR de la Gaspésie, Québec-Maritime et la SÉPAQ; contacts avec des voyagistes; rapports avec des institutions d'enseignement et, depuis le printemps 2007, journée portes ouvertes annuelle. Le parc a aussi contribué au Guide de voyage Ulysse Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Îles de la Madeleine, publié en 2008.

La tarification

Un système de tarification applicable à l'accès et à l'utilisation des installations et services offerts dans les parcs est en vigueur à Parcs Canada depuis plus d'une dizaine d'années. Les droits d'entrée au parc et, le cas échéant, les frais de camping sont en vigueur toute l'année. Les coûts exigés par le parc ou par un concessionnaire pour certains services et activités additionnels s'ajoutent à ces tarifs. Basés sur des principes établis pour l'ensemble du réseau, les tarifs ont été ajustés au marché et ont permis d'accroître les revenus de chacun des parcs.

L'accueil

Un accueil chaleureux et courtois est réservé aux visiteurs qui se présentent aux deux centres d'accueil et d'information du parc, accessibles par la route 132. Depuis 2007, afin de s'arrimer aux efforts de la région pour prolonger la saison touristique, la période d'ouverture des deux centres a été rallongée de 11 jours. Les centres d'accueil de L'Anse-au-Griffon et de Penouille ont reçu un total de 49 945 visiteurs, soit 1 % de plus qu'en 2006. En moyenne, 499 visiteurs par jour sont venus s'y renseigner. La localisation et le rôle du centre d'accueil de L'Anse-au-Griffon sont périodiquement remis en question, dans une perspective d'efficacité et d'intégration régionale.

L'hébergement

Le camping en emplacements semi-aménagés (367), le camping sauvage dans l'arrière-pays (3 sites) et le camping de groupe (1 site) constituent les principales formes d'hébergement proposées aux visiteurs à l'intérieur du parc entre la mi-mai et la mi-octobre. En 2006, 16 % des visiteurs du parc y ont campé. Ils y ont

séjourné pour une durée moyenne de 3,8 nuits. Le taux d'occupation des terrains de camping a diminué de 22 % de 2002 à 2007 inclusivement. Malgré le prolongement de la période d'ouverture, le nombre de nuits-sites occupées* a accusé, en 2007, une baisse de 4 % par rapport à 2006. Enfin, au camping de groupe, le nombre de jours-campeurs a chuté de 61 % de 2002 à 2007 et plus de la moitié de cette diminution s'est produite entre 2006 et 2007.

Au cours des dernières années, certains emplacements semi-aménagés ont été adaptés pour accueillir des véhicules motorisés de plus grand format, ceci afin de répondre aux besoins exprimés par une partie des campeurs. À la demande du public, des foyers ont été installés en 2008 dans la boucle E du camping de Petit-Gaspé, qui en était dépourvue. Dans le cadre d'un projet



Camping, secteur Nord
Parcs Canada / S. Ouellet

pilote, de nouvelles formes d'hébergement ont été mises à la disposition des visiteurs au cours de l'hiver 2007-2008 et leur succès a été tel que la direction du parc a jugé avantageux d'y offrir, en collaboration avec le concessionnaire responsable, de l'hébergement toute l'année. Toujours dans le but de raffiner son offre de prêt-à-camper, le parc a fait l'essai, à l'été 2008, de tentes-roulottes équipées, dans le camping de Petit-Gaspé. Enfin, le parc explore présentement l'intérêt et la faisabilité d'autres formes d'hébergement sur son territoire.

En hiver, les visiteurs peuvent faire du camping d'hiver à Petit-Gaspé. Ils peuvent aussi choisir l'un des trois types d'hébergement offerts par un concessionnaire, dans le parc en yourte ou en refuge chauffé au bois, ou en chalet à proximité du parc.



Le confort de la yourte
Parcs Canada / S. Ouellet

Les autres équipements et services

Le Centre récréatif de Petit-Gaspé, qui figure parmi les sites les plus fréquentés du parc, reçoit 13,4 % des jours-visites de la clientèle du parc. On y trouve des équipements typiques des campings et autres lieux de villégiature, tels une piscine chauffée, une pataugeoire, des terrains de tennis, un jeu de galets et une aire extérieure de jeux. À l'intérieur du bâtiment, la clientèle peut profiter d'un casse-croûte, d'un bar laitier et d'un service de boîtes à lunch du début juin à la mi-septembre. Une boutique-dépannage pour les activités récréatives, un lavoir automatique de même que des services d'accès à Internet et de location de cannes à pêche visent également à répondre aux besoins des visiteurs. Une grande pièce munie d'un foyer et une terrasse extérieure invitent ceux-ci à s'y rencontrer et s'y restaurer. Tous les services sont proposés par des concessionnaires. Il n'y a aucune activité au Centre récréatif le soir, les services y étant offerts jusqu'à 17 h, 18 h ou 19 h selon leur nature et la période de la saison.

Parmi les autres services accessibles dans le parc, le transport en commun, du centre d'accueil de Penouille à la plage ouest de la presqu'île, et la collecte de déchets en vue du recyclage sont dignes

de mention. Enfin, le système d'alimentation en eau potable fait présentement l'objet d'une mise aux normes dans différents sites du parc et la signalisation est à l'étude afin de compléter son renouvellement.

Les activités

Au fil des ans, le parc national Forillon a su maintenir une offre diversifiée d'activités récréatives et d'interprétation. Certaines sont prisées davantage. Ainsi, selon *l'Étude sur les patrons d'utilisation du territoire par les visiteurs 2006*, dans une journée typique, en période de pointe, 37 % des visiteurs pratiquent la randonnée pédestre, le tiers de la clientèle explore les bâtiments historiques en visite libre, 30 % visitent l'un ou l'autre des centres d'accueil et 29 % font des activités de plage. Au cours de cette même journée, 18 % des visiteurs observent la nature à Cap-Bon-Ami, 15 % lisent les panneaux d'interprétation à Cap-Gaspé et 11 % visitent le Centre d'interprétation de Cap-des-Rosiers. Enfin, environ 1 visiteur sur 10 observe les baleines à partir de la terre ferme, fait un pique-nique dans l'un des endroits aménagés et/ou participe à une activité d'interprétation avec contacts personnalisés (incluant les causeries).

Les activités récréatives

Neuf sentiers de randonnée totalisant quelque 132 km invitent les visiteurs, de niveau débutant à avancé, à sillonner le parc en été et en automne.



Pique-nique à Cap Bon-Ami
Parcs Canada / J.-P. Danvoye



Promenade en raquettes à Penouille
Parcs Canada / S. Ouellet

Trois sentiers de ce réseau sont entretenus durant la saison froide de même que quelques sentiers utilisés seulement l'hiver, pour un total de près de 55 km de piste. Quelques abris sont mis à la disposition des utilisateurs. Les chemins secondaires sont aussi utilisés pour la randonnée. Ainsi, selon les sentiers et les saisons, les visiteurs peuvent découvrir le parc à pied, en vélo, à cheval, en ski de fond ou hors-piste, en raquette ou en traîneau à chiens. Depuis 2000, des sentiers du parc prolongent le sentier international des Appalaches (SIA) jusqu'à Cap-Gaspé. Un îlot d'interprétation y a d'ailleurs été installé afin de souligner ce point culminant du SIA. Trois emplacements de camping sauvage se trouvent sur ce parcours, mais aucun refuge. Les randonnées à l'intérieur du parc s'effectuent, selon les circonstances, de façon autonome ou en compagnie d'un guide.



La découverte du bord de mer
Parcs Canada / N. Boisvert

Le parc offre aussi des sites magnifiques et appropriés pour le pique-nique, la plongée sous-marine et en apnée, la pêche au maquereau, l'observation des mammifères marins de même que les activités de plage et la baignade. Sur la pointe de Penouille, au cours des dernières années, les habitudes liées à la plage et à la baignade ont toutefois dû se modifier à cause de l'érosion qui ronge le littoral du côté ouest, là où la plage était la mieux abritée et la plus fréquentée. Le pavillon de services s'y mine peu à peu. Les utilisateurs de la plage ont commencé à se déplacer vers le rivage sablonneux qui longe le côté sud de la péninsule, où quelques équipements existaient déjà. À noter que dans le parc ni les plages de galets, ni celles de sable ne sont surveillées. Par ailleurs, grâce à un partenaire, les visiteurs peuvent, tout l'été et désormais en automne, participer à des croisières pour observer les baleines.

Les activités d'interprétation

En été et en début d'automne, plusieurs activités personnalisées d'interprétation de la nature sont offertes dans le parc quotidiennement. Des soirées animées par des naturalistes complètent le programme durant l'été. Ces activités permettent aux visiteurs d'en connaître davantage sur le milieu naturel, les animaux, les plantes, les paysages et même quelques éléments du patrimoine culturel, tout en ayant du plaisir. Toutefois, leur

taux de fréquentation a diminué de façon importante, l'auditoire étant traditionnellement surtout constitué de campeurs. Durant l'hiver, le public peut maintenant aussi profiter d'un programme d'activités animées par le personnel du parc.

Les deux saisons les plus chaudes sont également agrémentées d'un nombre équivalent d'activités personnalisées d'interprétation historique. En costumes d'époque, des guides-interprètes racontent, dans la partie aménagée de Grande-Grave, la vie des pêcheurs-agriculteurs de Forillon au début du XX^e siècle. D'autres animent, depuis l'été 2008, la batterie de Fort Péninsule.

L'instauration, en 2007, de prestations d'interprètes postés à différents endroits du parc et l'augmentation du nombre de participants aux activités animées à l'Anse-Blanchette ont engendré une hausse de fréquentation de 10 % de l'ensemble des activités d'interprétation, par rapport à 2006.



Le visiteur peut se familiariser avec le mode de vie du pêcheur-cultivateur qui vivait de l'exploitation des ressources maritimes.

Parcs Canada / M.-C. Queenton



Randonneurs observant la falaise et sa végétation

Parcs Canada / N. Boisvert

2.4.4 L'éducation

L'interprétation in situ (satisfaction, plaisir, rapprochement)

La plupart des activités récréatives et toutes les activités d'interprétation, qu'elles soient personnalisées ou non, contribuent à divers degrés, tout en fournissant des occasions d'expériences mémorables, à communiquer aux visiteurs les valeurs naturelles et culturelles du parc.

La mise en valeur de constructions telles que le magasin Hyman et son entrepôt, les bâtiments de l'Anse-Blanchette et de Fort Péninsule, ainsi que les ressources naturelles et ce qui reste des paysages culturels fournissent un cadre authentique et évocateur exceptionnel à la transmission



Le magasin Hyman

Parcs Canada / S. Ouellet

des messages historiques. Toutefois, les autres bâtiments patrimoniaux du parc demeurent inutilisés et plusieurs éléments paysagers ne sont pas entretenus. Au cours des dernières années, une recherche historique sur la dimension multi-ethnique du peuplement a été effectuée et un concept de mise en valeur a été produit, en vue de la réalisation d'une exposition dans la maison Dolbel-Roberts, un projet en voie de réalisation.

La visite du centre d'interprétation et les panneaux d'interprétation disséminés sur le territoire devraient également concourir à la réalisation du mandat éducatif du parc. Toutefois, les expositions du centre d'interprétation de Cap-des-Rosiers et un certain nombre de panneaux d'interprétation devraient être renouvelés.

Par ailleurs, reflétant sans doute la diminution du nombre de campeurs et de causeries, la fréquentation des deux amphithéâtres du parc a chuté, en 2007, de 49 %. Bonne nouvelle, cependant, au cours de la même année, les groupes scolaires ont recommencé à fréquenter le parc, après deux années d'absence. Enfin, une révision du plan d'interprétation du parc est en cours.

L'éducation du public en diffusion externe (sensibilisation, appréciation, engagement)

Jusqu'à maintenant, un programme scolaire était offert par les interprètes au parc ou à l'école, selon le choix des enseignants. Il était dispensé pendant trois semaines à l'automne. Le programme scolaire sera révisé en collaboration avec les conseillers pédagogiques et les enseignants afin qu'il soit vraiment pertinent pour les élèves. Dans un futur rapproché, il devrait être disponible durant toute l'année scolaire.

Les autres activités de diffusion externe se sont limitées, au cours des dernières années, à l'ajout d'informations dans le site Internet et dans le Guide du visiteur, à quelques dépliants de sensibilisation et, plus récemment, à différentes activités de communication en lien avec le programme de restauration de l'intégrité écologique. Dans le cadre du renouvellement de l'Agence, un nouveau poste d'agent d'éducation en diffusion externe a été créé et comblé au printemps 2009.



Capter les jeunes!
Parcs Canada / V. Lavandier

3. L'énoncé de vision

Le parc national Forillon, tel qu'il se révélera à nos enfants

L'harmonie entre l'homme, la terre et la mer

Forillon, étroite péninsule qui marque l'aboutissement terrestre de la chaîne de montagnes des Appalaches, conjugue toujours, de façon grandiose et harmonieuse, nature sauvage et paysages humanisés d'une immense beauté, typiques des confins de la Gaspésie.

Basculant dans la mer en exposant les vieilles rides de ses formations rocheuses, la presqu'île apparaît comme un témoin authentique de la région naturelle des monts Notre-Dame et Mégantic. Dans le bleu liquide qui souligne ses contours, des éléments du chenal Laurentien et des bancs Madeleine continuent de façonner une part de l'identité du parc national.

Les falaises vertigineuses qui découpent le relief mouvementé du territoire du côté du golfe Saint-Laurent abritent encore des milliers d'oiseaux marins. Une flore arctique-alpine protégée par l'inaccessibilité des escarpements s'y est perpétuée, continuant d'y défier l'érosion. Ponctuée d'anses accueillantes et de plages de galets, la côte baignée par la baie de Gaspé raconte de façon éloquente l'aventure quotidienne de générations de pêcheurs aux accents d'ici et d'ailleurs. Les mammifères marins, nombreux, bondissent dans les vagues ou se délassent sur les rochers, suscitant l'émerveillement de visiteurs respectueux. À Penouille, les plages de sable et la végétation des dunes poursuivent leurs négociations territoriales avec les humeurs changeantes du temps. Au cœur de cette chorégraphie prodigieuse réglée par les vagues et le vent se déploie le vaste couvert de la forêt boréale, habitat généreux d'une faune fascinante et en santé que randonneurs et fondeurs se plaisent à fréquenter.

Cette terre d'accueil unique a façonné les humains qui y ont laissé leur empreinte, des Autochtones de la paléohistoire aux derniers occupants avant la création du parc. Grâce à une reconnaissance largement partagée de son caractère exceptionnel, leur legs inestimable est conservé pour la postérité.

Le parc séduit, allume, inspire. Sa notoriété sans frontières, son accessibilité et l'attrait irrésistible qu'il exerce en toutes saisons sont multipliés par les efforts complices de ses gardiens, de ses partenaires micmacs et du milieu, des gens fiers de leur coin de pays, accueillants et entreprenants. Produit d'appel bien positionné, le parc est un acteur animé du développement de la région. Il peut s'appuyer sans réserve sur son paysage authentique et bien protégé, les expériences de visite et éducatives exceptionnelles qu'il offre et son intégration à une collectivité engagée.

Les habitants de la région ont fait de Forillon, ce coin intègre de nature-culture, leur petit paradis, un lieu d'escapade, de plein air, d'enrichissement, de réflexion et de secrets partagés avec la brume et le vent. Les jeunes, en particulier, sont captivés par leurs incursions éducatives dans l'univers patrimonial du parc. Séduit par la beauté des paysages, la perspective de la grande évasion, la découverte de la région, des apprentissages stimulants ou une aventure en famille, le visiteur de toute origine est conquis par la force de cette rencontre finement orchestrée avec une parcelle de l'âme gaspésienne, un environnement si attachant qu'il veut le faire sien, définitivement.

La relation millénaire qui s'était tissée entre l'homme, la terre et la mer, à Forillon, s'est irrémédiablement modifiée et une nouvelle harmonie, porteuse d'avenir et de richesses, s'est désormais installée.

4. Les stratégies clés

Trois stratégies clés ont été définies pour déterminer comment la gestion du parc national Forillon, dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan directeur, contribuera à la réalisation, suivant une approche intégrée, des trois volets du mandat de Parcs Canada et de la vision d'avenir qui a été développée pour le parc. Ces stratégies ont leur source concrète dans les principales problématiques que le parc doit résoudre pour accomplir sa mission et susciter l'attachement du public. Elles serviront d'encadrement aux objectifs particuliers et aux actions sur lesquels le parc national Forillon, en collaboration avec le milieu régional, a choisi de concentrer ses efforts durant les prochaines années.

Les stratégies clés choisies par le parc ont pour objet son intégration à son milieu, son adaptation à un environnement en évolution et l'harmonie entre l'homme, la terre et la mer.

4.1 Forillon, un parc national intégré au milieu

La 1^{re} stratégie clé consiste pour le parc à s'ouvrir sur l'extérieur et à s'intégrer aux différents milieux auxquels il s'identifie, notamment à sa région d'appartenance et à la communauté scientifique. Le parc souhaite ainsi être en mesure de résoudre des problématiques dont la solution dépasse ses frontières administratives, jouer son rôle dans la région, prendre part à la synergie de ces milieux et s'assurer leur appui.

Qu'il s'agisse de l'augmentation de sa fréquentation et du développement touristique régional, de son isolement du grand écosystème forestier ou de l'acquisition et du transfert de connaissances, le parc ne peut pas atteindre ses objectifs en travaillant en vase clos.

4.1.1 L'augmentation de la fréquentation du parc

Défis et éléments contextuels – rappel

- La fréquentation du parc a chuté de plus de 12 % entre 2002 et 2007.
- Le milieu régional souhaite vivement que le parc continue à jouer son rôle de produit d'appel et augmente sa fréquentation.
- L'offre de services du parc et de la région est relativement peu développée en dehors de la haute saison.
- Le parc possède des attraits exceptionnels et authentiques, mais certaines infrastructures méritent d'être rafraîchies.
- Le parc est situé loin des grands centres urbains.

4.1.1.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

Cette 1^{re} stratégie clé porte d'abord sur un enjeu prioritaire pour le parc : l'accroissement de sa fréquentation. En effet, le parc table sur ses contacts avec les visiteurs et leur satisfaction pour susciter leur attachement, augmenter sa notoriété et obtenir du public le soutien nécessaire à sa pérennité. De plus, les visiteurs contribuent à la génération des revenus du parc. Toutefois, le parc ne peut réaliser cet objectif seul. Il doit pouvoir compter sur l'accueil chaleureux de la population locale, mais aussi sur une offre de services minimale complémentaire – ravitaillement en carburant, hébergement, restauration, etc. – à proximité du parc, en toutes saisons. L'environnement du parc participe, en effet, à l'expérience des visiteurs de l'aire patrimoniale. Comme la collectivité a choisi d'appuyer son développement notamment sur le tourisme, elle et le parc ont tout intérêt à travailler



La découverte du parc national Forillon en hiver
Parcs Canada / J.-P. Huard

ensemble à coordonner leur offre respective et leurs efforts de promotion. Une fréquentation touristique plus importante de la région peut avoir des effets multiplicateurs sur celle du parc. À l'inverse, l'augmentation de la fréquentation du parc génère des retombées positives sur l'industrie touristique régionale et lui permet de jouer un rôle important dans l'économie de son milieu d'appartenance. En participant ainsi à la croissance de la région, le parc pourra renforcer ses liens avec celle-ci.

Afin d'attirer plus de visiteurs, le parc travaillera d'abord au renouvellement de son offre. Il peut ainsi espérer séduire des publics qui ne fréquentent pas le parc actuellement et donner le goût à ses visiteurs d'y revenir plus souvent. Il en tirera un soutien plus grand à la conservation et multipliera ses possibilités de remplir sa mission d'éducation. Dans sa démarche, le parc confirmera d'abord sa connaissance de ses marchés et s'assurera que le produit, l'identité du parc et ce qui fait son unicité par rapport à d'autres aires patrimoniales et à d'autres produits touristiques sont bien définis. En se concentrant sur ce qu'il est et sur la place qu'il occupe, le parc soignera

les fondements patrimoniaux du produit – des écosystèmes en santé et des ressources culturelles bien gérées – et en améliorera plus efficacement les différents segments.

Fort de connaissances accrues de l'utilisation que les visiteurs font de Forillon de même que des besoins et attentes des visiteurs actuels et potentiels, le parc examinera ses activités d'interprétation, ses activités récréatives, ses services et ses infrastructures au regard de leur contribution aux expériences de visite et d'apprentissage. Cette approche l'aidera à apporter des changements pertinents à son offre. L'augmentation des possibilités de vivre des expériences exceptionnelles, en toutes saisons, dans un lieu accueillant, bien entretenu et qui répond aux désirs des visiteurs est aussi un facteur susceptible de concourir à l'accroissement de la fréquentation du parc et à la création d'un sentiment d'appartenance. Enfin, le parc contribuera, avec le milieu, à la préservation, à la découverte et à l'appréciation de la richesse du patrimoine naturel de son environnement gaspésien. Il s'intéressera en particulier aux paysages significatifs et exceptionnels et au caractère maritime de la région, qui sont des vecteurs incontournables de l'expérience du visiteur du parc national Forillon.

Pour qu'un plus grand nombre de visiteurs et de non-visiteurs viennent au parc national Forillon, s'y sentent chez eux et l'adoptent, le parc consacrera aussi des efforts plus importants à la promotion, à la publicité et aux communications et il accroîtra son intégration régionale en ce domaine. Le parc saisira les occasions pertinentes



Forillon : une expérience exceptionnelle de rapprochement avec la mer et la montagne
Parcs Canada / C. Tremblay

de promotion qui se présentent, les paramètres du renouvellement de l'offre lui servant de guides quant au choix des cibles, des messages et des moyens. En plus de s'inscrire dans les initiatives nationales de promotion de l'Agence, il continuera de s'associer avec des partenaires du milieu régional avec qui il a des intérêts communs. Des contacts assidus contribueront à améliorer la compréhension des responsabilités respectives du parc et du milieu dans l'expansion de l'activité touristique. Afin d'accroître sa fréquentation et son intégration régionale, le parc mettra également l'accent sur la promotion auprès des clientèles locales, et en particulier auprès des écoles, dont les élèves deviendront ainsi les ambassadeurs du parc dans le milieu. Enfin, le parc utilisera toutes ses actions de communication,



Un kayakiste s'imprègne des milieux marin et côtier du parc.
Parcs Canada / J. Pleau

à l'intérieur comme à l'extérieur du parc, pour accroître sa notoriété de sorte que le public, même celui qui ne viendra jamais au parc, ne pourra s'empêcher de s'y attacher et de se l'approprier.

4.1.1.2 Objectifs, actions et cibles-résultats

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Mettre à jour les connaissances essentielles au renouvellement de l'offre et au renforcement de la promotion.	En collaboration avec le milieu, confirmer notre connaissance des marchés régionaux, nationaux et internationaux et en identifier les segments.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de l'année¹⁶ 2011-2012, les tendances qui s'appliquent au parc national Forillon seront connues et les segments des marchés auront été définis. Dès que des outils sont disponibles, les motivations des non-visiteurs seront précisées par des données scientifiques.
	Améliorer le positionnement du parc par rapport aux clientèles cibles de même qu'à l'offre et aux objectifs régionaux en matière de tourisme et à l'offre des autres aires patrimoniales protégées.	<ul style="list-style-type: none"> Une étude sur l'expérience du visiteur au parc national Forillon sera réalisée en 2010-2011. À la fin de l'année 2011-2012, le produit « parc national Forillon » aura été défini et positionné.
	Valider les axes de communication qui répondent aux attentes des principaux segments de clientèle et aux expériences d'apprentissage souhaitées.	<ul style="list-style-type: none"> Les axes de communication seront validés d'ici la fin de l'année 2011-2012.

16. Dans les tableaux qui suivent, le terme « année » désigne l'année financière de Parcs Canada, qui débute le 1^{er} avril d'une année pour se terminer le 31 mars de l'année suivante. Deux dates liées par un trait d'union représentent également une année financière.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
<p>Améliorer les différents segments du produit, renouveler l'offre de services du parc et accroître la gamme des possibilités de vivre des expériences de visite et d'apprentissage enrichissantes, dans un milieu sécuritaire.</p> <p>Les actions et les cibles-résultats découlant de cet objectif s'appuieront sur des informations récentes en sciences sociales, produites par Parcs Canada et ses partenaires.</p>	<p>Préparer un plan d'expérience de visite et en commencer la mise en œuvre, en mettant à contribution les intervenants du milieu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'expérience de visite sera complété et sa mise en œuvre, amorcée d'ici la fin de l'année 2011-2012.
	<p>Préparer et offrir un programme d'activités, des infrastructures et des équipements adaptés à la clientèle des croisières internationales, en complémentarité avec le milieu et en collaboration avec des partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Des activités seront développées et offertes pour la saison des croisières. Les infrastructures et les équipements seront adaptés d'ici la saison 2011.
	<p>Accroître et bonifier, en partenariat avec le milieu, l'offre de services et d'activités personnalisés en dehors de la haute saison.</p>	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de l'année 2013-2014, un produit aura été développé pour l'automne et pour l'hiver respectivement et les installations auront été adaptées aux nouveaux produits avant leur mise en marché.
	<p>Avec l'appui du milieu, améliorer l'état des composantes naturelles et culturelles du parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Voir les actions et les cibles-résultats à cet effet, dans les trois stratégies clés.
	<p>Améliorer l'expérience de camping et diversifier les modes d'hébergement dans le parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de l'année 2011-2012, les campings auront été rénovés afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle. Les autres formes d'hébergement à privilégier dans le parc seront déterminées d'ici la fin de 2012-2013.
	<p>Rafraîchir ou renouveler les infrastructures et les produits de communication au public qui sont pertinents au regard de l'expérience du visiteur et de l'éducation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les infrastructures seront examinées au regard des besoins des visiteurs et les actions urgentes seront prises suivant les orientations des plans d'interprétation et d'expérience du visiteur d'ici la fin de l'année 2013-2014. La contribution du Centre récréatif à l'ensemble de l'expérience de visite sera redéfinie d'ici la fin de l'année 2012-2013. Certains produits de communication et activités personnalisées seront améliorés dès l'achèvement, à la fin de 2010-2011, du plan d'interprétation et de l'étude sur l'expérience du visiteur.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
	Revoir l'accueil au parc, la signalisation, les cartes et autres outils d'orientation, en collaboration avec les partenaires du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de 2011-2012, l'accueil aura été revu, dans le cadre de la préparation du plan d'expérience de visite, et la mise à jour de la signalisation du parc aura été complétée.
	Enlever les vestiges du quai de l'Anse-aux-Amérindiens qui menacent la sécurité publique et compenser cette perte en documentant le site de façon approfondie et en bonifiant l'interprétation in situ.	<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de l'année 2011-2012, ces vestiges seront enlevés après avoir été relevés, le site sera documenté et l'interprétation in situ sera bonifiée.
	Contribuer, avec le milieu, à la préservation, à la découverte et à l'appréciation de la richesse du patrimoine naturel et culturel de la région de la Gaspésie où se trouve le parc.	<ul style="list-style-type: none"> La communication de messages liés à ce patrimoine et incitant les visiteurs à aller le découvrir sera incluse dans le plan d'interprétation du parc, qui sera complété d'ici la fin de 2010-2011.
Accroître la notoriété du parc et augmenter sa fréquentation de 2% par année pour les cinq prochaines années. Cet objectif peut varier selon la conjoncture économique.	Se donner de meilleurs outils pour estimer la fréquentation et orienter les besoins de promotion.	<ul style="list-style-type: none"> Les objectifs de fréquentation seront établis par saison d'ici la fin de 2011-2012. La méthode d'estimation de fréquentation du parc, qui remonte à 2001, sera mise à jour en 2011 et inclura l'estimation de la fréquentation pour la période de novembre à mai.
	Se donner des moyens plus efficaces pour augmenter la fréquentation du parc.	<ul style="list-style-type: none"> Au cours de l'année 2009-2010, l'organigramme du parc aura été restructuré pour mieux répondre aux besoins du milieu et de l'organisation en matière d'expérience du visiteur et de relations externes. Le parc s'associe aux intervenants régionaux pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication et de marketing orientées en fonction des besoins et des attentes des clientèles cibles identifiées et du produit « parc national du Canada Forillon ». La promotion du parc dans toutes ses saisons est intensifiée, en s'inscrivant dans des initiatives corporatives, régionales et spécialisées.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
	Développer davantage les possibilités de partenariat pour la livraison des programmes d'interprétation qui sont complémentaires à l'offre de services du parc et compatibles avec son mandat.	<ul style="list-style-type: none"> Le repérage de partenaires potentiels (clubs, sociétés historiques, musées, etc.) et une analyse des possibilités seront effectués d'ici la fin de l'année 2013-2014.



La croisière aux baleines attire de nombreux visiteurs.
Parcs Canada / É. Le Bel

4.1.1.3 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 1^{re} stratégie clé et l'augmentation de la fréquentation du parc

Le parc entend aussi, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Contribuer, avec le milieu, à l'amélioration des outils de cueillette d'informations auprès des visiteurs et échanger avec les intervenants les conclusions des études réalisées.
- Sensibiliser les intervenants du milieu touristique régional à leur influence sur l'expérience de visite et les tenir au courant des besoins et des attentes du parc.
- Offrir aux visiteurs des activités et des installations sécuritaires compatibles avec les valeurs patrimoniales et environnementales du parc et, en collaboration avec les concessionnaires et les autres partenaires, inciter les diverses clientèles à respecter ces valeurs de même que la réglementation et les mesures de sécurité en vigueur.
- Travailler en complémentarité avec l'entreprise privée pour une offre de camping (services et promotion) et d'hébergement alternatif toujours plus adaptée aux besoins et attentes des visiteurs.
- Sensibiliser régulièrement les intervenants concernés (Ville, Municipalité régionale de comté [MRC], ministère des Transports, etc.) et les résidents de la région aux préoccupations et aux objectifs du parc quant à la gestion des paysages, la circulation et la signalisation, et quant à la préservation et à la mise en valeur du caractère maritime de la région; participer aux processus initiés par les différents intervenants de la région en ces matières.
- Tenir compte, dans toute décision, du fait que l'expérience de visite à Forillon s'inscrit nécessairement dans une expérience gaspésienne.
- Stimuler la fréquentation régionale en invitant la population à participer périodiquement à des activités spéciales et à se procurer un passeport annuel, et en maintenant des relations étroites avec les écoles.
- Entretenir des liens avec les collègues et les universités afin d'accroître leur fréquentation et leur utilisation du parc.

4.1.2 L'isolement du parc

Défis et éléments contextuels – rappel

- Le parc est majoritairement bordé d'eau et de secteurs développés, ce qui ne favorise pas la libre circulation de la faune terrestre entre le parc et le grand écosystème régional.
- Le parc doit agir avant que le développement du territoire ne fasse complètement obstacle au passage aisé de certains animaux terrestres d'une partie de l'écosystème à l'autre.

4.1.2.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

Cette 1^{re} stratégie clé s'applique également à l'écosystème forestier du parc, menacé à long terme d'être fortement isolé du grand écosystème auquel il appartient, par le développement domiciliaire, commercial et industriel des abords de la route 197, et d'en voir ultimement sa santé affectée. En vertu du principe de précaution, la meilleure approche semble être de préserver, de chaque côté de cette route, à l'extérieur du parc, des « corridors » ou aires non aménagés qui permettront à la faune de continuer, à long terme, de se déplacer librement entre l'écosystème

forestier du parc et le reste de son habitat naturel¹⁷. Cette action préventive, qui exclut l'acquisition de nouveaux territoires par l'expropriation, ne peut être mise en œuvre par le parc seul. Elle exigera la participation et la collaboration de divers intervenants régionaux et nationaux, avec lesquels le parc entretient déjà des échanges à ce sujet, de même que l'appui du public. Elle nécessitera aussi l'application d'une stratégie de communication pour assurer l'information, la sensibilisation et l'engagement de la population.

L'intégration accrue du parc dans le grand écosystème forestier régional favorisera la diversité génétique et l'abondance des espèces. Elle contribuera ainsi à maintenir la santé écologique du parc et à offrir aux visiteurs un milieu plus propice aux expériences et aux apprentissages. Elle stimulera l'acquisition de connaissances de même que leur transfert aux gestionnaires et scientifiques concernés et enrichira les messages destinés au grand public. Elle concourra enfin à la notoriété du parc comme gestionnaire d'écosystèmes.

L'établissement de corridors fauniques devrait progressivement inciter les populations animales à moyen et grand domaines vitaux comme la martre d'Amérique, l'ours noir, l'orignal et le lynx, notamment, à traverser la route 197 dans les zones prévues à cet effet, qui seront signalisées au profit des conducteurs routiers. La sensibilisation du public et la participation du milieu, essentielle au succès de cette entreprise, contribueront à accroître le sentiment d'appartenance au parc.

4.1.2.2 Objectifs, actions et cibles-résultats

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Atténuer l'effet de la fragmentation du milieu naturel pour assurer à long terme le maintien des populations fauniques.	Prendre, en collaboration avec les intervenants de la région et en partenariat avec Conservation de la nature Canada (CNC), les mesures préventives nécessaires pour protéger des corridors ou zones naturelles de déplacement entre le parc et le côté ouest de la route 197.	<ul style="list-style-type: none">• Une entente avec CNC sera signée en 2009-2010 et la mise en place de mesures de protection des corridors aura été complétée, en collaboration avec l'organisme, d'ici la fin de 2010-2011.• Quatre corridors ayant une largeur minimale de 180 m auront été protégés au terme de l'année 2013-2014.

17. Aucune infrastructure (tunnel ou passerelle) n'est actuellement jugée nécessaire pour la traversée de la route elle-même.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
	Mesurer le taux de connectivité entre certaines populations animales du parc et celles en périphérie.	<ul style="list-style-type: none"> L'abondance relative de la martre dans le parc et à l'ouest de la route 197 sera évaluée d'ici la fin de 2011-2012.
	Sensibiliser la population, les visiteurs et les intervenants locaux à la problématique de la libre circulation des espèces fauniques entre le parc et le grand écosystème régional.	<ul style="list-style-type: none"> Une stratégie de communication, complétée par des actions en diffusion externe visant l'éducation du public, aura été développée et mise en œuvre au terme de l'année 2010-2011.
	Mettre à jour les données sur les infrastructures et les activités contribuant à la fragmentation du milieu terrestre en périphérie du parc.	<ul style="list-style-type: none"> La cartographie des corridors potentiels le long de la route 197 sera mise à jour d'ici la fin de 2009-2010.



L'ours, un habitant respecté du parc
Parcs Canada / S. Ouellet

4.1.2.3 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 1^{re} stratégie clé et l'isolement du parc

Le parc entend aussi, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Tenir à jour les données sur les infrastructures et les activités contribuant à la fragmentation du milieu terrestre et aquatique du parc et appliquer les mesures appropriées.
- Sensibiliser de façon régulière la population, les visiteurs et les intervenants locaux à la problématique de la libre circulation des espèces fauniques entre le parc et le grand écosystème régional.
- Réaliser les suivis liés à la problématique de l'isolement qui sont prévus dans le programme de surveillance de l'intégrité écologique.

4.1.3 L'acquisition et le transfert des connaissances

Défis et éléments contextuels – rappel

- Les connaissances de base au sujet des composantes et des processus naturels du parc sont à compléter et certaines sont à mettre à jour.
- Le parc, qui est l'une des deux grandes aires protégées de la région, doit communiquer davantage les résultats des études effectuées sur son territoire, notamment à la région et au milieu scientifique.
- La contribution de partenaires à l'acquisition de connaissances doit être planifiée et mieux définie.

Enfin, cette 1^{re} stratégie clé a également trait à l'acquisition et à la diffusion des connaissances. Dans cette perspective, il importe pour le parc national Forillon d'accroître son intégration à la communauté et sa notoriété auprès du public.

4.1.3.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

En se positionnant davantage auprès des milieux scientifique et universitaire comme un site

incontournable pour l'étude des changements climatiques, par exemple, le parc pourra acquérir des connaissances utiles à une meilleure adaptation à ces changements. Le parc entend également accueillir des participants externes dans la réalisation de projets de recherche et de surveillance qui le permettent. En outre, les mécanismes d'échange de connaissances scientifiques avec le public, les gestionnaires de l'écosystème régional et les chercheurs seront améliorés. Ainsi, le parc pourra bénéficier de connaissances qu'il n'aurait pas les moyens d'acquérir autrement, augmenter sa notoriété et susciter des synergies très productives. Le parc pourra également jouer plus efficacement son rôle de milieu de référence à l'intérieur de l'écosystème régional. Ses activités de surveillance et de recherche – naturellement rattachées à son mandat – et ses liens plus étroits avec le milieu scientifique et le monde régional contribueront à l'avancement des connaissances et à de meilleurs choix de gestion. Enfin, l'attachement de la région et du grand public au parc sera stimulé par des activités récurrentes telles la présentation de communications à l'extérieur du parc et l'offre de produits de vulgarisation scientifique. Les jeunes, en particulier, profiteront d'un contact accru avec la science appliquée à un milieu florissant dont ils ont tout à découvrir.



Phoques au repos
Parcs Canada / S. Ouellet

4.1.3.2 Objectifs, actions et cibles-résultats

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Améliorer les mécanismes de transfert des connaissances scientifiques au grand public, aux gestionnaires du grand écosystème et aux chercheurs.	Diffuser les informations pertinentes concernant les activités de recherche et de surveillance récentes et en cours.	<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de 2012-2013, ces renseignements seront placés sur le site Internet de l'Agence. D'ici la fin de 2009-2010, la liste de distribution existante des rapports produits pour le parc aura été mise à jour, y incluant des organismes de l'extérieur. Tous les rapports de surveillance et de recherche réalisés au cours des cinq années suivant l'approbation du plan directeur auront été diffusés à la fin de 2013-2014.
Accroître l'intégration du parc à la communauté scientifique et augmenter l'attachement du milieu régional et des visiteurs au parc.	Accueillir des participants externes dans la réalisation de projets de recherche et de surveillance qui le permettent.	<ul style="list-style-type: none"> Le répertoire des projets de recherche et de surveillance pouvant accueillir des participants externes sera mis à jour d'ici la fin de 2009-2010. D'ici la fin de 2011-2012, une activité annuelle d'éducation du public en diffusion externe permettant de faire vivre aux visiteurs et à la clientèle scolaire une expérience de recherche ou de surveillance de l'intégrité écologique en milieu naturel sera développée et mise en œuvre.

4.1.3.3 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 1^{re} stratégie clé et l'acquisition et le transfert des connaissances

Le parc entend aussi, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Consulter régulièrement la Nation Miemac de Gespeg afin que ses connaissances traditionnelles, le cas échéant, contribuent à la protection du patrimoine naturel et culturel.
- Poursuivre la mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité écologique.
- Mettre sur Internet, de façon régulière, les informations concernant les activités de recherche et de surveillance.
- Mettre à jour annuellement la liste de distribution des rapports de recherche et de surveillance.
- Présenter à l'extérieur du parc, en moyenne une à deux fois par année, des communications pour renseigner la population et les intervenants locaux sur des sujets d'intérêt liés à la gestion du parc, telles les activités de recherche et de surveillance.
- Participer à au moins un événement de diffusion par année à l'intention de la clientèle scientifique.
- Préparer des produits de vulgarisation scientifique à l'intention du public, et en particulier de la clientèle scolaire.

4.1.4 Autres activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 1^{re} stratégie clé

Certaines autres activités non prioritaires, néanmoins importantes et en lien avec cette stratégie clé, vont suivre leur cours. Ainsi, le parc va, notamment, continuer à :

- Assurer, en collaboration avec les pêcheurs et le ministère des Pêches et des Océans, le suivi annuel de la population de homard dans les eaux du parc.
- Mettre à jour ses connaissances sur l'écosystème marin du parc avec l'aide de partenaires.
- Contribuer, en collaboration avec les pêcheurs locaux et les autorités compétentes, à la prise des mesures d'atténuation appropriées pour minimiser les impacts sur l'intégrité

écologique du parc des autres pêches commerciales, telle celle du pétoncle, de même que, le cas échéant, des activités de mariculture pratiquées à proximité du parc.

- Continuer de jouer le rôle qui est dévolu à Parcs Canada par la *Loi sur les espèces en péril* dans la protection de celles qui fréquentent le parc national Forillon :
 - collaborer avec les intervenants concernés à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de rétablissement des espèces en péril qui fréquentent le parc de façon régulière;
 - sensibiliser les visiteurs et le public à la protection des espèces en péril afin de conserver et de stimuler leur appui à la protection de ces ressources exceptionnelles.



La pêche au homard est pratiquée au large du parc.
Parcs Canada / S. Ouellet

4.2 Le parc national Forillon, face à un environnement naturel en évolution

La 2^e stratégie clé consiste à prendre des mesures concrètes pour s'adapter à l'évolution du milieu naturel du parc, et en particulier à des changements affectant son authenticité, tant sur le plan écologique que culturel, et sa capacité d'offrir des expériences de visite et d'apprentissage de qualité.

Le parc entend faire face aux transformations dont les répercussions sur son territoire commandent une attention immédiate et soutenue. Il adoptera ainsi des mesures qui permettront de mieux connaître ces changements, d'en modifier au besoin le cours, d'en atténuer les effets négatifs ou de saisir les occasions d'expériences et d'éducation qu'ils procurent.

Cette stratégie clé se concentrera principalement sur l'adaptation du parc à la modification de la dynamique naturelle de son littoral et à l'évolution de ses paysages, tout en s'appuyant sur une gestion environnementale exemplaire.

4.2.1 La modification de la dynamique naturelle du littoral

Défis et éléments contextuels – rappel

Le parc national Forillon subit les effets des changements climatiques sur ses côtes, en particulier à Penouille et le long de la route du Banc, où les épisodes sévères et réguliers d'érosion menacent l'intégrité écologique et les occasions d'expériences de visite et d'apprentissage.

4.2.1.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfices

Cette 2^e stratégie clé s'applique en priorité à l'écosystème côtier, où la dynamique naturelle du littoral se modifie depuis quelque vingt-cinq ans

et où la majorité des produits et des activités du parc sont offerts. L'érosion, vraisemblablement accentuée par des infrastructures mises en place pour limiter ses effets et par les changements climatiques, ne peut être contrecarrée à court terme par des actions locales. Le parc veillera plutôt à repositionner l'expérience du visiteur en milieu côtier et à continuer à surveiller la dynamique du littoral. Il travaillera également à l'éducation du public afin d'améliorer sa compréhension des phénomènes liés aux changements climatiques et de le préparer aux ajustements qui découleront, en particulier, des impacts de l'érosion dans le parc. Cette stratégie concourra à améliorer l'état de l'écosystème côtier, jugé passable dans le dernier rapport sur l'état du parc. Elle favorisera la protection des ressources culturelles menacées par ce phénomène et permettra de conserver aux visiteurs l'accès aux secteurs affectés. Enfin, elle contribuera, par une offre d'expériences améliorée, à l'augmentation de la fréquentation du parc. (Voir les chapitres sur les secteurs de Penouille et Nord)



Vague de tempête dans le secteur de la route du Banc
Parcs Canada / D. Sigouin

4.2.1.2 Objectifs, actions et cibles-résultats

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Repositionner l'expérience du visiteur en milieu côtier.	Évaluer les risques et les impacts générés dans le parc par les changements climatiques et appliquer aux infrastructures et aux activités les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires.	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur de Penouille et la route du Banc, qui sont particulièrement touchés par les effets des changements climatiques, auront fait l'objet de mesures d'atténuation et d'adaptation d'ici la fin de 2012-2013. (Voir le secteur de Penouille et le secteur Nord) Un plan d'action sera préparé pour les autres endroits menacés du parc d'ici la fin de 2013-2014 et des mesures d'urgence seront prises lorsque requises.
	Repenser l'offre d'occasions d'expériences de visite et d'apprentissage en milieu côtier en fonction des contraintes et des possibilités engendrées par la modification de la dynamique naturelle du littoral.	<ul style="list-style-type: none"> Un projet intégrant ces deux volets du mandat et la protection de l'intégrité écologique aura été réalisé d'ici la fin de 2012-2013 à Penouille et dans l'aire de la route du Banc. (Voir les secteurs de Penouille et Nord)
Améliorer la compréhension du public des phénomènes liés aux changements climatiques et le préparer aux ajustements qui découleront des impacts de l'érosion dans le parc.	Mettre en place des outils pour communiquer à l'auditoire visé les impacts des changements climatiques et les efforts déployés par le parc pour adapter sa gestion.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de 2011-2012, des messages auront été préparés et leur communication aura été intégrée au plan d'interprétation et au programme d'éducation en diffusion externe.

4.2.1.3 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 2^e stratégie clé et la modification du littoral

Le parc entend aussi, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Poursuivre la surveillance de la dynamique du littoral.
- Inviter annuellement les écoles de la région, et en particulier les clientèles concernées en fonction du Programme de formation de l'école québécoise, à utiliser le parc et les outils éducatifs mis à leur disposition pour mieux comprendre les changements climatiques.

4.2.2 L'évolution des paysages

Défis et éléments contextuels – rappel

- Plusieurs paysages naturels et culturels du parc qui sont significatifs ou exceptionnels ont évolué de telle sorte qu'ils ont perdu de leur valeur de témoignage ou sont devenus difficilement accessibles ou perceptibles.
- L'altération du couvert forestier, avant la création du parc, a vraisemblablement entraîné le déclin de certaines espèces représentatives de la région naturelle.
- La contribution des paysages naturels et culturels à la création d'expériences de visite et d'apprentissage extraordinaires doit être renforcée.

4.2.2.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

Par ailleurs, la 2^e stratégie clé vise à renforcer le contact personnel du visiteur avec le caractère authentique du parc au moyen d'une immersion dans ses paysages significatifs et exceptionnels. La réunion, en ce lieu, de la montagne – avec sa forêt et ses nombreux cours d'eau – et de la mer produit des paysages typiquement gaspésiens

dont la beauté, préservée par le parc, justifie qu'on s'y rende. Des vues sur la mer sont cependant aujourd'hui obstruées par la végétation. Afin de sauvegarder le patrimoine maritime du parc et de le faire goûter pleinement aux visiteurs, elles seront dégagées et entretenues suivant le plan de gestion des paysages qui sera préparé et mis en œuvre. Ces liens visuels font partie de l'expérience de visite attendue et leur maintien, de l'attrait exercé par le parc. Les paysages significatifs et exceptionnels du parc seront aussi inventoriés et évalués pour en connaître la valeur historique. Des paysages culturels autrefois particulièrement révélateurs, envahis – conformément à l'évolution naturelle du milieu – par la végétation, seront remis en état, puis entretenus. Certains paysages caractérisés par des espaces ouverts, réservés par les anciens résidants ou exploitants aux activités domestiques et de production, y compris l'agriculture, pourront à nouveau être appréciés par les visiteurs, en relation, le cas échéant, avec les bâtiments et les infrastructures qui y sont associés.

Des percées visuelles qui permettaient autrefois de surveiller ces activités, la mer, les quais et d'autres sujets d'intérêt, tels que les allées et venues dans la communauté, et la baie de Gaspé à partir de Fort Péninsule, seront aussi rétablies à des fins d'interprétation. L'aménagement d'espaces ouverts pourra enfin favoriser l'observation des formations géomorphologiques et de la faune du parc. En somme, la gestion des paysages, suivant le nouveau plan, permettra leur valorisation, de



Paysage humanisé

«Tournesol à flancs de coteau», peinture de Bernard Pelletier, collection Parcs Canada, partie

même que la préservation, la compréhension et la promotion de ceux qui sont significatifs et exceptionnels, en tenant compte de l'intégrité écologique, de la gestion des ressources culturelles, de l'expérience de visite et de l'éducation.

Le milieu forestier, dont le couvert a été altéré par un déboisement substantiel justifié par l'agriculture et l'exploitation forestière, se reconstruit lentement. Cette évolution du paysage forestier doit être orientée et soutenue par des interventions contribuant à y rétablir une structure d'âge plus proche de celle qui résulte des processus naturels et une composition forestière plus représentative de la région naturelle du parc. La santé et l'authenticité de l'écosystème et, par ricochet, l'expérience du visiteur en bénéficieront. Comme la mosaïque forestière définit les conditions de l'habitat de la plupart des espèces terrestres, ces actions favoriseront l'intégrité écologique. À long terme, un paysage plus riche et plus typique, aux composantes fauniques et floristiques diversifiées, caractéristiques et en santé, s'offrira aux contemplateurs et aux visiteurs actifs en promenade dans le parc ou en camping. À court et moyen terme,

les activités qui se dérouleront sur les sites de brûlage et de travaux sylvicoles contribueront à alimenter les programmes de diffusion externe et d'éducation, fournissant au public, y compris aux jeunes et aux groupes scolaires, des occasions d'apprentissage enrichissantes. La mise en place de moyens de communication efficaces, tant à l'interne qu'à l'externe, contribuera à la création de liens durables avec les scientifiques et les intervenants du milieu, qui pourront bénéficier des occasions de partenariat et du transfert technologique générés.



Les jeunes peuplements et les peuplements de feuillus sont surreprésentés tandis que d'autres, comme les résineux, sont sous-représentés.

Parcs Canada / N. Boisvert

4.2.2.2 Objectifs, actions et cibles-résultats

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Permettre aux visiteurs un contact personnel avec le caractère authentique du parc par une immersion dans ses paysages significatifs et exceptionnels, tant culturels que naturels.	Préparer et mettre en œuvre un plan de gestion des paysages du parc intégrant leur protection et leur valorisation.	<ul style="list-style-type: none"> Le plan de gestion des paysages sera complété d'ici la fin de 2012-2013 et mis en œuvre à partir de 2013-2014. Les actions pressantes en matière d'entretien et de préservation de vues mettant en relation les composantes du patrimoine maritime, la mer et le visiteur seront déterminées en priorité.
	Maximiser les possibilités de faire comprendre et apprécier par les visiteurs les valeurs associées aux paysages du parc national Forillon au moyen de programmes d'interprétation et d'expérience de visite qui répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> Le plan d'interprétation sera complété en 2010-2011 et le plan d'expérience de visite, en 2011-2012.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Favoriser la découverte d'un milieu forestier (et aquatique) riche et typique, aux composantes fauniques et floristiques diversifiées, caractéristiques et en santé.	Élaborer un plan de gestion de la composition du couvert forestier du parc en collaboration avec les intervenants concernés.	<ul style="list-style-type: none"> Le plan, qui identifiera les besoins concernant d'autres espèces tel le cèdre, sera réalisé d'ici la fin de l'année 2013-2014.
	Encourager à la fois la découverte autonome et les excursions guidées (ornithologiques et autres), dans le respect des ressources patrimoniales du parc.	<ul style="list-style-type: none"> Les produits de communication et d'interprétation pour les visites guidées et autonomes auront été renouvelés au terme de l'année 2013-2014, de façon à renforcer les messages d'importance et les expériences liés au paysage forestier du parc.
	Améliorer le réseau de sentiers du parc, notamment pour permettre un contact plus intime avec les ressources.	<ul style="list-style-type: none"> La possibilité d'ajouter des segments au réseau de sentiers sera examinée et l'aménagement des sentiers retenus sera entrepris d'ici la fin de 2013-2014. La pertinence d'augmenter les installations sur le sentier international des Appalaches sera examinée d'ici la fin de 2010-2011.
Faire comprendre et apprécier les valeurs associées aux paysages du parc national Forillon à l'extérieur du parc.	Déterminer les messages clés d'importance nationale relatifs aux paysages et développer une stratégie pour les communiquer aux clientèles externes.	<ul style="list-style-type: none"> Les messages seront développés et progressivement intégrés aux outils utilisés pour l'éducation du public en diffusion externe d'ici la fin de 2010-2011.
	Explorer les possibilités de développer, en partenariat avec les organismes dont le mandat touche la protection et la mise en valeur des paysages, de nouveaux moyens de diffusion externe.	<ul style="list-style-type: none"> Le repérage de partenaires potentiels et l'analyse des possibilités seront effectués d'ici la fin de l'année 2013-2014.
	Investir dans l'élaboration de programmes éducatifs novateurs et actualiser le site Internet afin d'informer plus efficacement divers publics à l'extérieur du parc, dont les visiteurs virtuels.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de l'année 2013-2014, un programme éducatif aura été développé à cet effet. Le site Internet aura été actualisé à la fin de 2013-2014.
	Développer des activités pédagogiques externes pour les écoles de la région et pour le Coin de l'enseignant (site Internet national) ou des jeux pour la Zone jeunesse du site et en faire la promotion, avec l'aide de partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> Le parc développera une activité pédagogique externe dans le cadre de son programme scolaire d'ici la fin de 2013-2014.

4.2.2.3 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 2^e stratégie clé et l'évolution des paysages

Le parc entend aussi, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Poursuivre les recherches historiques et archéologiques relatives à l'évolution des paysages, au gré des besoins liés à la réalisation du mandat du parc.
- Continuer l'application du programme de restauration du pin blanc et de maintien du chêne rouge et assurer, dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique, le suivi de la composition forestière dans le parc.
- Susciter et profiter des occasions de communiquer les messages importants concernant l'évolution des paysages et les valeurs qui leur sont associées, par exemple dans le cadre d'activités de promotion, de salons régionaux, de conférences, de publications, etc.

4.2.3 La gestion environnementale

Enfin, la 2^e stratégie clé reconnaît qu'en maintenant des pratiques exemplaires de gestion environnementale, le parc peut participer à l'évolution de son milieu naturel et à l'amélioration de l'environnement en général. La poursuite de telles pratiques au parc national Forillon rend également celui-ci plus attrayant pour les visiteurs et plus susceptible d'éveiller leur attachement. Elle peut contribuer à la notoriété du parc et devenir une source de fierté pour l'ensemble des Canadiens.

4.2.3.1 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 2^e stratégie clé et la gestion environnementale

Le parc entend, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Poursuivre les efforts en matière de gestion environnementale, et en particulier :
 - examiner, notamment avec la Ville de Gaspé, les possibilités de partenariat pour la gestion des matières résiduelles;
 - optimiser les opérations courantes de manière à induire le moins possible d'empreintes sur les écosystèmes du parc et l'environnement régional :
- mettre à jour, de façon régulière, le plan d'action spécifique de l'unité de gestion de la Gaspésie¹⁸ en matière de gestion de l'environnement et les priorités quant aux investissements requis;
- appliquer les actions prévues dans ce plan d'action, en particulier pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et, lorsque c'est possible, adopter des produits locaux et écologiques;
- inciter les partenaires d'affaires à mettre en application les principes du développement durable et les initiatives de gestion environnementale dans leurs opérations, par des dispositions à cet effet dans leurs contrats;

18. La *Stratégie de développement durable* et, plus particulièrement, le *Plan d'action de gestion de l'environnement de l'unité de gestion de la Gaspésie* ont pour objet de préciser, à l'échelle de l'Agence et à celle de l'Unité de gestion respectivement, les objectifs, les engagements et les actions à prendre en matière de gestion environnementale. Celle-ci couvre divers aspects, allant de la qualité de l'eau et la consommation d'énergie à l'utilisation de produits chimiques et aux sites contaminés. Elle comporte également toute une gamme d'activités, du recyclage à la remise en état de paysages perturbés, en passant par la réduction de la consommation des ressources et des gaz à effet de serre.

- conserver l'usage de mettre en place un service de transport en commun approprié lorsque les besoins le justifient; examiner alors, lorsque cela est pertinent, les possibilités de collaborer avec des partenaires telles que la Ville, la MRC et la Commission scolaire.
- adopter des normes de construction de bâtiments verts et intégrer des solutions écologiques dans les travaux de rénovation, à l'intérieur du parc, lors que c'est possible;
- tenir compte des impacts cumulatifs dans la prise de décisions liées aux nouveaux projets et activités, y compris la réfection et le réaménagement des installations et des infrastructures.
- Promouvoir les conditions et les bienfaits d'une gestion environnementale exemplaire, en :
 - continuant d'informer et de sensibiliser les employés, les partenaires, les visiteurs et les publics externes quant aux choix responsables et aux actions préventives qui favorisent la protection de l'environnement;
 - communiquant davantage les efforts consentis et les mesures entreprises par le parc pour rendre ses opérations plus durables;
 - veillant à ce que le programme d'éducation intègre la notion de responsabilité partagée en matière de gestion environnementale.

4.3 L'harmonie entre l'homme, la terre et la mer

La 3^e stratégie clé consiste à reconnaître de façon tangible la relation très étroite et millénaire de la nature et de la culture sur le territoire du parc national Forillon, à raconter l'histoire de ceux qui l'ont tissée, à la faire goûter et à en préserver les traces.

Les premiers hommes à fréquenter le territoire du parc national Forillon y ont trouvé, outre des paysages accidentés à couper le souffle, des lieux accueillants comme la vallée bien abritée de l'Anse au Griffon et la pointe de Penouille, avec son relief doux et ses plages facilement abordables. Les nombreux cours d'eau qui sillonnent la forêt leur assuraient de l'eau douce en abondance. Les Autochtones pouvaient également tirer de la nourriture à profusion et un menu varié de la mer et des rivières poissonneuses de même que de la forêt, qui leur procurait aussi combustible et autres commodités. Ce sont aussi les ressources naturelles qui ont attiré les Européens – les bancs de morues tout proches, les graves où faire sécher le poisson – et les ont amenés à contribuer au peuplement, d'abord saisonnier puis permanent, du territoire. Les terres cultivables et les richesses de la forêt, pour certains un complément de revenu, devinrent pour d'autres le gagne-pain principal. Jusqu'à la création du parc, la vie dans ce coin de pays s'est déroulée en une sorte de symbiose avec les ressources du milieu. Depuis, le sens de la relation entre l'homme, la terre et la mer s'est modifié. Une nouvelle harmonie doit s'installer, qui n'est possible qu'en intégrant la dimension historique de cette relation, c'est-à-dire en s'appuyant sur l'histoire du lieu et des gens qui l'ont façonné, et sur les traces qu'ils ont laissées.



L'harmonie entre l'homme, la terre et la mer
Parcs Canada / S. Ouellet

Défis et éléments contextuels – rappel

- La Nation Micmac de Gespeg a signé une entente avec Parcs Canada afin que sa culture et ses traditions soient mises en valeur, en collaboration avec le parc, à l'intérieur de celui-ci.
- Le parc éprouve des difficultés à conserver son patrimoine bâti et paysager, notamment dans le secteur de Grande-Grave, qui incarne les valeurs culturelles eurocanadiennes de Forillon.
- La commémoration actuelle des anciens résidents – et en particulier des expropriés –, de leur histoire et de leur contribution à l'identité du parc national Forillon ne comble pas les attentes de la population. L'étroite relation que ces gens ont entretenue avec leur environnement naturel n'est pas suffisamment mise en valeur afin d'enrichir l'expérience du visiteur dans le parc.
- L'attachement de la population locale envers le parc est encore contrarié par le souvenir de l'expropriation.

4.3.1 Un héritage à faire vivre

4.3.1.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

Cette 3^e stratégie clé porte sur la protection du patrimoine autochtone matériel et immatériel, soutenue par des recherches archéologiques et ethnologiques de même que par des interventions de mise en valeur. Elle participera aux efforts de la Nation Micmac de Gespeg pour renforcer son identité, et pour approfondir et communiquer son enracinement dans cette région où ses ancêtres se sont installés. L'accroissement des connaissances concernant la présence autochtone sur le territoire de Forillon et la collaboration du parc à la mise en valeur des ressources, des pratiques et des savoirs traditionnels associés à la culture micmaque font partie de cette stratégie clé. Celle-ci s'intégrera à la mise en œuvre de

l'« Entente finale pour l'établissement d'une nouvelle relation de partenariat et pour la création du Site micmac de Gespeg » au parc national Forillon.

Cette stratégie clé se concentre également sur la protection et la mise en valeur des ressources culturelles de la période eurocanadienne, postérieure à l'arrivée des Blancs sur le territoire. D'une part, les ressources archéologiques menacées par l'érosion feront l'objet de mesures préventives. D'autre part, les bâtiments anciens en mauvais état et les collections ethnologiques recevront des soins urgents et nécessaires qui, empêchant leur perte à court et à moyen terme, favoriseront leur sauvegarde pour les générations futures. Ces travaux augmenteront aussi nos connaissances à leur sujet et concernant les modes de vie de la période précédant la création du parc. Jumelés à une mise en valeur appropriée, ils concourront enfin à la réinscription de ces éléments dans la nature et dans le présent, et à leur intégration progressive à l'expérience du visiteur. Parcs Canada accomplira ainsi un geste de reconnaissance susceptible de redonner aux gens du milieu, et en particulier aux familles expropriées, un sentiment de fierté et d'appartenance envers le parc et ce qui reste de leur patrimoine. La préservation du patrimoine maritime sera également de nature à vivifier ce sentiment. Enfin, le recours à la participation du public, sous forme de partenariat ou autre, lui donnera l'occasion de s'investir dans cette entreprise et d'accroître son attachement au parc.

4.3.2 Des histoires à raconter

4.3.2.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

Le parc entend aussi, par la mise en œuvre de cette 3^e stratégie clé, enrichir le discours éducatif et transmettre cette histoire plus efficacement, en particulier aux clientèles jeunes, urbaines et multiculturelles ciblées par l'organisation. Les résultats des initiatives énoncées précédemment – y compris les inventaires, les évaluations, le développement d'outils de gestion plus performants et les recherches complémentaires qui doivent les accompagner – seront diffusés dans le cadre de la prestation de programmes d'interprétation et



Évoquer le passé en musique
Parcs Canada / S. Ouellet



Animation à la maison Xavier-Blanchette
Parcs Canada / S. Ouellet

de diffusion externe renouvelés. En conséquence, par exemple, les plus jeunes en sauront davantage sur la vie dans les villages côtiers de la baie de Gaspé à l'époque de leurs arrière-grands-parents. Les gens de la ville et les visiteurs étrangers découvriront les Autochtones, leur mode de vie, leurs coutumes, leurs croyances et leur culture matérielle. Les membres des communautés culturelles pourront s'identifier aux immigrants anglo-normands, loyalistes et irlandais qui les ont précédés en terre canadienne. Enfin, nos publics peu familiarisés avec l'économie de subsistance et la grande saga de la morue seront, entre autres, aussi amenés à comprendre les types de rapports

qu'entretenaient les anciens avec la nature en comparaison avec les leurs.

4.3.3 Une expérience nature-culture

4.3.3.1 Objectifs, mise en œuvre et bénéfiques

Cette 3^e stratégie clé porte enfin sur les occasions d'expériences mémorables que suscitera le contact des visiteurs, en différentes saisons, avec l'univers historique du parc national Forillon, en particulier dans le milieu côtier, où l'occupation humaine a



Sentier nature-culture
Parcs Canada / S. Ouellet

toujours été plus dense. Les visiteurs auront aussi la possibilité d'inscrire leurs expériences en milieu naturel dans la continuité de l'aventure humaine passée, d'ajouter une couche de sens à leur contact avec ce milieu. Ils se souviendront avec émotion du parc et des histoires qu'on leur y aura racontées parce qu'ils auront pu y goûter, à travers des expériences captivantes et bouleversantes, dans la grande nature et en particulier, dans des décors paysagers et bâtis authentiques, entretenus et utilisés avec respect. Aux animations existantes

s'ajouteront progressivement d'autres activités plongeant le visiteur dans la vie de ceux qui ont façonné le territoire. Des événements viendront soutenir la reconnaissance de la contribution des personnes expropriées à l'histoire de la région et au paysage culturel du parc. L'appui des communautés locales et régionales passe par cette reconnaissance. (Pour plus de détails, voir les chapitres concernant les secteurs de Penouille et de Grande-Grave).

4.3.4 Objectifs, actions et cibles-résultats

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Améliorer la protection des ressources culturelles du parc et maintenir leur potentiel de mise en valeur.	Effectuer les travaux nécessaires à la conservation du patrimoine bâti du parc, de façon à en maintenir le caractère historique et le potentiel d'évocation.	<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de 2013-2014, les maisons et les dépendances historiques du parc auront fait l'objet, grâce à la collaboration de partenaires, des travaux correctifs et préventifs nécessaires pour diminuer les risques de dégradation ultérieure.
	Vérifier la présence de sites archéologiques dans les secteurs menacés par l'érosion des berges et, le cas échéant, prendre les mesures pour protéger adéquatement les ressources culturelles.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de l'année 2011-2012, les secteurs menacés par l'érosion des berges auront été expertisés et des mesures de préservation auront été mises en place, au besoin.
	Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique de l'ensemble des ressources du parc, développer un outil efficace de gestion (Système d'information géographique- SIG) fondé sur cet inventaire et développer la structure d'un programme de surveillance de la collection ethnologique.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de l'année 2013-2014, l'inventaire des bâtiments/ouvrages et des sites archéologiques connus et présumés ainsi que des vues et des paysages significatifs aura été complété, leur valeur historique aura été déterminée et les données auront été versées dans le SIG. Au terme de l'année 2012-2013, les objets de la collection ethnologique auront été documentés, leur valeur historique, déterminée et la structure d'un programme de surveillance, élaborée. Les objets entreposés dans les dépendances du parc seront conservés dans des conditions adéquates. Les inventaires des artefacts archéologiques qui sont sous la garde de Parcs Canada seront mis à jour d'ici la fin de l'année 2012-2013.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
<p>Collaborer à l'acquisition de connaissances et à la mise en valeur des ressources culturelles, des pratiques et des savoirs traditionnels associés à la culture micmaque afin de contribuer à perpétuer ce patrimoine et à offrir aux visiteurs du parc la possibilité de vivre des expériences mémorables.</p>	<p>Établir avec la Nation Micmac de Gespeg un mécanisme d'échange d'informations sur les résultats des recherches sur le patrimoine autochtone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici la fin de 2011-2012, un mécanisme d'échange aura été mis en place et expérimenté.
	<p>Collaborer avec la communauté micmaque de Gespeg afin de documenter l'occupation du territoire du parc national Forillon par les Autochtones.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au terme de la 1^{re} année suivant la signature de l'« Entente finale », une revue de la littérature aura été réalisée en collaboration avec la communauté micmaque. • Un programme de recherches archéologiques sera défini et réalisé conjointement par Gespeg et Parcs Canada suivant les termes de l'« Entente finale ».
	<p>Renforcer, en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg, les messages touchant la culture autochtone.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les messages seront renforcés dans le cadre du renouvellement du plan d'interprétation du parc, qui doit être achevé à la fin de 2010-2011.
	<p>Collaborer à l'élaboration et à la mise en place d'aménagements et d'activités mettant en valeur divers aspects de la culture autochtone, et en particulier de la culture micmaque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation à Penouille du Site micmac de Gespeg sera le fruit d'une collaboration entre le parc et la Nation Micmac de Gespeg. • Des panneaux d'interprétation traiteront, aux endroits appropriés, de la présence autochtone.
<p>Améliorer la connaissance et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine culturel eurocanadien de Forillon de façon à procurer au public des occasions d'apprentissage et d'expériences de visite exceptionnelles.</p>	<p>Inventorier et analyser les collections d'artefacts archéologiques provenant du parc national Forillon et qui sont la propriété de tiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de 2011-2012, l'inventaire et l'analyse des collections accessibles conservées par des tiers auront été réalisés et un rapport aura été diffusé.
	<p>Recenser et analyser les données historiques relatives à l'occupation humaine du territoire de l'arrivée des Européens jusqu'à la création du parc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport sera préparé et distribué d'ici la fin de l'année 2013-2014.
	<p>Renforcer les messages touchant l'histoire récente du territoire, avant la création du parc, de même que la dimension multiethnique dans l'histoire du peuplement de Forillon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les messages seront renforcés dans le cadre de la commémoration des expropriés, de même qu'à l'occasion du renouvellement du plan d'interprétation du parc et du réaménagement, avec le concours de partenaires, du sentier <i>Une tournée dans les parages</i>.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
	<p>Commémorer, à l'occasion du 40^e anniversaire du parc, les expropriés du territoire occupé par le parc national Forillon.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les célébrations (activités, exposition, installations, inauguration d'un site commémoratif), mises en œuvre en collaboration avec le sous-comité pour la commémoration des expropriés et avec des partenaires, auront lieu au cours de l'été 2010.
<p>Sauvegarder le caractère maritime du parc et le faire goûter pleinement aux visiteurs.</p>	<p>Renforcer les messages d'importance liés au patrimoine maritime de Forillon et de sa région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des activités mettant en valeur le caractère maritime du parc seront développées d'ici la fin de 2013-2014. • Les messages seront renforcés dans le cadre du renouvellement du plan d'interprétation du parc, qui doit être achevé à la fin de 2010-2011.
	<p>Déterminer les actions prioritaires en matière d'entretien et de préservation des repères authentiques du mode de vie d'une population tournée vers la mer (infrastructures, équipements, bâtiments) qui sont sous la responsabilité du parc et en amorcer la mise en œuvre, en collaboration avec des partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions prioritaires seront déterminées en 2010-2011. Dès lors, la recherche de partenaires débutera et la mise en œuvre commencera au moment et selon un échéancier convenus avec les partenaires.
<p>Maximiser les possibilités de faire comprendre et apprécier les valeurs historiques et écologiques du parc national Forillon et leurs interrelations.</p>	<p>Réviser et structurer les messages clés relatifs à la thématique de l'harmonie entre l'homme, la terre et la mer, et établir des orientations stratégiques pour leur communication aux visiteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ces actions seront accomplies dans le cadre du renouvellement du plan d'interprétation du parc, en 2010-2011.
	<p>Accroître la participation des visiteurs aux expériences d'apprentissage en toutes saisons.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des moyens novateurs et efficaces pour favoriser la compréhension et l'appréciation des valeurs historiques et écologiques seront développés dans le cadre de la préparation du plan d'expérience de visite, qui sera complétée d'ici la fin de 2011-2012. • Le parc fera la promotion de ces activités, et en particulier de celles qui répondent au Programme de formation de l'école québécoise, auprès de la clientèle scolaire, chaque année, dès le lancement de la programmation.

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour rejoindre les clientèles externes, en partenariat avec le milieu.	<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de 2013-2014, une stratégie sera incluse dans le cadre du programme d'éducation du public en diffusion externe.

4.3.5 Activités soutenues ou récurrentes en lien avec la 3^e stratégie clé

Le parc entend aussi, dans le cadre de cette stratégie clé, continuer d'accomplir des actions faisant partie de programmes déjà en place, d'initiatives déjà amorcées ou de ses opérations courantes, notamment :

- Évaluer les ressources in situ au gré des découvertes et inscrire les ressources culturelles à l'annexe de l'*Énoncé des valeurs des ressources culturelles* dans l'année suivant leur évaluation.
- Mettre en œuvre les interventions planifiées dans le programme de surveillance à long terme des ressources culturelles à partir de 2012.
- Poursuivre l'entretien courant des paysages, du patrimoine bâti et des infrastructures du parc.
- Maintenir des activités mettant en valeur le caractère maritime du parc en favorisant, notamment, le maintien de la pêche au quai de Grande-Grave, des croisières de pêche en haute mer, des croisières de découverte, du kayak et de la plongée sous-marine.
- Mettre à jour, au besoin, les messages d'importance liés au patrimoine maritime de Forillon et de sa région et, en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg, les messages touchant la culture autochtone.
- S'assurer que les moyens mis en place pour favoriser la compréhension et l'appréciation des valeurs historiques et écologiques du parc – et leur interrelation – répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs.
- Continuer à collaborer avec le Musée de la Gaspésie et les autres institutions du milieu qui souhaitent utiliser les collections du parc pour enrichir leurs expositions.
- Participer chaque année à au moins une initiative conjointe de tourisme et de marketing qui rejoint les intérêts du parc (activités de promotion, salons, bourses touristiques, publications, etc.) et en profiter pour mettre en valeur le lien nature-culture qui a donné au parc national son caractère particulier.



La pêche au maquereau au quai de Grande-Grave
Parcs Canada / É. Le Bel



Poêle de barge
Parcs Canada / J. Beardsell

5. Approche de gestion propre au secteur de Grande-Grave

Trois secteurs du parc national Forillon – Grande-Grave, le secteur Nord et Penouille – ont été désignés pour faire l’objet d’une approche de gestion spécifique. Ces aires géographiques, envers lesquelles le public et la population locale tout spécialement ressentent un fort sentiment d’appartenance, font face à des enjeux complexes qui justifient que chacune bénéficie d’orientations en tant qu’entité particulière. Cette démarche permettra également d’assurer l’intégration des volets du mandat dans chacun des secteurs définis.

5.1 Le secteur de Grande-Grave

Le secteur de Grande-Grave est situé sur le versant « sud »¹⁹ de la péninsule de Forillon. Il porte le nom d’une communauté antérieure à la création du parc, sise sur la rive « nord » de la baie de Gaspé, entre Petit-Gaspé et l’Anse-Saint-Georges. Le territoire s’étend sur environ 83 ha, de l’ensemble Elias-Gavey à l’Anse-Blanchette inclusivement et de la limite du parc dans la baie de Gaspé jusqu’à une ligne contournant les habitations et le sentier Une tournée dans les parages, du côté « nord ». (Carte 5)

Le secteur incarne, avec ses paysages, ses bâtiments, ses infrastructures, ses ressources archéologiques et ses collections historiques, les valeurs historiques et culturelles liées au parc national Forillon. Il témoigne de l’importance historique nationale des pêcheries côtières (ou sédentaires) de la péninsule de Gaspé. Grande-Grave n’a toutefois jamais été reconnu comme un lieu historique national par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC).

Connu sous le nom de « Site patrimonial de Grande-Grave », ledit secteur comporte la grande majorité des bâtiments patrimoniaux qui ont été conservés dans le parc. En plus de l’ensemble William-Hyman, dix-sept habitations et dépendances y composent six ensembles domestiques. L’un des grands défis du parc consiste à préserver ces édifices de façon à ce qu’ils puissent être appréciés par les générations actuelles et futures et soutenir des expériences de visite et d’apprentissage uniques. Le secteur de Grande-Grave a déjà fait l’objet de travaux de conservation et d’interventions de mise en valeur remarquables, mais plusieurs des bâtiments patrimoniaux (maisons et dépendances) qui s’y trouvent n’ont pas été restaurés ou même stabilisés et sont présentement inutilisés. Des éléments de la collection ethnologique sont entreposés dans certains de ces granges et hangars. À la lumière de l’expérience, il appert que la meilleure façon de conserver ces ressources, outre de les remettre en état, est de leur attribuer une vocation viable respectueuse de leurs valeurs. Font partie aussi de cet objectif prioritaire de conservation, la préservation des paysages, des vues et des infrastructures maritimes patrimoniales, dont le quai, qui pour sa part



La maison Daniel-Gavey
Parcs Canada / S. Ouellet

19. Pour simplifier le texte, le sud a été employé pour le sud-ouest et les autres directions entre guillemets en découlent.

continue d'avoir une fonction dans la communauté. Enfin, la réalisation du premier objectif que le parc s'est donné pour le secteur de Grande-Grave comprend la préservation des ressources archéologiques et des collections comme témoins et sources d'information irremplaçables, par le biais d'inventaires, d'évaluations, d'interventions et de suivis appropriés.

C'est grâce à l'atteinte de ce premier objectif que le deuxième, tout aussi prioritaire pour le parc, pourra se concrétiser. Le parc souhaite raconter l'histoire des anciens résidants qui ont façonné le territoire, et le secteur de Grande-Grave présente un potentiel exceptionnel pour traiter de plusieurs aspects de l'histoire humaine récente, y compris la création du parc. Le paysage culturel de Grande-Grave témoigne de la vie des différentes familles d'employés et de pêcheurs qui formaient la communauté villageoise dans le périmètre des graves et du havre où étaient établies les sociétés marchandes. Grande-Grave évoque également la diversité ethnique fort caractéristique de la péninsule de Forillon et représentative de la réalité sociale de la péninsule de Gaspé. Ces qualités ont été reconnues par le sous-comité de commémoration des expropriés : il a recommandé au comité consultatif, dont il dépend, de consacrer Grande-Grave comme pôle majeur pour la mise

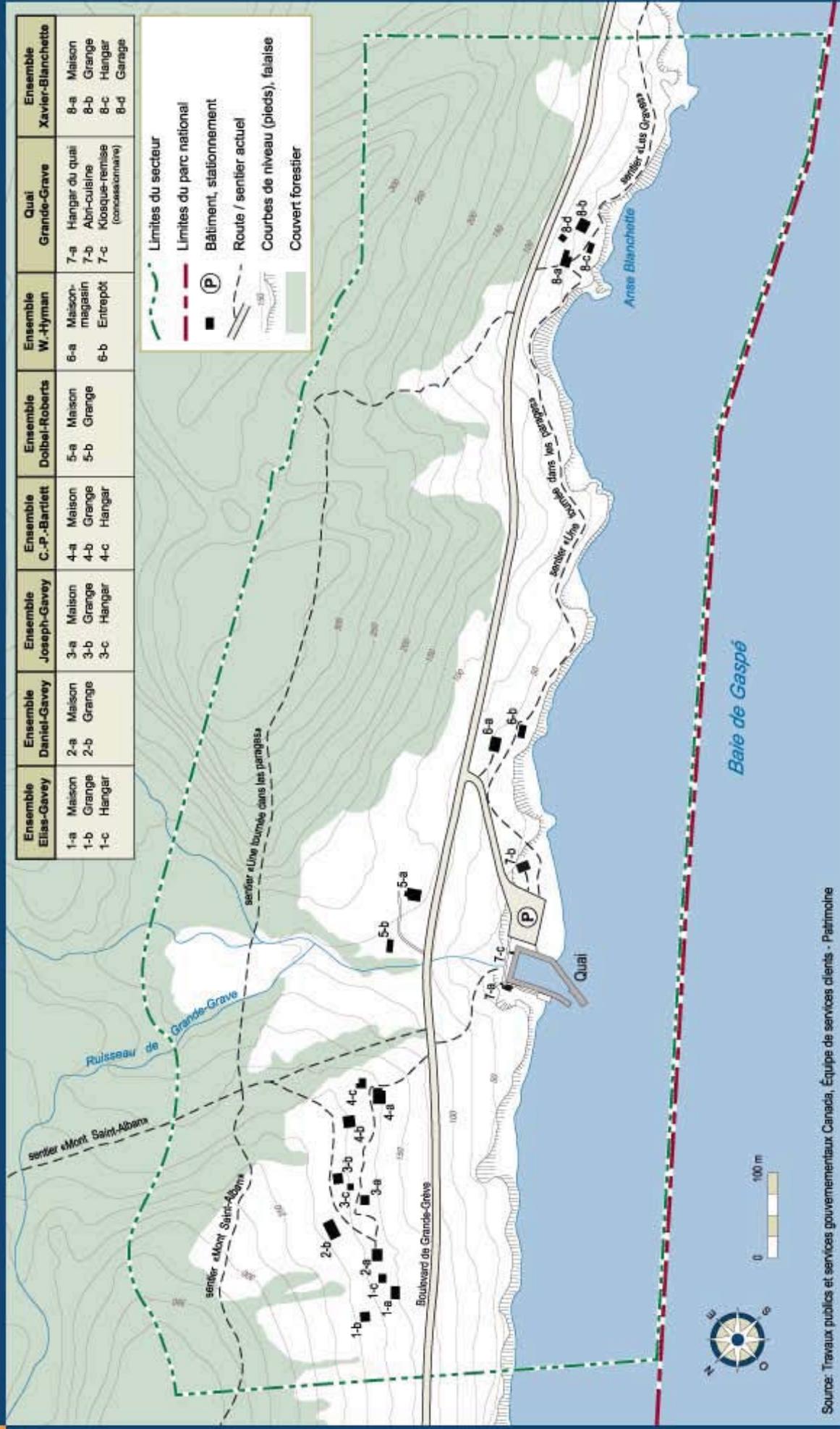
en valeur du patrimoine culturel de Forillon et lieu par excellence de commémoration des anciens résidants, et en particulier des expropriés. Le parc voit dans cette orientation non seulement un moyen de conserver des ressources culturelles exceptionnelles, mais aussi et surtout une occasion de reconnaître le legs de ces anciens occupants du territoire, de faire connaître leur histoire, de s'ouvrir à la communauté et de donner un nouveau souffle à l'attachement du milieu pour « son » parc.

Cette orientation permettra également de mettre en relief les liens forts et multiples qui ont existé avant la création du parc entre la communauté locale et la nature. Le quai, un puissant symbole de cette relation, contribuera à maintenir ce lien, en continuant de donner accès à la baie, à ses beautés et à ses ressources. Outre la possibilité de s'offrir un voyage dans le temps plus approfondi, le visiteur de Grande-Grave découvrira de nouvelles occasions de vivre des expériences peu communes qui le toucheront et de créer sa propre harmonie avec la terre et la mer. Au contact d'un paysage entretenu et évocateur qui fera la fierté des plus âgés, les plus jeunes, grâce au programme éducatif préparé pour eux, y trouveront des racines.

5.1.1 Objectifs, actions et cibles-résultats

LE SECTEUR DE GRANDE-GRAVE		
Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Consacrer le secteur de Grande-Grave comme pôle majeur pour la mise en valeur du patrimoine culturel de Forillon et lieu par excellence de commémoration des anciens résidants, et en particulier des expropriés.	Appuyer le milieu dans ses efforts pour faire reconnaître le site patrimonial de Grande-Grave comme un lieu historique national du Canada.	<ul style="list-style-type: none"> Fournir les informations pertinentes au moment où le promoteur sera prêt.

Le secteur de Grande-Grave



Ensemble Elias-Gavay	Ensemble Daniel-Gavay	Ensemble Joseph-Gavay	Ensemble C.-P.-Bartlett	Ensemble Dolbel-Roberts	Ensemble W.-Hyman	Quai Grande-Grave	Ensemble Xavier-Blanchette
1-a Maison	2-a Maison	3-a Maison	4-a Maison	5-a Maison	6-a Maison- magasin	7-a Hangar du quai	8-a Maison
1-b Grange	2-b Grange	3-b Grange	4-b Grange	5-b Grange	6-b Entrepôt	7-b Abris-cuisine	8-b Grange
1-c Hangar		3-c Hangar	4-c Hangar			7-c Kiosque-remise (concessionnaire)	8-c Hangar
							8-d Garage

Limites du secteur
 Limites du parc national
 Bâtiment, stationnement
 Route / sentier actuel
 Courbes de niveau (pieds), faïsses
 Couvert forestier

Source: Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Équipe de services clients - Patrimoine

LE SECTEUR DE GRANDE-GRAVE

Objectifs	Actions	<i>Cibles-résultats</i>
	<p>Créer, avec une possibilité de partenariat, un site commémoratif dédié en particulier aux expropriés à Forillon et, dans ce cadre, compléter, avec des partenaires, le projet d'exposition à la maison Dolbel-Roberts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La 2^e phase des travaux prévus à la maison Dolbel-Roberts sera effectuée d'ici le début de l'été 2010. • La recherche réalisée aux fins de la mise en valeur de l'histoire récente et de la dimension multiethnique du peuplement à la maison Dolbel-Roberts sera complétée en fonction de la livraison de l'exposition au début de l'été 2010. • Le site commémoratif sera officialisé lors des célébrations du 40^e anniversaire du parc à l'été 2010. • Une stratégie de communication pour rejoindre les clientèles externes, notamment les expropriés qui ne peuvent pas se rendre au parc et les écoliers, sera élaborée et mise en œuvre d'ici le début de l'été 2010.
	<p>Réaménager le sentier « Une tournée dans les parages » comme élément structurant de l'interprétation sur les modes de vie et l'économie de subsistance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le sentier sera réaménagé grâce à la contribution des partenaires intéressés, en répondant aux besoins des visiteurs, et en particulier de la clientèle des croisières internationales.
	<p>Préparer et mettre en œuvre, suivant une approche intégrée et avec le soutien de partenaires financiers, un projet permettant d'enrichir l'expérience du visiteur et l'éducation, en misant sur la conservation à long terme et la valorisation du patrimoine bâti, maritime et paysager du secteur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le concept d'expérience de visite, le programme éducatif et le plan de gestion des paysages du secteur seront revus en 2011-2012, après la réalisation de l'étude sur l'expérience du visiteur. • Une étude de faisabilité quant à l'utilisation future des bâtiments patrimoniaux de Grande-Grave sera réalisée en 2011-2012. • Des relevés architecturaux du patrimoine bâti, notamment des intérieurs, seront complétés avant la réalisation de travaux susceptibles de les modifier. • La réalisation du projet, d'ici la fin de 2013-2014, aura permis la mise en place de nouvelles occasions d'expériences exceptionnelles et le développement d'activités d'interprétation en mettant à profit les bâtiments inutilisés et les paysages culturels, et en engageant un plus grand nombre de partenaires dans l'amélioration de l'offre de services et d'activités.

LE SECTEUR DE GRANDE-GRAVE

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Assurer la protection et la mise en valeur des ressources culturelles du secteur.	Prendre les mesures urgentes nécessaires pour conserver dans des conditions adéquates les objets de la collection ethnologique qui sont entreposés dans les dépendances de Grande-Grave.	<ul style="list-style-type: none"> D'ici la fin de l'année 2009-2010, les dépendances qui abritent les objets seront examinées et, au besoin, elles feront l'objet de travaux temporaires pour s'assurer qu'elles peuvent remplir cette fonction, ou les objets seront déplacés.
	Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique des ressources du secteur et verser les données au Système d'information géographique (SIG).	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de l'année 2013-2014, l'inventaire des bâtiments/ouvrages et des sites archéologiques connus et présumés ainsi que des vues et des paysages significatifs aura été complété et leur valeur historique aura été déterminée. À la fin de 2013-2014, l'outil de gestion informatique (SIG) aura été développé et les données concernant les ressources culturelles y auront été versées.



La maison Dolbel-Roberts
Parcs Canada / M. Élie



Intérieur réaménagé
Parcs Canada / C. Desmeules

6. Approche de gestion propre au secteur Nord

Le secteur Nord est situé du côté est de la péninsule de Forillon, sur le golfe Saint-Laurent. À la fois terrestre et marin, il s'étend de la limite nord du parc localisée près du phare de Cap-des-Rosiers jusqu'à Cap-Bon-Ami inclusivement (Carte 6). Il englobe, d'une part, la route du Banc, le havre, le centre d'interprétation, le stationnement et le camping de Cap-des-Rosiers, de même que le sentier d'interprétation Prélude. Le relief relativement plat de cette zone la rend propice à une utilisation quatre saisons et à un accès universel. Le secteur comprend également les chemins, le camping, le stationnement, l'aire d'interprétation et les falaises de Cap-Bon-Ami, où le terrain est plus accidenté.

Le secteur Nord regorge de ressources naturelles et culturelles qui donnent au parc son caractère maritime si typique de la Gaspésie : la mer, les vagues, le vent, les falaises impressionnantes, les oiseaux marins, une route de bord de mer – la route du Banc –, un havre encore utilisé, des monuments remémorant un naufrage qui a marqué la région. Ces éléments, combinés aux mammifères marins et au majestueux phare de Cap-des-Rosiers, que l'on aperçoit en périphérie, contribuent à une expérience authentique du milieu côtier et marin de la région. Le secteur constitue un point d'observation de la mer et de l'activité maritime, et il donne accès à la mer, tant pour effectuer la



Vue aérienne d'une partie du secteur Nord
Parcs Canada / R. Garnett



Les falaises où nichent de nombreux oiseaux
Parcs Canada / N. Boisvert

pêche, des croisières, du kayak de mer que pour s'y tremper le pied à partir d'une des plages de galets.

Un marais d'eau douce qui existait vraisemblablement déjà autour de 1850 borde une portion de la route du Banc du côté opposé à la mer. Ce milieu riche offre un potentiel intéressant pour l'expérience du visiteur et l'éducation, et notamment pour l'observation de nombreux oiseaux, dont certains sont rares dans la région. Le secteur situé de ce côté de la route, au potentiel archéologique élevé, témoigne du mode de vie des agriculteurs-pêcheurs qui résidaient sur les terres alluviales et des activités du moulin à scie autrefois construit près du marais. La grange Hormidas-Element y est le seul bâtiment antérieur à la création du parc encore debout. C'est enfin dans le voisinage de la route du Banc que reposent les restes de victimes du naufrage du Carrick.

Le centre d'interprétation de Cap-des-Rosiers, est situé à quelques pas du havre. Il est desservi par un grand stationnement, qui communique avec le chemin de service conduisant au camping Des-Rosiers. Accessible par la route du Banc, le centre est également relié à la route 132 par un chemin perpendiculaire à la mer sur lequel se trouve un poste de péage du parc. À côté du

Centre, le sentier Prélude, un sentier d'interprétation à accès universel aussi adapté pour les non-voyants, sert d'introduction à la visite du parc.

Le secteur Nord a nettement besoin de revitalisation. La route du Banc, qui relie par le littoral l'entrée du parc au havre de Cap-des-Rosiers, est régulièrement endommagée par les tempêtes hivernales, rendues plus nombreuses et plus violentes depuis plus d'une vingtaine d'années vraisemblablement à cause des changements climatiques. La route n'est plus viable. Il en coûte en moyenne 50 000 \$ par année pour la remettre en état et les coûts s'accroissent d'année en année. Le marais adjacent à la route est un milieu fragile qu'il faut aussi prendre en considération. En outre, le site des monuments au Carrick longe la partie de la route qui subit le plus de dommages lors des tempêtes et reçoit de nombreux débris à chaque occasion.

La population de Cap-des-Rosiers, qui est très attachée à cette route, n'apprécie pas le statu quo et la menace permanente de voir ce lien avec son havre perpétuellement menacé de disparaître. Toute solution devrait rendre convivial le lien entre le secteur, le phare et le village de Cap-des-Rosiers, améliorer l'expérience du visiteur et soutenir la compréhension de l'organisation de l'occupation du territoire.



Intérieur du havre
Parcs Canada / S. Ouellet

Pour sa part, le havre est en mauvais état. Il en résulte pour Parcs Canada non seulement la diffusion d'une image négative, mais aussi la possibilité réelle de perdre cette infrastructure. Chaque printemps, le ruisseau de Cap-des-Rosiers déverse une grande quantité de sédiments dans le havre, qui doit alors faire l'objet de dragage. Deux pêcheurs de homard dont l'un pêche aussi le crabe commun et, en saison, quelques pêcheurs de crabe des neiges l'utilisent toujours. Depuis peu, le grand public et les visiteurs n'ont plus accès au quai, pour des raisons de sécurité.

Les coûts des travaux nécessaires à la conservation des infrastructures du havre seront nécessairement élevés. Aussi, il apparaît évident que, pour assurer sa conservation à long terme, il s'avère essentiel de réfléchir sur le rôle et les fonctions du havre dans l'avenir.

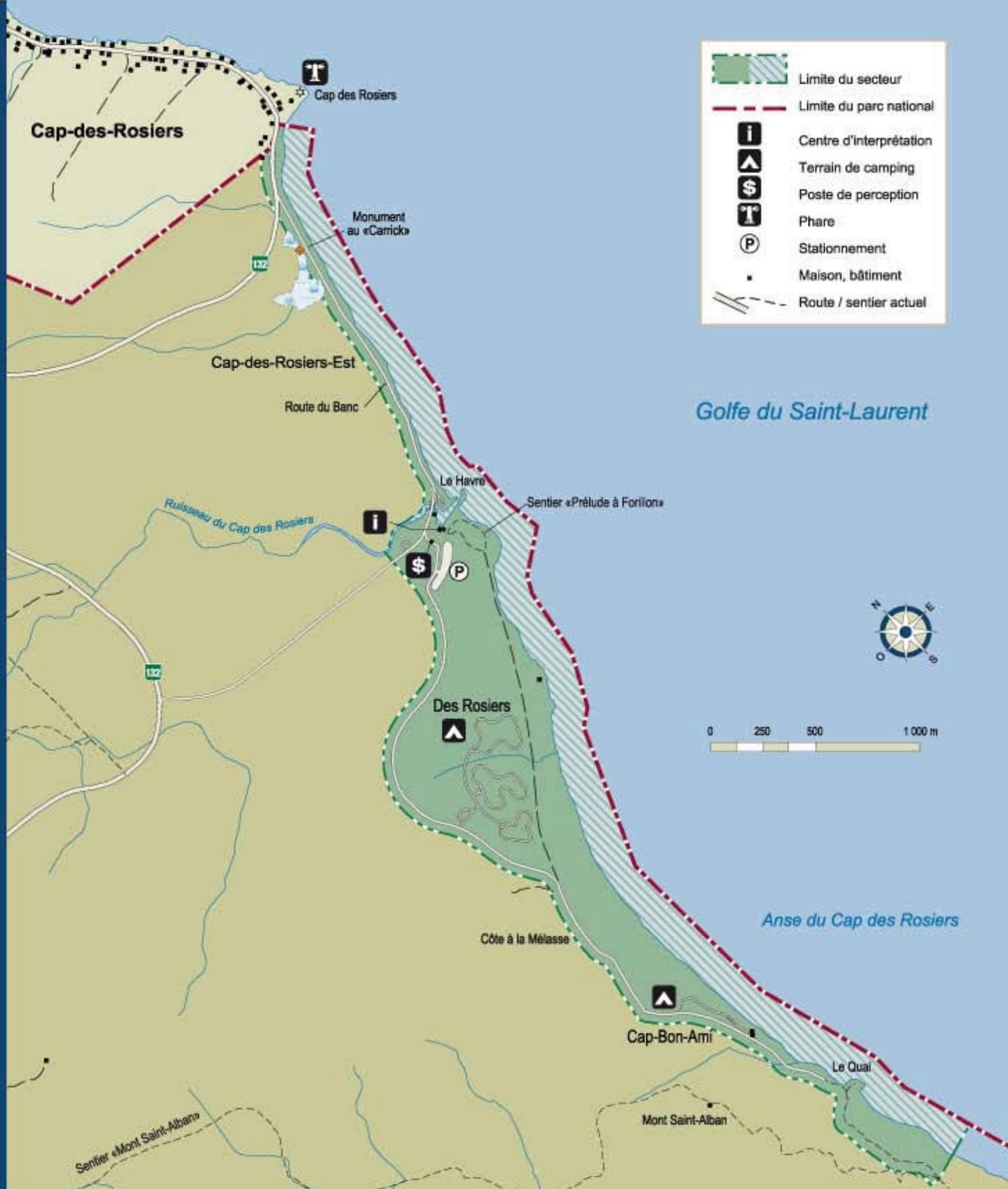
Pour ce qui est du centre d'interprétation, l'exposition qu'il abrite, qui date de quelque 25 ans, aurait besoin d'être renouvelée afin d'actualiser les informations présentées et de communiquer avec plus de dynamisme les motifs de la création du parc. Enfin, la configuration des intersections donnant accès au secteur à partir de la route 132 et la signalisation à ces endroits n'incitent pas le visiteur à s'y rendre.



Dommages subis à répétition par la route du Banc
Parcs Canada / D. Sigouin

6.1 Objectifs, actions et cibles-résultats

LE SECTEUR NORD		
Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Consacrer le secteur Nord comme pôle majeur pour la mise en valeur du patrimoine naturel du parc national Forillon.	Poursuivre le dialogue entre Parcs Canada et les gestionnaires du phare de Cap-des-Rosiers dans le but d'assurer la pérennité du phare.	<ul style="list-style-type: none"> Le parc collaborera avec les gestionnaires du phare à son interprétation et à sa mise en valeur, d'ici la fin de l'année 2011-2012.
	Mettre en place un lien convivial et durable entre le village, le phare et le havre de Cap-des-Rosiers.	<ul style="list-style-type: none"> Des options viables de lien entre le village et le havre qui favorisent l'intégrité écologique, l'expérience du visiteur et l'éducation auront été définies, en collaboration avec la population de Cap-des-Rosiers et les intervenants régionaux, d'ici la fin de l'année 2009-2010. D'ici la fin de l'année 2010-2011, l'option choisie pour fournir un lien convivial et durable entre le village et le havre aura été réalisée.
	Développer et mettre en œuvre, en collaboration avec les intervenants et partenaires régionaux, un concept viable de revitalisation du secteur qui s'appuie sur la valorisation du havre et du centre d'interprétation, la mise en place d'équipements et d'activités qui rehaussent le caractère maritime du secteur et la compréhension de ses composantes	<ul style="list-style-type: none"> Le concept aura été développé d'ici la fin de 2013-2014 en intégrant les enjeux suivants : <ul style="list-style-type: none"> la conservation des infrastructures du havre; la mise en place d'équipements, d'activités et de services qui pourront asseoir la viabilité du secteur et contribuer à l'expérience du visiteur; le maintien du service de croisières de découverte; le partenariat nécessaire à la mise en œuvre du concept développé. Au terme de l'année 2011-2012, le contenu du centre d'interprétation aura été revu et bonifié. Un pavillon d'interprétation non personnalisée et une aire d'accueil pour les autocars répondant aux besoins des visiteurs, et en particulier de la clientèle des croisières internationales, seront aménagés grâce à la contribution des partenaires intéressés.
Assurer la protection et la mise en valeur des ressources culturelles du secteur.	Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique des ressources du secteur et verser les données au Système d'information géographique (SIG).	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de l'année 2013-2014, l'inventaire des sites archéologiques connus et présumés, de même que des vues et des paysages significatifs, aura été complété et leur valeur historique, déterminée. À la fin de 2013-2014, les données concernant les ressources culturelles auront été versées dans le SIG.



7. Approche de gestion propre au secteur de Penouille

Le secteur de Penouille est situé sur la rive nord de la baie de Gaspé, entre Saint-Majorique et Cap-aux-Os. Il est composé d'une flèche littorale triangulaire d'environ 50 ha constituée essentiellement de sable, d'un plateau côtier auquel celle-ci est rattachée par un pédoncule et d'un marais salé. La presqu'île n'émerge que d'environ 2,5 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Les limites du secteur coïncident avec celles du parc le long de la route 132 et dans les eaux de la baie. L'aire englobe ainsi, sur le plateau, le centre d'accueil et de renseignements de Penouille et son stationnement. (Carte 7)

7.1 Potentiels et problématiques

Occupée déjà par les Autochtones avant l'arrivée des Européens, puis par des pêcheurs de morue français et au XIX^e siècle pour la production d'huile de baleine, la presqu'île de Penouille a accueilli, au XX^e siècle, avant la création du parc, une piste d'avion et de nombreux chalets privés. Sa proximité de ressources marines exceptionnelles, son relief relativement plat et ses plages de sable invitantes contribuent à expliquer ces utilisations passées. Elle est aujourd'hui partiellement recouverte de taïga, forêt clairsemée d'épinettes noires rare à une telle latitude. Le marais salé et les herbiers de zostère marine font du secteur



Secteur de Penouille : Vue aérienne de la côte et de la flèche littorale
Parcs Canada / N. Boisvert



Le marais salé de Penouille
Parcs Canada

l'une des portions les plus productives de l'écosystème côtier du parc. Le satyre fauve des Maritimes – une espèce de papillon en voie de disparition – y est observé occasionnellement. Sur le plateau, le centre d'accueil et de renseignements a reçu plus de 25 500 jours-visites* en 2006, soit plus de 16 % du nombre total de jours-visites effectués au parc. Plutôt discret, le bâtiment est défraîchi, comme les éléments d'exposition qu'il abrite.

La presqu'île de Penouille est affectée depuis plusieurs années par l'érosion, accrue par les effets des changements climatiques et par la présence d'infrastructures en zone littorale. La modification de la dynamique du littoral de la presqu'île de Penouille représente une problématique importante qui menace à la fois l'intégrité écologique et l'expérience du visiteur. Elle est en grande partie responsable de l'état inquiétant de l'écosystème côtier du parc et pourrait, à long terme, avoir un impact sur l'habitat du satyre fauve des Maritimes. De précieuses ressources culturelles – archéologiques et paysagères – de même que des infrastructures sont aussi en danger et leur potentiel d'utilisation, de développement et de mise en valeur pourrait être sérieusement compromis.

Alors que les attentes des visiteurs et de la population locale sont grandes pour que Forillon joue mieux son rôle de parc national et de pôle touristique d'importance pour la Gaspésie, l'achalandage de Penouille diminue sérieusement depuis quelques années. La dégradation répétée des infrastructures en place nuit à la qualité de l'expérience du visiteur à Penouille et nuit à l'expérience globale vécue au parc. De plus, elle induit une impression d'abandon et de laisser-aller qui ternit l'image de l'aire protégée, la fierté des populations locales envers leur parc et l'image de marque de Parcs Canada. Dans la zone du pédoncule, les dommages causés à la route asphaltée limitent l'accès à la presqu'île, sa desserte par le mode actuel de transport en commun et l'offre en accès universel, de même que la pratique de certaines activités appréciées par les visiteurs et la population locale. Malgré les sommes récurrentes investies pour réparer la route, sa dégradation se poursuit et les matériaux utilisés (bitume, gravier, sable) se dispersent année après année dans l'écosystème. L'érosion menace également la dune qui longe cette route d'accès. À l'extrémité de la flèche littorale, l'érosion réduit considérablement les possibilités d'utilisation de la plage par les baigneurs et les amateurs de bains de soleil, et atteint les infrastructures d'accès au bâtiment de service adjacent. À court ou moyen terme, ce bâtiment risque lui aussi de devenir inutilisable.



Les dommages récurrents causés à la route nuisent à l'expérience de visite.
Parcs Canada

7.2 Solutions intégrées

Tout en constituant un défi de gestion de taille, cette situation offre une occasion unique de développer des solutions novatrices exemplaires pour veiller à ce que le parc Forillon et Penouille demeurent des lieux exceptionnels de nature et de culture ainsi qu'une référence pour les Gaspésiens et les Canadiens. La mise en œuvre d'une approche intégrée contribuera à protéger, à maintenir et à mettre en valeur la diversité biologique et historique de Penouille et à créer une expérience unique de tourisme durable*.

Les principales infrastructures se concentreront sur la terre ferme, soit sur la côte, alors que les infrastructures légères, implantées sur la flèche littorale, seront délocalisées et adaptées pour les rendre cohérentes avec la fragilité du lieu. Les visiteurs pourront donc continuer de fréquenter la presqu'île à partir du plateau côtier, grâce à un accès adapté au milieu et repensé dans une perspective de durabilité, mais aussi de sécurité et d'agrément. Plusieurs interventions permettront de bonifier et de consolider l'expérience du visiteur, telles que l'aménagement de la plage de l'est, la restauration des dunes, la mise en valeur de la taïga et l'amélioration du centre d'accueil. La mise en valeur de la culture micmaque consacrera l'importance du secteur, par la mise en œuvre de l'«Entente finale pour l'établissement d'une

nouvelle relation de partenariat et pour la création du Site micmac de Gespeg», signée en mars 2009. Entre autres, les jeunes générations, les néo-Canadiens et les visiteurs étrangers y trouveront une occasion d'expérience inusitée. Penouille pourra également se distinguer dans l'offre touristique du parc destinée aux croisiéristes qui font escale à Gaspé et servir, grâce à des partenaires, de lieu d'accès à une navette reliant la presqu'île à Gaspé, non sans demeurer l'un des lieux de détente favoris des habitants de la région.

Enfin, le projet de Penouille représente une formidable et unique occasion d'informer le public à propos des impacts des changements climatiques sur la dynamique naturelle du littoral et pour le sensibiliser aux défis de Parcs Canada. L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'éducation basé sur des connaissances scientifiques et traditionnelles favoriseront la connaissance et l'appréciation autant de l'histoire naturelle que de l'histoire culturelle de la presqu'île de Penouille.

Parcs Canada pourra ainsi réaliser sa mission et démontrer son leadership en combinant le traitement d'un enjeu environnemental prioritaire à la bonification de l'expérience du visiteur et des possibilités éducatives, et à l'engagement des communautés locales, autochtones et scientifiques.



Activités de plage sur la pointe de Penouille
Parcs Canada / S. Ouellet

7.2.1 Objectifs, actions et cibles-résultats

LE SECTEUR DE PENOUILLE		
Objectifs	Actions	Cibles-résultats
Restaurer le littoral de la presqu'île de Penouille pour protéger et maintenir l'intégrité écologique, les ressources culturelles et les infrastructures nécessaires à l'expérience de visite.	Effectuer les études nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement intégré de Penouille et pour assurer sa viabilité.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 1^{re} année du projet, le parc disposera des connaissances nécessaires à la gestion du secteur, notamment sur la dynamique du littoral et les ressources naturelles et culturelles, de même que d'un protocole de suivi du littoral.
	Restaurer la dune, la végétation et les infrastructures altérées par l'érosion littorale.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 3^e année du projet, la dune aura été restaurée (apport de sable et plantation de végétation). Au terme de la 3^e année du projet, les infrastructures et les installations (bâtiments de service et services publics) auront été réaménagées selon la Politique d'écologisation des opérations gouvernementales.
Développer et mettre en œuvre de nouvelles occasions d'expériences de visite enrichissantes qui favorisent l'engagement du visiteur à l'égard de la protection du patrimoine naturel et culturel du parc.	Préparer un plan d'expérience de visite pour Penouille.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 1^{re} année du projet, les connaissances sur la fréquentation du secteur et l'expérience du visiteur auront été acquises et un indicateur de fréquentation aura été mis au point. Un plan d'expérience de visite aura été préparé au terme de la 1^{re} année du projet.
	Réaménager la zone d'accueil actuelle en un lieu attrayant, plus visible et accessible pendant les quatre saisons, présentant l'ensemble des services du parc et les attraits de Penouille dans une exposition renouvelée et mise à jour.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 3^e année du projet, le bâtiment d'accueil et d'information existant aura été amélioré (signalisation d'accès et visibilité bonifiées; modifications pour utilisation hivernale et accès aux services sanitaires; réaménagement de l'exposition; ajout de présentoirs extérieurs accessibles en tout temps).
	Corriger l'accès à la presqu'île de manière durable afin de créer une expérience renouvelée, tout en conservant une accessibilité grand public et en répondant aux besoins des visiteurs pour la pratique de certaines activités éducatives et récréatives.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 3^e année du projet, le réaménagement de l'accès à la presqu'île sera réalisé.



LE SECTEUR DE PENOUILLE

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
	Mettre en place les équipements et les outils nécessaires à l'interprétation du marais salé, de la taïga, de l'établissement de pêche français et de la station baleinière.	<ul style="list-style-type: none"> À la fin de la 2^e année du projet, les équipements et les outils choisis pour servir à l'observation et à l'interprétation du marais salé, et notamment de sa faune, seront en place. Au terme de la 3^e année du projet, un aménagement léger et des outils d'interprétation multilingues (ex. brochure, audioguide) permettront aux visiteurs de découvrir la taïga. À la fin de la 3^e année du projet, dans la suite des fouilles archéologiques, un module d'interprétation sur l'établissement de pêche français et la station baleinière aura été installé.
	Aménager la plage de l'Est, afin de compenser la perte de jouissance causée par l'érosion de la plage de l'extrémité de la presqu'île.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 3^e année du projet, un nouveau bâtiment de service avec toilettes, complété d'un abri à pique-nique utilisable en toutes saisons et permettant l'offre de services saisonniers légers, aura été construit. Des équipements de jeux actualisés et en harmonie avec une expérience en nature auront aussi été installés.
	Prévoir un accès nautique pouvant accueillir une navette transportant des visiteurs, y compris des croisiéristes.	<ul style="list-style-type: none"> Un accès nautique qui n'entravera pas la dynamique côtière sera réalisé à moyen ou à long terme.
Offrir aux visiteurs, en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg, la possibilité de découvrir la richesse des traditions autochtones de la Gaspésie dans un lieu unique d'envergure.	Collaborer avec la communauté micmaque de Gespeg à la mise en valeur de la culture autochtone à Penouille, dans le respect de l'Entente signée en mars 2009.	<ul style="list-style-type: none"> Au terme de la 2^e année du projet d'aménagement intégré de Penouille, un module aura été installé pour l'interprétation de la culture micmaque et le contenu aura été intégré à un audioguide. Sous réserve de l'apport de sources de financement par le partenaire, un bâtiment indépendant du centre d'accueil, offrant des activités axées sur la culture autochtone et son interprétation, une boutique thématique et un restaurant, sera construit.

LE SECTEUR DE PENOUILLE

Objectifs	Actions	Cibles-résultats
<p>Développer et offrir un programme d'éducation basé sur des connaissances scientifiques et traditionnelles, qui favorise la compréhension et l'appréciation de l'histoire naturelle et culturelle de même que des paysages de la presqu'île de Penouille, et l'engagement du public.</p>	<p>Préparer un plan d'interprétation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations écologiques, historiques et archéologiques nécessaires auront été colligées à la fin de la 1^{re} année du projet et le plan d'interprétation aura été complété au terme de la 2^e année.
	<p>Communiquer et partager la problématique de l'érosion du littoral ainsi que les résultats des recherches et des interventions auprès des populations locales et régionales, des visiteurs ainsi que de la communauté scientifique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • À la fin de la 3^e année, les équipements (belvédère et autres) permettant la lecture du paysage de la baie de Gaspé et de Penouille et des modifications que subissent ces milieux littoraux – notamment à la faveur des changements climatiques – seront mis en place.
	<p>Communiquer les connaissances acquises sur Penouille au public, chez lui, dans ses loisirs, dans les écoles et dans les collectivités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan de communication sera préparé pour chacune des années du projet. • Un programme d'éducation en diffusion externe sera développé et offert au cours de la 2^e et 3^e année du projet.

8. Partenariat et participation du public

Parcs Canada reconnaît que le sentiment d'appartenance que ressent le public envers une aire patrimoniale constitue le meilleur atout pour assurer sa pérennité. La protection de l'intégrité d'un lieu et l'offre d'occasions d'expériences de visite et d'apprentissage exceptionnelles contribuent indéniablement au développement de l'attachement du public, et en particulier des gens qui en bénéficient. Parcs Canada souhaite également utiliser un autre moyen très efficace de stimuler et de maintenir l'attachement du public, qui consiste à l'engager par la participation et la collaboration.

8.1 La consultation pour le plan directeur

L'Agence a ainsi profité du moment privilégié qu'a constitué la récente révision du plan directeur du parc national Forillon pour consulter le public sur les orientations qu'il entendait adopter. Le programme de consultation, appuyé par des assemblées publiques tenues sur deux jours à Gaspé même, s'est déroulé de la mi-novembre 2006 à la mi-février 2007. Elles avaient été précédées de rencontres de préconsultation avec des intervenants de la région et des employés du



Le parc national Forillon participe à La Grande Traversée de la Gaspésie
Parcs Canada / C. Synnott

parc. La population a participé en exprimant ses commentaires de vive voix et par écrit. Suivant l'obligation légale de l'Agence Parcs Canada de consulter les communautés autochtones de façon privilégiée là où existe une possibilité de prétention à des droits ancestraux et issus de traités²⁰, la Nation Micmac de Gespeg a été consultée de façon particulière sur les orientations de gestion et les actions proposées pour le parc.

8.2 La création d'un comité consultatif

Afin d'améliorer la compréhension mutuelle des enjeux importants pour le parc et le milieu et de créer un lieu permanent d'échange et de synergie entre les deux parties, le parc a invité la Ville de Gaspé et d'autres organismes oeuvrant dans le milieu dans un éventail de domaines stratégiques à participer à la formation d'un comité consultatif. Ce comité, composé de représentants de ces organismes et de Parcs Canada, a été constitué le 16 mars 2007. Un représentant de la Nation Micmac de Gespeg y siège. Le comité a pour mandat de créer un dialogue continu entre les intervenants locaux et régionaux et la direction

du parc national Forillon. Il vise à assurer une intégration harmonieuse des préoccupations et des intérêts du milieu à la planification et à la gestion du parc, ceci dans le respect du mandat et des orientations de Parcs Canada. Ce comité constitue une table permanente de discussions et d'échanges.

Les rencontres du comité ont d'abord permis aux parties de faire plus ample connaissance. Elles ont aussi inspiré la tenue, en juin 2007, d'un atelier sur la fréquentation de la péninsule gaspésienne et du parc. Réunissant les principaux intervenants en tourisme dans le milieu, y compris Parcs Canada, le forum a notamment permis d'établir un taux souhaitable d'augmentation de la fréquentation du parc national. Cette question et les autres problématiques liées aux différents aspects de la gestion du parc ont été examinées attentivement par le comité consultatif. Les stratégies clés, les objectifs et les actions proposés pour les prochaines années ont fait l'objet de discussions et d'améliorations au fil des mois, jusqu'à ce que les membres du comité soient satisfaits, dans l'ensemble, des orientations du résultat final. En parallèle, les plans d'action annuels du parc ont été présentés au comité, un sous-comité a été créé pour la



Cormorans sur les rochers
Parcs Canada / S. Ouellet

20. En vertu de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982* et des décisions de la Cour suprême du Canada.

commémoration des expropriés du territoire du parc, une collaboration s'est installée pour la tenue au parc d'une journée portes ouvertes annuelle, une foule d'informations ont été échangées et des façons de s'appuyer mutuellement ont émergé. Pendant que le milieu développe son attachement au parc, ce dernier s'intègre davantage à son milieu, ce qui résulte dans une collaboration de plus en plus soutenue dans le cadre de projets bénéfiques aux deux parties.

Le parc entend maintenir le comité consultatif en place et souhaite que ses activités se poursuivent de façon régulière. Il compte notamment que cette relation privilégiée contribue à une mise en œuvre réussie du plan directeur. Chaque année, il publiera un rapport sur l'avancement de la réalisation du plan et discutera avec le comité des progrès effectués et de son plan d'action pour l'année suivante.

8.3 La signature d'une entente avec la Nation Micmac de Gespeg

Comme son nom l'indique, l'« Entente finale entre Gespeg et Parcs Canada pour l'établissement d'une nouvelle relation de partenariat et pour la création du Site micmac de Gespeg », signée en mars 2009, vise à jeter les bases d'un partenariat qui favorise la mise en valeur de la présence et de la culture micmaques dans le parc national du Canada Forillon. Cette relation encouragera également une meilleure compréhension mutuelle et, dans une perspective évolutive, le développement par Gespeg de capacités et de la prise en charge de certaines activités ou initiatives dans le parc.

Le parc et Gespeg se sont entendus pour établir le Site micmac de Gespeg dans le secteur de Penouille. La gestion du secteur et du Site micmac se fera selon le partage des responsabilités convenu entre les parties et dans le respect

des lois, règlements et politiques qui s'appliquent dans les parcs nationaux du Canada. L'ensemble du secteur de Penouille conservera son statut de propriété actuel et Parcs Canada a accepté d'octroyer un bail ou un permis à long terme à Gespeg pour l'occupation d'un emplacement, dans le cas éventuel où la Nation y finance en totalité la mise en place d'infrastructures et d'activités de mise en valeur. Celles-ci pourront comprendre, notamment, un centre d'interprétation, un restaurant, une boutique de souvenirs, un sentier d'interprétation de la culture micmaque, la préparation de repas traditionnels, la fabrication d'artisanat et de canots d'écorce, le tannage de peaux et de l'animation culturelle (chants et danses). Des sites et des activités complémentaires pourront être localisés ailleurs dans le parc.

Un conseil de gestion coopérative Gespeg – parc national du Canada Forillon, composé de trois représentants de chacune des parties, sera créé. Son mandat consistera à faire des recommandations afin d'aider à assurer le respect de l'entente. Il conseillera les autorités responsables des parties sur les façons d'atteindre leurs objectifs communs, notamment dans le secteur de Penouille et pour les sites complémentaires où des vocations et activités pourraient être mises en place. Le Conseil pourra, par exemple, faire des recommandations sur la protection des ressources, les projets, leur harmonisation et les budgets, de même que sur la formation et l'emploi autochtones.

La mise en valeur de la richesse et de la permanence des traditions autochtones en Gaspésie représente une valeur ajoutée pour la Nation Micmac de Gespeg et un ajout très positif à l'expérience offerte aux visiteurs du parc national Forillon. Cette entente n'apporte pas de modification au plan de zonage et elle pourrait certainement entraîner une augmentation importante de l'attrait exercé par le secteur de Penouille et par le parc dans son ensemble.

9. Route de transit et services publics

Le parc national Forillon est traversé par une route nationale et comporte plusieurs corridors et infrastructures de services publics. Ces équipements sont gérés soit par le parc lui-même, soit par d'autres parties – dont leurs propriétaires – dans le cadre d'ententes et de contrats.

9.1 Services requis pour le fonctionnement du parc

9.1.1 L'entretien des routes

Un contrat visant l'entretien des routes par le ministère des Transports du Québec dans le parc national Forillon a été signé le 11 août 1971. Cet accord, sujet à une renégociation et à une extension à partir de son échéance, a été prolongé chaque année depuis, au moyen d'un « addenda » modifiant certains articles du contrat initial. L'addenda n° 41, en vigueur présentement, a pour objet l'entretien des routes désignées, pour la durée de l'exercice financier en cours, soit du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. Transport Québec s'y engage à effectuer l'entretien d'été et d'hiver de la portion de la route 132 située à l'intérieur du parc (10,48 km), de même que l'entretien d'été du tronçon reliant la limite du parc au poste de péage à Petit-Gaspé (0,64 km) et de la partie asphaltée de la route d'accès aux ateliers (Centre opérationnel) (1,14 km). En contrepartie, le Canada a consenti à payer le Québec pour les services rendus sur la base de prix unitaires par kilomètre. Les chemins qui ne sont pas visés par ce contrat sont entretenus par le parc.

9.1.2 Le réseau électrique

L'alimentation du parc national Forillon en électricité s'effectue au moyen de deux réseaux qui ne communiquent pas entre eux : le secteur nord du parc est approvisionné à partir de Cap-des-Rosiers, alors que le secteur sud l'est à partir de Cap-aux-Os. Des relevés et des travaux de mise

aux normes (1,2 million de \$) ont été effectués dans les années 1990, en vue de la rétrocession de l'ensemble des lignes du parc à Hydro-Québec. Toutefois, ces travaux n'ont pas permis de compléter la mise aux normes dans le secteur nord du parc. Une entente de rétrocession a néanmoins été signée en 2007, moyennant entre autres que la portion du réseau située du côté nord du parc demeure la propriété de Parcs Canada tant et aussi longtemps que le câble moyenne tension souterrain existant n'aura pas été mis aux normes d'Hydro-Québec. Cette condition sera remplie d'ici 2012 dans le cadre du projet de réfection de la route du Banc.

9.1.3 Les lignes téléphoniques

Le parc est abonné au service téléphonique et de transmission par fibre optique offert par Telus, dont les lignes – enfouies – traversent le parc en suivant le parcours de la route 132 et communiquent avec les installations de l'entreprise sur la montagne de Cap-des-Rosiers. En plus d'entretenir son propre réseau, Telus se charge de tenir en bon état la ligne appartenant au parc qui va du centre d'interprétation de Cap-des-Rosiers jusqu'au milieu de la côte de Cap-Bon-Ami. Cette ligne, qui nécessite des réparations fréquentes, devra être remplacée par le parc au cours des prochaines années.

9.1.4 L'aqueduc, l'égout et la disposition des matières résiduelles

Le parc est entièrement autonome pour ce qui est de son approvisionnement en eau de même que du traitement et de l'évacuation de ses eaux usées, puisqu'il n'est pas desservi par des services d'aqueduc et d'égout municipaux. Il s'alimente en eau au moyen de 13 stations de pompage, dont il doit assurer le bon fonctionnement et la mise aux normes périodique. Le parc étant tenu de fournir de l'eau potable, il doit pouvoir garantir que l'eau

offerte est propre à la consommation. À cet effet, un important programme visant à améliorer la qualité de cette eau par filtration est en cours de réalisation.

Pour leur part, les eaux usées du parc sont dirigées vers des fosses septiques, dont certaines sont rattachées à un système de filtration à la mousse de tourbe et d'autres, reliées à un champ d'épuration. Ce dernier type d'installation devra être remplacé à moyen terme par un système plus performant et mieux adapté à l'alternance de périodes d'utilisation intensive et faible. Par ailleurs, les campings de Petit-Gaspé et Des-Rosiers mettent à la disposition des caravaniers des postes communs de vidange avec fosse de retenue.

Enfin, le parc bénéficie du service de collecte des matières résiduelles offert par la Ville de Gaspé, défrayant celle-ci du supplément qu'exige l'atteinte de points de cueillette hors circuit. La municipalité récupère les matières recyclables, qu'elle transporte dans un centre de tri. Aussi, une douzaine de stations de récupération des déchets recyclables (verre, métal, plastique, carton et papier) sont maintenant installées dans le parc, près des bâtiments de service, dans les terrains de camping et les aires de pique-nique, au Centre récréatif et au Centre opérationnel. Pour leur part, les bonbonnes de propane à remplissage unique sont collectées par le parc dans les terrains de camping et de pique-nique et traitées par une entreprise spécialisée à l'extérieur de la région.

9.2 Droits requis par d'autres parties

Les ententes et les contrats par lesquels le parc accorde des droits à une autre partie obligent celle-ci, entre autres, à respecter les lois, règlements et dispositions qui s'appliquent dans les parcs nationaux; à ne pas nuire aux activités du parc; à ne pas changer la destination convenue des lieux ni les modifier sans autorisation, à les bien entretenir et à permettre leur accès à la direction du parc; à assumer tous les frais relatifs à ses propres installations et équipements.

9.2.1 Des équipements de communication sur la montagne de Cap-des-Rosiers

Un bail immobilier a été conclu en 2006 pour la location à la Société Radio-Canada du terrain qu'elle occupe sur la montagne et sur lequel elle maintient des installations, aux termes d'une entente antérieure. Les lieux loués doivent être occupés et utilisés aux seules fins d'y maintenir une tour de transmission et des installations connexes. Comme son bail le lui permet, la société d'État loue des espaces, à l'intérieur des lieux loués, à des tiers tels que Transports Canada (Garde côtière), Télé-Québec et Communications Québec.

Des baux similaires sont sur le point d'être consentis à d'autres entreprises déjà présentes sur la montagne, telles Télécommunications Denis Gignac inc. (Télécommunications de l'Est) et TM Mobile inc. (Telus Mobilité). Ces baux ont une durée variable (10 ou 20 ans) et peuvent être reconduits, à certaines conditions, pour une période additionnelle équivalant à la moitié de leur durée initiale.

9.2.2 Les feux de la rangée de navigation maritime de Pointe-Penouille

Une entente est intervenue en 1986, entre Environnement Canada (pour Parcs Canada) et Transports Canada (pour la Garde côtière canadienne), accordant à ce dernier les droits requis pour le bon fonctionnement des feux de la rangée de navigation maritime de la presqu'île de Penouille. Le ministère de l'Environnement a ainsi mis à la disposition du ministère des Transports, à titre gratuit, l'emplacement des deux feux d'alignement; un droit de passage à pied, en voiture ou autrement pour un chemin d'accès; des droits de vue et de non-obstruction à une hauteur de 35 pi au-dessus du niveau moyen de la mer. Cette entente d'une durée indéterminée, soit celle de l'utilisation des ouvrages de Transports Canada, est toujours en vigueur. Elle peut être résiliée par le ministère de l'Environnement, sur un préavis de six mois.

9.2.3 Le feu de la rangée de navigation maritime de Cap-des-Rosiers-Est

Un protocole d'entente interministérielle est en préparation, visant à autoriser la Garde côtière, région du Québec (Pêches et Océans Canada), à utiliser un terrain situé dans le havre de Cap-des-Rosiers, exclusivement pour l'entretien et l'exploitation du mât de révérence monté d'un feu de navigation qui y est installé. D'une durée initiale de cinq ans et renouvelable annuellement par la suite, l'entente exigera un loyer annuel qui pourrait être révisé par le parc tous les cinq ans.

9.2.4 Permis d'exploitation accordé à l'Association d'Aqueduc Smith

En vertu d'un contrat signé le 12 août 1975 et valide « jusqu'à ce que Sa Majesté la Reine du chef du Canada y mette fin », l'Association d'Aqueduc Smith est locataire d'une propriété d'environ 40 pi² située sur la ligne de frontière du parc national Forillon, à L'Anse-au-Griffon. Le locataire a la permission de construire, d'entretenir et d'exploiter, sur les lieux loués, un aqueduc pour l'usage exclusif des abonnés de l'Association d'Aqueduc Smith. Le parc n'entend pas mettre fin au présent bail au cours des prochaines années à moins que le locataire ne fasse défaut de remplir ses obligations.

9.3 Orientations

Le parc national Forillon entend poursuivre la stratégie qu'il a adoptée au cours des dernières années pour l'entretien de la route nationale qui traverse le parc et la gestion des services publics qu'il utilise. Par souci d'efficacité, son approche consiste, dans la mesure du possible, à confier aux spécialistes des différents domaines concernés, généralement par le biais d'ententes, les activités qui sont de leur compétence. Il s'efforce de respecter les lois, règlements et normes applicables et de collaborer avec Transports Québec, Hydro-Québec, Telus et la Ville de Gaspé à trouver les meilleures solutions aux questions qui se présentent.

Dans une perspective d'intégration au milieu et dans le respect des pratiques en vigueur dans les parcs nationaux, le parc continuera à faire preuve d'ouverture envers les parties qui requièrent des droits sur son territoire afin d'offrir des services essentiels à la communauté.



Parcs Canada présente une exposition dans le hangar du criard à brume de Cap-Gaspé.

Parcs Canada

10. Zonage et création d'une réserve intégrale

Le zonage d'un parc national du Canada consiste dans la répartition de son territoire en zones selon une approche intégrée, en fonction de la protection à assurer aux ressources culturelles et aux écosystèmes, et de leur potentiel au regard de l'offre d'occasions d'expériences de visite.

Le zonage oriente donc les activités des gestionnaires et des visiteurs. Les caractéristiques générales, le niveau de protection et les modalités d'utilisation de chacune des cinq zones que comporte le système de zonage sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Le zonage dans les parcs nationaux²¹

Zone I – Préservation spéciale

Aires ou caractéristiques particulières qui méritent une protection spéciale parce qu'elles contiennent ou abritent des éléments naturels ou culturels uniques, menacés ou en voie de disparition, ou sont parmi les meilleurs exemples de la région naturelle du parc. Faible tolérance à l'utilisation.

L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès et la circulation par véhicule motorisé y sont interdits. Lorsque la fragilité de l'aire en exclut tout accès, tous les efforts sont faits pour offrir aux visiteurs des programmes hors site appropriés et des expositions montrant les caractéristiques exceptionnelles de la zone.

Zone II – Milieu sauvage

Vastes aires qui représentent bien la région naturelle du parc et qui sont conservées à l'état sauvage. Il faut y préserver les écosystèmes en intervenant le moins possible.

Les visiteurs peuvent y découvrir le patrimoine culturel et naturel du parc grâce à des loisirs de plein air adaptés aux écosystèmes du parc et ne nécessitant que quelques services et installations rudimentaires. Les loisirs de plein air sont autorisés uniquement s'ils ne nuisent pas à l'état sauvage du parc. C'est pourquoi l'accès et la circulation par véhicule automobile y sont interdits.

Zone III – Milieu naturel

Aires gérées comme des milieux naturels et qui permettent aux visiteurs de se sensibiliser aux valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc au moyen d'activités de plein air nécessitant peu de services et des installations rustiques. L'accès par véhicule automobile peut être autorisé, mais il est contrôlé. Les modes de déplacement non motorisés et le transport en commun, favorisant l'appréciation du patrimoine, y sont préférés. Le plan directeur du parc peut prévoir des clauses pour mettre fin à l'accès par véhicule privé ou le restreindre.

21. Les dispositions concernant les parcs où se trouvent des lotissements urbains ont été exclues de ce tableau.

Tableau 1 : Le zonage dans les parcs nationaux (suite)

Zone IV – Loisirs de plein air

Aires bien délimitées convenant à une vaste gamme d'activités permettant de comprendre et d'apprécier le patrimoine et d'en profiter. Sont fournis des services et des installations essentiels aux activités éducatives et de plein air qui sont le moins nuisibles possible à l'intégrité écologique du parc. L'accès direct par véhicule automobile y est autorisé. Le plan directeur du parc peut prévoir des clauses pour restreindre l'accès et la circulation par véhicule privé.

Zone V – Services du parc

Les bâtiments réservés à l'administration et au fonctionnement du parc sont situés dans cette zone. Dans la mesure du possible, Parcs Canada cherchera à installer ces services dans un secteur où ils n'auront pas d'incidences sur l'intégrité écologique régionale.

Le plan de zonage se veut un outil de gestion dynamique qui peut être adapté en fonction de l'évolution des connaissances sur les ressources patrimoniales et sur les visiteurs. C'est ainsi que le plan de zonage du parc national Forillon a été modifié à quelques reprises par le passé, à l'occasion des révisions périodiques de son plan directeur. Il s'agit d'une bonne occasion d'évaluer le système de zonage et d'y apporter les ajustements nécessaires, puisque tout changement au zonage exige également une évaluation environnementale et une consultation du public.

10.1 Modification soumise à la consultation du public et résultats

Le seul changement au zonage soumis à la consultation du public tenue dans le cadre de la préparation du présent plan directeur était lié à la proposition de créer une réserve intégrale, un processus qui nécessite aussi l'appui du public.

Les critères de désignation des réserves intégrales reflètent ceux des zones II – milieu sauvage. Toutefois, la constitution d'une telle réserve, par décret, impose des contraintes législatives au développement. En effet, tout changement aux limites d'une réserve intégrale nécessite la modification du Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux par

le gouverneur en conseil. Une zone constituée en réserve intégrale bénéficie donc d'un niveau de protection supérieur à celui que procure le zonage contre les interventions qui ne respecteraient pas son caractère sauvage.

Le document de consultation publique proposait de transformer la zone III – milieu naturel, localisée dans le secteur du Portage de l'Anse au Griffon, en zone II – milieu sauvage, de façon à ce qu'elle puisse être incorporée à une réserve intégrale comprenant la majorité des terres des zones I et II du parc. Le peu d'attention accordé par le public à cette question et les commentaires partagés qui ont été émis n'appuient pas la mise en œuvre immédiate d'un processus de création d'une réserve intégrale au parc national Forillon.



Randonnée cycliste dans la vallée de l'Anse au Griffon
Parcs Canada / S. Ouellet

Aussi, le changement au zonage soumis au public, qui a suscité peu de réactions, n'a plus sa raison d'être, d'ici à ce qu'une réflexion en profondeur soit engagée à ce sujet. Le secteur concerné demeure donc une zone III. L'accès des visiteurs en véhicule automobile privé n'y sera éventuellement permis que dans des circonstances, aux fins et selon des parcours, des horaires et toute autre condition déterminés par la direction du parc. Comme par le passé, la circulation de transit y sera interdite au public. Le zonage du parc demeurera donc le même que celui du plan directeur de 1995.²²

10.2 Le plan de zonage reconduit (Carte 8)

10.2.1 La zone I

La zone I – préservation spéciale, constituée de plusieurs aires relativement petites, totalise un espace somme toute restreint (1,2 % du parc). On y trouve notamment des falaises qui abritent des plantes arctiques-alpines fragiles et considérées comme rares à l'échelle du Québec. Des composantes géologiques et géomorphologiques, qui témoignent visuellement des grands processus qui

ont contribué à façonner le paysage actuel du parc, font aussi partie de cette zone. Rares à l'échelle du Québec ou du Canada, ou même pour certaines mondialement, elles sont dans certains cas peu tolérantes à l'utilisation. Enfin, à Penouille, la zone I comprend des sites archéologiques localisés sur la presqu'île, de même que la taïga et le marais salé. Ce milieu fragile procure à l'avifaune aquatique, dont certaines espèces sont peu représentées dans le parc, des aires de nidification et d'alimentation essentielles à leur survie. C'est aussi là que le sature fauve des Maritimes a été observé.

10.2.2 La zone II

Répartie sur tout le territoire, la zone II – milieu sauvage couvre plus de 96,3 % du parc (env. 235 km²), de façon à bien protéger les éléments caractéristiques de la région naturelle qu'il représente. Il comprend également certaines composantes rares à l'échelle du parc, mais qui peuvent néanmoins supporter une utilisation semi-intensive, d'autres éléments qui jouent un rôle particulier dans le paysage et qui suscitent de l'intérêt pour l'éducation du public, et certaines aires où des activités animales particulières surviennent de façon cyclique. À Penouille, la zone II occupe le terrain qui sépare le marais du plateau, du côté



Promenade familiale au bord de la mer
Parcs Canada / S. Ouellet

22. Au terme de recherches effectuées pour éclaircir certaines imprécisions, des modifications ont été apportées à la carte et, dans certains cas, au texte du plan directeur de 1995 pour mieux refléter la réalité.

nord, et une aire entourant les sites archéologiques de zone I situés à la pointe sud-ouest de la presqu'île.

10.2.3 La zone III

En plus de la bande marine du parc, trois secteurs terrestres de forme linéaire composent la zone III – milieu naturel du parc (0,7 % du territoire). La bande marine, d'environ 150 mètres de largeur, ceinture la partie terrestre du parc. L'usage des bateaux à moteur y est permis. Les autres aires de zone III sont le couloir de quelque 5 km sur environ 200 m qui longe la bande marine du parc entre Grande-Grave et Cap-Gaspé, de même que le corridor d'accès à l'aire diurne et la plage de la presqu'île de Penouille. Enfin, dans la vallée de l'Anse au Griffon, il s'agit d'un couloir de 8 km sur 75 m, dans la région de l'ancienne route du Portage, où le paysage en évolution est propice à la pratique d'activités telles que la randonnée pédestre et équestre, le vélo et le ski de fond.

10.2.4 La zone IV

La zone IV – loisirs de plein air, qui occupe environ 1,8 % du territoire du parc, correspond aux aires aménagées de Trait Carré, Cap-des-Rosiers, Cap-Bon-Ami, Penouille, Fort Péninsule, Petit-Gaspé et Grande-Grave de même qu'aux corridors de circulation automobile.

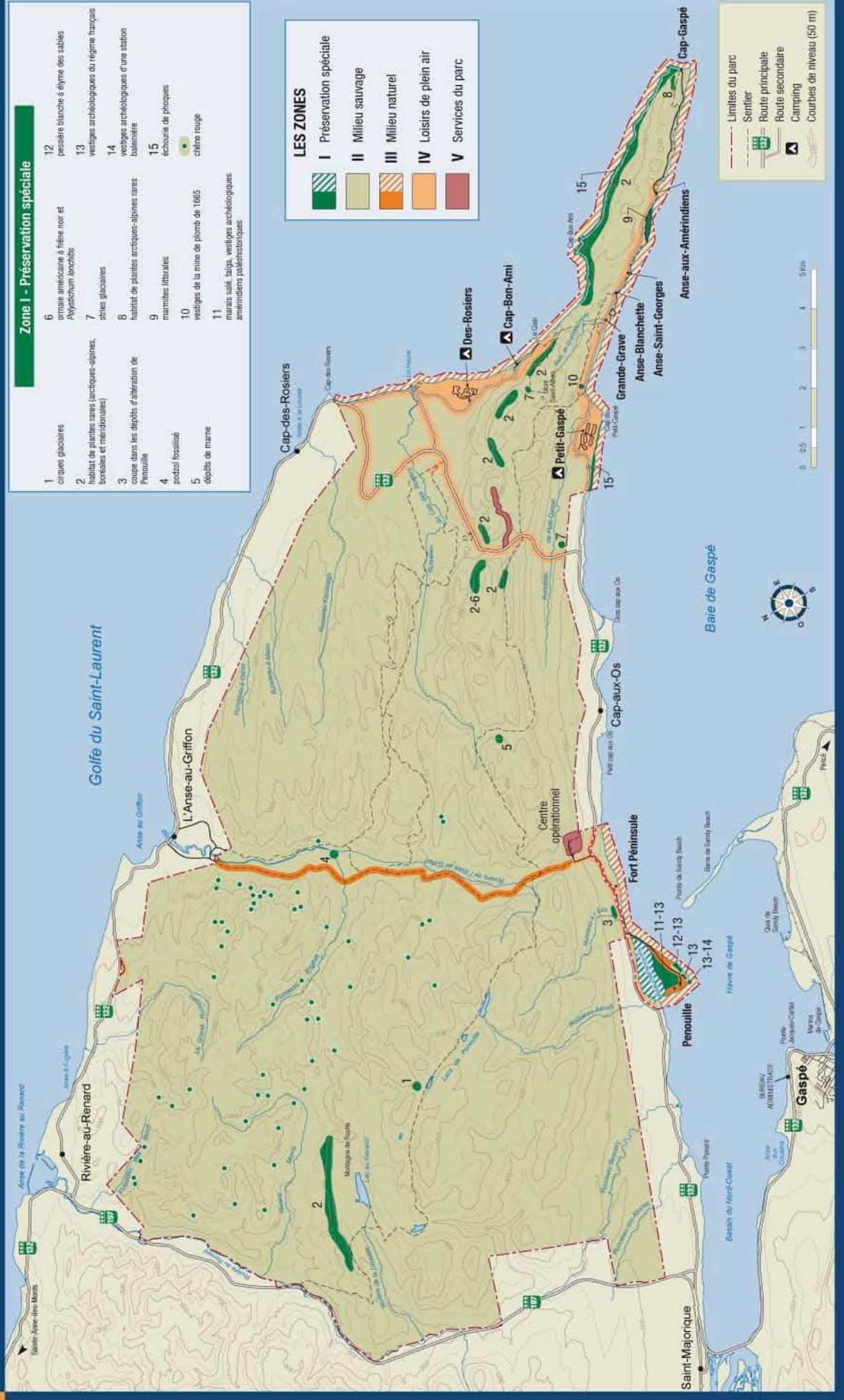
10.2.5 La zone V

Enfin, la zone V – zone de services comprend le site du Centre opérationnel du parc, localisé à l'extrémité sud de la vallée de l'Anse au Griffon, le sommet de la montagne de Cap-des-Rosiers, qui accueille des équipements de télécommunication, et le chemin y conduisant à partir de la route Laurencelle (132).

10.3 Orientations

Bien que le plan de zonage décrit dans le plan directeur de 1995 n'ait pas été modifié dans le cadre de la production du présent plan directeur, un examen du zonage actuel du parc pourrait être effectué dans le cadre de sa réalisation. Un tel exercice pourrait en effet être entrepris, si nécessaire, en fonction de la protection à assurer aux ressources naturelles et culturelles dans le contexte d'une offre renouvelée de services au public. Si des changements étaient alors jugés pertinents, ils seraient nécessairement soumis à une évaluation environnementale et à une consultation du public.

Par ailleurs, en fonction des engagements de Parcs Canada quant à la désignation de réserves intégrales dans les parcs nationaux, le parc mettra en œuvre un plan de communication visant à sensibiliser le public, et en particulier la population locale, à la pertinence de créer une réserve intégrale et à obtenir leur adhésion à l'adoption de cet outil privilégié pour préserver l'authenticité du parc. La population sera ainsi en mesure de donner un avis éclairé sur cette question lors des consultations publiques qui accompagneront la prochaine révision du plan directeur du parc.



11. Programme de surveillance

Afin de pouvoir rendre compte de son rendement, l'Agence a défini des indicateurs et des cibles qui lui serviront à évaluer dans quelle mesure elle a atteint le résultat stratégique escompté et obtenu les résultats attendus dans chacune de ses activités de programme. Cette évaluation sera effectuée au moyen du système d'évaluation du rendement établi par le Conseil du Trésor.

À l'échelle d'un parc national, les outils développés permettront d'évaluer et de communiquer l'état de l'aire patrimoniale et l'efficacité des mesures de gestion mises en place dans le rapport annuel sur la mise en œuvre du plan directeur, le rapport sur l'état de l'aire patrimoniale et le rapport annuel de rendement de l'Agence

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Le pourcentage des parcs nationaux avec l'état général de l'intégrité écologique maintenu ou amélioré.	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013. (cf. 11.1)
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014. (cf. 11.2)

11.1 La surveillance de l'intégrité écologique

Résultat attendu de l'activité de programme Conservation des ressources patrimoniales : Les mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Le pourcentage des parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré.	À l'exception des parcs nationaux dans le Grand Nord dont l'état de l'intégrité écologique est déjà acceptable, 80 % des parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2013.

Au cours des décennies qui ont suivi la création du parc national Forillon, les connaissances nécessaires à la gestion des ressources naturelles provenaient essentiellement d'inventaires, d'études et de suivis portant sur des enjeux spécifiques. En 2003, cependant, le parc a commencé la mise en place d'une nouvelle approche d'acquisition de connaissances élaborée par l'Agence Parcs Canada pour l'ensemble du réseau des parcs nationaux, et qui est basée sur le concept de la surveillance. Selon cette approche, la surveillance (aussi appelée monitoring) consiste à suivre l'évolution des processus naturels et des espèces jouant un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes. La surveillance renseigne en premier lieu sur l'état du parc et les tendances relativement à son intégrité écologique. Elle joue le rôle d'un mécanisme d'avertissement qui, lorsqu'il se déclenche, mène à l'adoption de différentes actions pour mieux cerner le problème et, le cas échéant, pour restaurer un milieu dégradé ou rétablir une espèce en situation précaire. La surveillance est également utilisée pour évaluer l'efficacité des actions mises en place pour maintenir et améliorer l'intégrité d'un écosystème.

Les résultats obtenus dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique sont publiés tous les cinq ans dans le rapport sur l'état de l'aire patrimoniale. Le premier rapport sur l'état du parc national Forillon, publié en 2006, reposait, pour ce qui est de l'intégrité écologique, sur un bilan des études réalisées au cours des années précédentes. La prochaine édition portera sur les éléments présentés ci-dessous, dont plusieurs seront mesurés pour la première fois dans le cadre du programme de surveillance.



L'un des nombreux porcs-épics présents dans le parc
Parcs Canada / S. Ouellet

11.1.1 L'écosystème forestier

Cet écosystème sera suivi à l'aide de 14 mesures. Celles-ci décriront notamment la composition, la croissance et la structure d'âge des peuplements, la connectivité entre le parc et la région périphérique, la situation du lièvre, de l'orignal, de la martre et du lynx, ainsi que la phénologie des plantes. Ces mesures ont été choisies de manière à refléter des enjeux de conservation liés aux changements climatiques, à la pratique de la chasse et du piégeage en périphérie du parc, et au développement le long de la route 197.

11.1.2 L'écosystème aquatique

Le suivi de cet écosystème sera effectué à l'aide de huit mesures, portant principalement sur la situation de l'omble de fontaine, sur la présence d'espèces de poissons exotiques, sur la structure des communautés d'invertébrés vivant au fond des cours d'eau, sur la qualité et la température de l'eau et sur la situation du castor. Ces mesures ont été choisies en considérant, entre autres, l'impact des changements climatiques, des précipitations acides et des activités humaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du parc.

11.1.3 L'écosystème côtier

Comme sur le reste de la côte de la péninsule gaspésienne, cet écosystème fait face à des enjeux importants liés aux changements climatiques. Il sera suivi à l'aide de 11 mesures, et puisque son évolution est intimement liée à celle de l'écosystème marin, plusieurs d'entre elles seront communes aux deux milieux. Une attention particulière sera portée à la dynamique côtière ainsi qu'à la situation des oiseaux marins nichant sur les falaises, du phoque commun qui met bas sur la côte et de certaines plantes d'affinité arctico-alpine en situation précaire.

11.1.4 L'écosystème marin

Cet écosystème est le moins connu du parc, à cause des difficultés inhérentes à l'étude du milieu marin. Il sera suivi à l'aide de neuf mesures, dont



Les spectaculaires falaises de Forillon
Parcs Canada / S. R. Baker

les principales décriront la récolte commerciale de homards ainsi que la situation des zostérides et des communautés de poissons et de crustacés qu'on y retrouve.

On trouvera également dans le prochain rapport sur l'état du parc une évaluation de l'efficacité de la gestion des impacts de l'activité des visiteurs sur l'intégrité du parc, et des résultats obtenus dans le cadre de projets de restauration en cours. Parmi ces derniers, soulignons un projet visant à favoriser la régénération du pin blanc et du chêne rouge qui a débuté en 2006, ainsi qu'un projet visant à rétablir la dynamique côtière de la péninsule de Penouille qui a débuté en 2009.

11.2 La surveillance du sentiment d'appartenance envers l'aire patrimoniale : l'expérience du visiteur et l'éducation

L'expérience du visiteur et l'éducation contribuent de façon majeure à susciter et à maintenir l'attachement du public envers une aire patrimoniale. Aussi n'est-il pas étonnant que les indicateurs et les cibles établis pour évaluer ces deux activités de programme jouent un rôle très important dans l'appréciation du sentiment d'appartenance. Le suivi scientifique en ces matières reposera essentiellement sur des enquêtes réalisées par les spécialistes des sciences sociales.

Résultat attendu de l'activité de programme Expérience du visiteur : Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Le pourcentage de visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux.	Augmenter le pourcentage des visiteurs à tous les endroits sondés qui considèrent le lieu significatif pour eux d'ici mars 2014.
Le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits et le pourcentage qui sont très satisfaits de leur visite.	85 % des visiteurs aux endroits sondés sont satisfaits, et 50 % sont très satisfaits de leur visite.

Résultat attendu de l'activité de programme Appréciation et compréhension du public :

Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et comprennent l'importance de les protéger et de les mettre en valeur.

Indicateurs de rendement :	Cibles :
Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.
Le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.	Augmenter le pourcentage de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014.

Pour savoir si les cibles ont été atteintes, deux enquêtes seront réalisées auprès des visiteurs du parc national Forillon, l'une prochainement, afin de disposer de données comparables, et l'autre à la fin du délai prévu. Pour sa part, le niveau de satisfaction des visiteurs sera établi à l'aide du Programme d'information sur les visiteurs (PIV), une recherche effectuée tous les cinq ans. Une telle étude sera accomplie au cours de la période de réalisation du présent plan directeur. Les informations détaillées collectées et analysées dans le cadre de ces investigations alimenteront le prochain rapport sur l'état du parc tant pour ce qui est de la qualité de l'expérience du visiteur et de l'éducation et de l'efficacité des mesures mise en place.

11.3 La surveillance des ressources culturelles

L'Agence n'a pas retenu de résultats, d'indicateurs et de cibles spécifiques pour les ressources culturelles des parcs nationaux dans la dernière édition de son plan d'entreprise. La protection et l'appréciation des ressources culturelles étant une partie capitale de son mandat, Parcs Canada a plutôt concentré ses efforts sur le développement d'un outil stratégique, basé sur la «Politique sur la gestion des ressources culturelles», pour aider

les parcs nationaux à gérer les ressources et les valeurs culturelles dont ils sont responsables. Le parc national Forillon participe, dans le cadre d'un projet pilote, à l'élaboration de cet outil. L'Énoncé des valeurs des ressources culturelles du parc national Forillon, en plus de faire état des ressources, de leurs valeurs et des objectifs liés à leur conservation et à leur présentation, orientera l'évaluation de la condition de ces ressources et de l'efficacité des mesures de gestion prises à leur égard.



L'anse Blanchette, l'hiver
Parcs Canada / S. Ouellet

12. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Au sein de l'administration fédérale, l'évaluation environnementale stratégique s'avère un outil essentiel à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière de développement durable. Le plan directeur du parc national du Canada Forillon a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cet exercice vise à déterminer et à évaluer, sur le plan stratégique, les principaux enjeux environnementaux inhérents au plan directeur.

Plus précisément, les objectifs de cette évaluation étaient les suivants :

- S'assurer que les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions particulières avancés dans le plan respectent et appuient le mandat et les politiques de Parcs Canada ainsi que les buts et les objectifs de l'Agence en matière d'intégrité écologique et de gestion des ressources culturelles.
- Évaluer les répercussions des propositions présentées dans le plan directeur, afin d'en relever les effets positifs sur l'environnement et d'en contrer ou atténuer les effets négatifs éventuels.
- Évaluer les effets cumulatifs des actions proposées dans le plan directeur sur les écosystèmes et les ressources culturelles du parc.

Cette évaluation a été réalisée en vertu de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2004). Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et la *Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'évaluation des impacts* (1998).

12.1 Conformité du plan directeur

Les stratégies, objectifs et actions proposés dans le plan directeur du parc national Forillon ont été revus de manière à s'assurer qu'ils sont conformes aux politiques de Parcs Canada et du gouvernement du Canada, et qu'ils les appuient. L'examen effectué permet d'affirmer que l'ensemble des mesures présentées dans le plan directeur respecte la Loi sur les parcs nationaux du Canada, les documents d'orientation environnementale du gouvernement du Canada et le mandat de Parcs Canada.

12.2 Portée de l'évaluation

La portée de l'évaluation correspond à la portée du plan directeur, et notamment des problématiques traitées, des stratégies clés mises de l'avant et des actions qui en découlent. Elle doit aussi tenir compte des limites spatiales et temporelles du plan et des effets cumulatifs potentiels.

Cette évaluation inclut l'examen des effets de la mise en œuvre du plan sur les ressources naturelles et culturelles. Les limites spatiales retenues sont les limites du parc national du Canada Forillon. Les limites temporelles sont les mêmes que celles du plan directeur, soit cinq ans, dans le cadre de la réalisation d'une vision d'avenir du parc sur un horizon de quinze ans.

12.3 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion

L'analyse des impacts doit prendre en considération l'état de l'aire patrimoniale, les répercussions probables du plan directeur sur les ressources naturelles et culturelles, la mesure dans laquelle les stratégies et les actions proposées contribuent à

résoudre les problématiques en présence de même que les activités et le développement éventuels autour du parc.

Les actions suivantes auront potentiellement des effets positifs sur le parc :

- Les actions proposées pour augmenter la fréquentation du parc et pour mieux connaître la clientèle et ses besoins sont une excellente initiative qui permettra d'offrir un éventail d'activités et d'infrastructures adaptées aux visiteurs, aux écosystèmes et aux ressources culturelles.
- L'ensemble des actions pour contrer l'isolement du parc est très positif et d'une grande importance à moyen terme. Le thème de la sensibilisation du public, aux fins de la connaissance et la compréhension du mandat de Parcs Canada, est abordé dans le plan directeur et favorisera une plus grande adhésion de la population régionale et des visiteurs à ce mandat.
- Les actions proposées dans le domaine de la diffusion et concernant le concours de participants externes à la réalisation de projets de recherche liés au mandat sont des mesures pertinentes pour partager les connaissances, créer des synergies ou offrir des occasions d'expérience uniques et mémorables.
- Les changements climatiques auront une influence certaine sur les écosystèmes présents à Forillon. Le parc devra, à court et moyen termes, faire preuve d'une gestion proactive et adapter son offre d'activités à ce nouveau contexte. L'utilisation du littoral doit être repensée. Les actions proposées dans la section *La modification de la dynamique naturelle du littoral* fournissent des pistes de solutions intéressantes.
- L'insertion, dans le plan directeur, de mesures de gestion qui ont trait au développement durable et aux changements climatiques démontre le leadership du parc dans la poursuite des orientations du gouvernement canadien.
- L'expérience nature-culture se traduit, dans la majorité des actions préconisées, par une

meilleure communication de l'histoire et des valeurs des occupants du territoire avant la création du parc. Elle favorise une meilleure compréhension de la culture autochtone, de l'histoire du lieu et des ressources culturelles présentes. En outre, elle permet une communication et une collaboration accrue avec la Nation Micmac de Gespeg.

Certaines mesures de gestion sont toutefois également susceptibles d'engendrer des effets environnementaux négatifs, et de ce fait, mériteraient une attention particulière. Il s'agit de mesures associées à des infrastructures dont la réparation, la modification ou la mise en place visent à accomplir une partie importante du mandat du parc, et notamment à favoriser l'augmentation de la fréquentation. Elles font partie des solutions proposées pour les secteurs Nord, de Grande-Grave et de Penouille. Les actions envisagées pour les secteurs Nord et de Penouille – dans des milieux physiquement dynamiques – exigeront un examen minutieux de la part de l'équipe de gestion du parc. Devant certaines incertitudes, le principe de précaution, qui implique l'adoption d'une attitude prudente afin de garantir que le risque pour les écosystèmes des parcs soit réduit ou évité, devrait s'appliquer afin de protéger ces milieux fragiles.

12.4 Mesures d'atténuation visant à éliminer ou à minimiser les effets négatifs

Plusieurs actions du plan directeur comporteront, lors de leur mise en œuvre, des mesures d'atténuation des effets environnementaux sur les ressources naturelles et culturelles, conformément aux pratiques en vigueur à Parcs Canada.

L'évaluation environnementale stratégique a permis de mettre en lumière certaines de ces mesures de même que des stratégies supplémentaires visant à minimiser les impacts d'actions proposées dans le plan directeur. Ces mesures d'atténuation peuvent se regrouper comme suit :

- Optimiser les projets par une intégration précoce de l'analyse des considérations environnementales dans le processus décisionnel

et par l'examen comparatif de solutions de rechange sous le rapport de leurs effets environnementaux.

- Établir des mesures d'atténuation visant à minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles dans le cadre de la planification de projets ou d'activités découlant de la mise en œuvre du plan directeur. Conformément à la *Loi canadienne sur les évaluations environnementales*, les stratégies seront établies lors du processus d'évaluation environnementale pour les projets proposés dans le plan directeur qui répondent aux exigences de la *Loi*.
- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative dans la gestion des écosystèmes du parc, plus particulièrement dans les zones marine et côtière.
- Édifier une stratégie préventive d'adaptation aux changements climatiques en fonction de la protection des ressources naturelles et culturelles, des infrastructures du lieu et des occasions d'expériences de visite.
- Garder en tête, lors de la mise en œuvre des mesures de gestion du plan directeur, les enjeux dégagés dans le Rapport sur l'état du parc Forillon (2006) d'où sont tirées les problématiques que tente de résoudre le plan. Faire connaître ces enjeux à la population locale et régionale, afin de développer son sentiment d'appartenance au parc.
- Accompagner l'élaboration de projets tels que le plan d'expérience de visite, le plan d'interprétation et le plan de gestion des paysages d'un processus d'évaluation environnementale stratégique.

12.5 Effets résiduels

L'analyse du plan directeur du parc national du Canada Forillon permet de conclure que les effets environnementaux potentiels qui peuvent subsister après la mise en application des stratégies d'atténuation sont peu nombreux.

12.6 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur

Au regard de l'évaluation environnementale stratégique, le plan directeur d'un parc national est la réponse aux effets cumulatifs sur les écosystèmes et les ressources culturelles du parc.

L'évaluation des effets cumulatifs s'appuie sur le principe selon lequel les effets combinés de projets et d'activités peuvent donner lieu à des impacts différents ou plus importants que ceux engendrés individuellement par ces projets et ces activités. Ainsi, les effets négatifs résiduels des projets et activités du parc national Forillon pourraient s'additionner pour créer des effets cumulatifs. De même, les effets de projets ou d'activités régionaux qui affecteraient les composantes naturelles ou culturelles du parc pourraient s'ajouter aux effets négatifs résiduels des mesures de gestion proposées dans le présent plan directeur et produire des effets cumulatifs. Pensons, par exemple, à des projets qui pourraient provoquer une augmentation du trafic maritime et du trafic routier ou qui pourraient entraîner une modification des paysages dans les environs du parc.

Pour sa part, l'approche de gestion propre au secteur de Penouille – la mise à jour ou l'ajout d'infrastructures et l'utilisation renouvelée de la flèche littorale – pourrait aussi engendrer des effets cumulatifs. Le principe de précaution devrait s'appliquer, compte tenu de la fragilité des écosystèmes marin et côtier, de la dynamique des processus naturels qui leur sont propres et des ressources naturelles et culturelles en présence.

12.7 Suivi

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique, qui a proposé des indicateurs de suivi afin de connaître la qualité des écosystèmes, permettra de répondre de l'état des écosystèmes. Le rapport sur l'état du parc est l'outil adéquat pour exécuter ce suivi. Il est habituellement élaboré avant le début de la révision du plan directeur.

12.8 Évaluation environnementale nécessaire

Certaines propositions du plan directeur pourraient nécessiter une évaluation détaillée des impacts en vertu de la *Loi canadienne sur les évaluations environnementales*. La section 5.8 de l'*Évaluation environnementale stratégique, plan directeur du parc national du Canada Forillon* en présente une liste complète.

12.9 Évaluation des conséquences globales

L'application du nouveau plan directeur du parc national du Canada Forillon permettra d'améliorer l'ensemble de ses infrastructures et la compréhension de son mandat de même que l'adhésion de la population à son égard par les actions d'harmonisation, de sensibilisation et de collaboration qui y sont proposées.

12.10 Conclusion

Dans l'ensemble, les stratégies clés présentées dans le plan directeur du parc national Forillon appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada. L'évaluation environnementale stratégique a également permis d'illustrer que le plan favorise, de façon générale, l'amélioration de l'intégrité des écosystèmes, de la protection des ressources culturelles, de l'offre de services, de la visibilité du parc et de l'intégration du parc dans son milieu. Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens qui se sont révélés efficaces dans le passé. Ces effets potentiels, qui sont principalement associés aux écosystèmes côtier et marin, peuvent être réduits par l'application du principe de précaution aux projets et activités réalisés dans ces milieux. L'approche de gestion propre au secteur de Penouille, dans un contexte de changement climatique et dans la perspective d'une utilisation accrue de la baie de Gaspé à l'extérieur du parc, pourrait éventuellement provoquer des effets cumulatifs. Des évaluations environnementales plus approfondies des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification, alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus.

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le plan directeur de ce parc est acceptable si toutes les mesures d'atténuation proposées sont mises en œuvre.

13. Références

Affaires indiennes et du Nord Canada. Site Internet. Dernière modification : 3 novembre 2008.
www.ainc-inac.gc.ca/al/hts/tng/ecn/wne/index-fra.asp (site consulté le 12 janvier 2009).

Agence Parcs Canada. *Plan d'entreprise 2009-2010 à 2013-2014*. [Ottawa], Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2009, p. 12-13, 17, 21-31. (www.pc.gc.ca/docs/pc/plans/plan2009-2010/plan_f.asp).

Chénier, Rémi. « Délibérations et recommandations de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada concernant Grande-Grave ». Manuscrit classé, Parcs Canada, Centre de services du Québec, 1^{er} décembre 2005, p. 1-8.

Comeau, D., D. Sigouin et H. Pelletier. *Énoncé sur l'intégrité écologique, Parc national du Canada Forillon*. Manuscrit classé, Parcs Canada, Parc national du Canada Forillon, Service de la conservation des ressources naturelles, mars 2000, p. 1-12.

Comeau, D. et coll. *Rapport sur l'état du parc. Parc national du Canada Forillon*. Manuscrit classé, Parcs Canada, Parc national du Canada Forillon, Fonction de la conservation des ressources, 2006, n. p.

Commission de toponymie du Québec, répertoire en ligne : www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/topos/topos.html.

Côté, M., J. Théau, M.-H. Langis et S. Fortin. *Bilan forestier régional, basé sur les connaissances – Gaspésie - Les Îles – Première mise à jour*. Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles, 2008, p. 65-67 (www.foretgaspesie-les-iles.ca/fichiers/consortium/Bilan_forestier/mise_a_jour/Bilan_forestier_regional2008.pdf).

Desmeules, Claire. *La collection du parc national du Canada Forillon : état de la question*. Manuscrit classé, Parcs Canada, Centre de services du Québec, Service du patrimoine culturel, janvier 2008, p. 1-31.

Entente finale entre Gespeg et Parcs Canada pour l'établissement d'une nouvelle relation de partenariat et pour la création du Site micmac de Gespeg, signée à Gaspé le 19 mars 2009.

Environnement Canada, Service canadien de la Faune. Région du Québec. Site Internet.
www.qc.ec.gc.ca/faune/faune/html/rom.html.

Fiches techniques des dossiers d'expropriation et Hubert Briard, conv. pers.

Gosselin, Daniel. *Parc national du Canada Forillon. Étude auprès des visiteurs 2001*. Parcs Canada, Centre de services du Québec, Service du marketing et des affaires du programme, 2003, p. 2-9.

Gosselin, D. et A. Germain. *Estimés des impacts économiques de Parcs Canada au Québec pour l'année financière 2004-2005 : Outil à l'usage des gestionnaires de Parcs Canada au Québec*. Parcs Canada, Centre de services du Québec, décembre 2007, p. 13.

Gouvernement du Canada. *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. 2004.

Gouvernement du Canada. *Registre public des espèces en péril*. (Dernière mise à jour : 4 mars 2008)
www.registrelep.gc.ca (consulté le 13 janvier 2009).

Kafka, Victor et Raymond Quenneville. *Cadre pour la restauration écologique du pin blanc et du chêne rouge, Parc national du Canada Forillon*. Parcs Canada, Centre de services du Québec, Service de la conservation des écosystèmes, août 2006, p. 1-2, 29.

Lechasseur, Antonio, en coll. avec Jacques Lamy. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Populations et limites territoriales 1851-1981*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, microfiches p. 3, 7, 19, 42, 101, 105-108, 176.

LeMoignan, Michel. « Une mine de plomb à Petit-Gaspé (1665) ». *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. III, n° 3 (juillet-septembre 1965), p. 135-140.

Lévesque, Annie et coll. *Les espèces fauniques et floristiques à statut précaire répertoriées à l'intérieur des limites de parcs nationaux et de lieux historiques du Canada au Québec*. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, octobre 2006 : Annexe 3 – Occurrences des espèces fauniques présentes dans les limites du parc national Forillon. Imprimé le 19 juillet 2006.

transfer.natureserve.org/download/longterm/Quebec%20CDC/Annexes/A3_Listes_occurrences_par_parc/Faune/Annexe%203%20Faune%20Forillon.pdf (consulté le 13 janvier 2009) ; Occurrences des espèces floristiques présentes dans les limites du parc national du Canada Forillon. Imprimé le 20 avril 2006.

transfer.natureserve.org/download/longterm/Quebec%20CDC/Annexes/A3_Listes_occurrences_par_parc/Flore/Annexe%203%20Flore%20Forillon.pdf (consulté le 13 janvier 2009).

Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1998.

Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2000, ch. 32, paragraphe 2(1).

Mimeault, Mario. « La pêche à la baleine : Le port de Gaspé au XIX^e siècle ». *L'Escale*, n° 11 (septembre-octobre 1985), p. 37-41.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Site Internet.
www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/territoires/index.jsp.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Site Internet.
www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/articles/090329/fiches-info.htm.
www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/prive/naturelle/region11.htm.

Ministère du Tourisme du Québec, *Plan d'action de développement durable 2009-2013*, Québec, Direction des communications, juin 2009, p. 7. Site Internet : www.bonjourquebec.com/mto/publications/media/document/publications-administratives/plan-act-dev-dur-09-13.pdf

Parcs Canada. *Parc national du Canada Forillon : Document de consultation publique, plan directeur préliminaire*. Unité de gestion de la Gaspésie, novembre 2006, p. 1-87.

Parcs Canada. *Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'évaluation des impacts*. 1998.

Parcs Canada. *Énoncé des valeurs des ressources culturelles du parc national du Canada Forillon*. En préparation.

Parcs Canada. *Guide de la planification de la gestion*. 2008, p. 1-101.

Parcs Canada. *Guide pour l'évaluation environnementale des plans directeurs à Parcs Canada*. Septembre 2000, p. 1-46.

Parcs Canada. *Parc national du Canada Forillon. Document d'information publique*. [Ottawa], Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, [2003], p. 1-25.

Parcs Canada. *Parc national du Canada Forillon. Consultation publique pour la préparation du plan directeur, novembre 2006 – février 2007 : Compte rendu*. [Ottawa], Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, juin 2007, p. 1-31.

Parcs Canada. *Parc national Forillon : Plan directeur + Plans sectoriels et études spéciales* (documents annexés ultérieurement et considérés comme parties intégrantes du plan directeur). [Ottawa], Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1978, n. p.

Parcs Canada. *Parc national Forillon : Plan directeur*. Patrimoine canadien, Parcs Canada, Planification des aires patrimoniales, [Ottawa], Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1995, p. 1-80.

Parcs Canada. *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. [Ottawa], Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1994, p. 24-43, 103-118.
(www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/poli/princip/index.aspx).

Parcs Canada, Site Internet. *Espèces en péril, Loi sur les espèces en péril, Quel est le rôle de Parcs Canada?* Dernière mise à jour 26 août 2005. www.pc.gc.ca/nature/eep-sar/itm1-eep-sar1e_f.asp (consulté le 14 janvier 2009).

Plourde, Michel. *Parc national du Canada Forillon : Intervention archéologique reliée à la mise aux normes de l'alimentation en eau potable – 2002*. Manuscrit classé, Parcs Canada, Centre de services du Québec, Service du patrimoine culturel, décembre 2002, p. 4-6.

Plourde, Michel. *Parc national du Canada de [sic] Forillon : État des ressources archéologiques du secteur de Penouille*, manuscrit classé, Parcs Canada, Centre de services du Québec, Service du patrimoine culturel, décembre 2003.

Portrait forestier de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : Document d'information sur la gestion de la forêt publique. Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, Direction régionale de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, mai 2004, tableau 4, p. 12-13.
(sdeir.uqac.ca/doc_numerique/format/Sites/18343262/Portrait_forestier_Gaspesie.pdf).

Procès-verbal de la réunion de la CLMHC tenue à Peterborough, Ontario, 24-25-26 juin 1988.

Procès-verbal de la réunion de la CLMHC tenue à Dawson, Yukon, 16-17 juin 2000.

Rapport statistique 2004, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada. Centre de services du Québec, Service du marketing et des affaires du programme, [mai 2005], p. 3.

Rapport statistique 2007, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada. Centre de services du Québec, Service de la recherche en sciences sociales, juin 2008, p. 3-7.

Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec. Site Internet. Québec. Dernière mise à jour : 15 janvier 2009. www.saa.gouv.qc.ca/relations_autochtones/profils_nations/micmacs.htm (site consulté le 16 janvier 2009).

Service canadien des parcs, Région du Québec. *Amendement au plan de gestion : Parc national Forillon*. Environnement Canada, septembre 1988, p. 44-54.

SOM inc., *Parc national du Canada Forillon : Étude sur les patrons d'utilisation du territoire par les visiteurs 2006*. Parcs Canada, Centre de services du Québec, Service des Sciences sociales, octobre 2007, p. 13, 16, 19, 27.

Statistique Canada. 2007. Gaspé, Québec (tableau). Profils des communautés de 2006, Recensement de 2006, produit n° 92-591-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 13 mars 2007.
www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F
(site consulté le 5 février 2009).

Ville de Gaspé. Site Internet. ville.gaspe.qc.ca/francais/historique.html (site consulté le 5 février 2009).

Annexe 1 : Rapport sur l'état du parc 2006

Sommaire de l'évaluation des indicateurs et des mesures de l'intégrité écologique²³

État des indicateurs de l'intégrité écologique et tendances	Mesure	État de la mesure et tendance	
Écosystème forestier 95 % de la superficie du parc Bon 	Peuplements de résineux	passable	↑
	Population d'originaux d'Amérique	bon	↑
	Population de lynx du Canada	bon	↔
	Population de lièvres d'Amérique	bon	↔
	Fréquence et intensité des épidémies de la TBE	passable	↓
	Neige au sol	passable	↔
	Densité des voies d'accès	passable	↓
	Fréquentation par les visiteurs	bon	↔
	Mortalité routière de la grande faune	bon	↔
	Situation des espèces forestières exotiques	bon	↓
	Chasse et piégeage à l'extérieur du parc	bon	↓
	Gestion des ours problèmes	bon	↔
Situation des espèces forestières en péril	passable	↔	
Écosystème aquatique 2,9 % de la superficie du parc Bon 	Population de castors	bon	↑
	Population d'omble de fontaine	bon	↔
	Diversité des invertébrés benthiques	bon	↑
Écosystème côtier 0,5 % de la superficie du parc Passable 	Populations de phoques	bon	↔
	Populations d'oiseaux marins	bon	↔
	Niveau des marées	bon	↔
	Chronologie de la période de gel	passable	↓
	Situation des espèces côtières en péril	passable	↓
	Dynamique du littoral	passable	↓
	Succès de nidification de la sterne pierregarin	passable	↑
Écosystème marin 1,6 % de la superficie du parc Passable 	Abondance relative des cétacés	passable	↓
	Qualité de l'eau de mer	bon	↔
	Pêche commerciale au homard	passable	↓

23 D. Comeau et coll., *Rapport sur l'état du parc*: fusion du tableau du résumé et du tableau 2. Parcs Canada utilise un système de couleurs et de flèches pour illustrer l'état et l'évolution des mesures et des indicateurs d'intégrité écologique. Le vert dénote un bon état, le jaune signale un état passable et le rouge souligne un mauvais état. Les flèches montrent que l'intégrité écologique est stable (flèche horizontale), tend à s'améliorer (flèche vers le haut), ou à se détériorer (flèche vers le bas).

Annexe 2

Mesures de gestion mises en œuvre depuis 2000 pour assurer le maintien de l'intégrité écologique au parc national Forillon²⁴

Mesures de gestion	Effets sur l'intégrité écologique
<p>Établissement de relations avec des partenaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Collaboration avec la communauté micmaque de Gespeg• Participation au Comité de concertation de la baie de Gaspé• Partenariat avec le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne• Partenariat avec l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)• Partenariat avec des établissements d'enseignement• Partenariat avec les gouvernements provinciaux et autres instances fédérales (Service canadien de la faune, Pêches et Océans Canada)	<p>Des liens ont été créés avec plusieurs organismes et groupes voisins qui partagent les mêmes préoccupations envers les ressources naturelles. Nos expertises ont été mises en commun pour mettre sur pied des projets d'inventaire, de restauration et de mise en valeur à l'intérieur du parc et dans l'écosystème régional.</p> <p>L'accueil d'étudiants pour des stages en milieu de travail nous a permis de bénéficier de ressources humaines compétentes et motivées pour mener à bien certains projets. La participation d'étudiants du programme Jeunesse Canada au travail a permis de sensibiliser les visiteurs aux précautions à prendre pour limiter les conflits avec la faune, ce qui a eu pour effet, par exemple, de limiter le nombre d'interventions nécessaire auprès des ours problèmes.</p>
<p>Protection de la biodiversité régionale</p> <ul style="list-style-type: none">• Inventaire des plantes à statut précaire• Protection de deux plantes menacées• Étude du couguar de l'Est• Étude de la musaraigne de Gaspé• Inventaire du satyre fauve des Maritimes• Inventaire de la grive de Bicknell• Inventaire et caractérisation des peuplements de chêne rouge et de pin blanc• Étude de faisabilité de la réintroduction de la martre d'Amérique et du pékan• Élaboration d'une stratégie concernant la problématique de l'isolement du parc	<p>Les connaissances sur les espèces à statut précaire ou d'intérêt présentes dans le parc (leur abondance relative, les habitats fréquentés et les menaces) se sont beaucoup améliorées, ce qui permettra de mieux protéger ces ressources. Les différents travaux entrepris ont également permis de confirmer la présence de trois nouvelles espèces dans le parc, soit la musaraigne de Gaspé, la grive de Bicknell et le satyre fauve des Maritimes. Un effort de concertation pour mieux protéger ces espèces sensibles dans l'écosystème régional a également vu le jour.</p>

24. D. Comeau et coll., *Rapport sur l'état du parc*: tableau 3 révisé.

Mesures de gestion	Effets sur l'intégrité écologique
<p>Gestion active et restauration écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restauration de la population de sternes pierregarin de Sandy Beach • Rédaction d'un cadre pour la restauration écologique du chêne rouge et du pin blanc 	<p>Un premier succès de nidification a été observé après cinq années d'efforts soutenus pour inciter les sternes pierregarin à revenir nicher dans la baie de Gaspé: 130 nids actifs ont été observés en 2005.</p>
<p>Communication du mandat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation « Programme d'orientation sur l'intégrité écologique – Le temps d'agir » • Élaboration d'activités d'interprétation qui permettent de vulgariser le concept d'intégrité écologique • Participation au programme scolaire 	<p>Deux formations sur l'intégrité écologique ont été offertes à tous les employés du parc et à plusieurs partenaires en 2001 et 2002. Les résultats des divers questionnaires distribués aux participants pendant la durée du cours démontrent une meilleure compréhension du mandat. Le niveau de compréhension et l'appui accordé au mandat de conservation du parc ont augmenté, selon les résultats de l'analyse effectuée auprès des visiteurs en 2001.</p>
<p>Interprétation/sensibilisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un dépliant et d'un feuillet sur l'arlequin plongeur • Sensibilisation à la situation précaire du rorqual bleu • Panneaux d'interprétation sur le satyre fauve des Maritimes à Penouille • Plan de communication sur les espèces en péril 	<p>Un effort remarquable a été fait pour sensibiliser les visiteurs, les communautés locales et les chasseurs à l'importance de protéger les espèces en péril et l'intégrité écologique du parc national Forillon.</p>
<p>Expérience offerte aux visiteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité des Grands Canots à Penouille (collaboration avec la communauté micmaque de Gespeg) 	<p>Cette activité guidée a permis de sensibiliser de nombreux visiteurs au mandat des parcs nationaux et à certains enjeux du parc tout en offrant une expérience divertissante.</p>

Mesures de gestion	Effets sur l'intégrité écologique
<p>Gérance environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installations permettant de recycler les matières premières et les carburants fossiles • Installation d'un système d'épuration de type Eco-Flo utilisant de la mousse de tourbe au camping Des-Rosiers 	<p>En matière de recyclage, la mesure de gestion a permis de sensibiliser les visiteurs et les employés à la protection de leur environnement. Cette pratique aura pour effet de diminuer le transport de ces matières et les besoins d'enfouissement.</p>
<p>Réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux règlements mis en place par le parc en vertu de l'article 7 des Règlements généraux de Parcs Canada. 	<p>La mise en place de nouveaux règlements a permis d'accroître la protection du marais de Penouille et d'interdire la pratique de certaines activités non compatibles avec le mandat d'intégrité écologique des parcs, telle la moto-marine.</p>

Annexe 3

Échéancier de réalisation des actions et cibles-résultats

1. Fin de l'année financière 2009-2010

Le parc national dans son ensemble

Actions	Cibles – résultats
Se donner des moyens plus efficaces pour augmenter la fréquentation du parc.	L'organigramme du parc a été restructuré pour mieux répondre aux besoins du milieu et de l'organisation en matière d'expérience du visiteur et de relations externes.
Préparer et offrir un programme d'activités, des infrastructures et des équipements adaptés à la clientèle des croisières internationales, en complémentarité avec le milieu et en collaboration avec des partenaires.	Des activités ont été développées et offertes pour la saison des croisières.
Prendre, en collaboration avec les intervenants de la région et en partenariat avec Conservation de la nature Canada (CNC), les mesures préventives nécessaires pour protéger des corridors ou zones naturelles de déplacement entre le parc et le côté ouest de la route 197.	Une entente avec CNC a été signée.
Mettre à jour les données sur les infrastructures et les activités contribuant à la fragmentation du milieu terrestre en périphérie du parc.	La cartographie des corridors potentiels le long de la route 197 a été mise à jour.
Diffuser les informations pertinentes concernant les activités de recherche et de surveillance récentes et en cours.	La liste de distribution existante des rapports produits pour le parc a été mise à jour, y incluant des organismes de l'extérieur.
Accueillir des participants externes dans la réalisation de projets de recherche et de surveillance qui le permettent.	Le répertoire des projets de recherche et de surveillance pouvant accueillir des participants externes a été mis à jour.
Collaborer avec la communauté micmaque de Gespeg afin de documenter l'occupation du territoire du parc national Forillon par les Autochtones.	Au terme de la 1 ^{re} année suivant la signature de l'« Entente finale », une revue de la littérature a été réalisée en collaboration avec la communauté micmaque.

Le secteur de Grande-Grave

Actions	Cibles – résultats
Prendre les mesures urgentes nécessaires pour conserver dans des conditions adéquates les objets de la collection ethnologique qui sont entreposés dans les dépendances de Grande-Grave.	Les dépendances qui abritent les objets ont été examinées et, au besoin, elles ont fait l'objet de travaux temporaires pour s'assurer qu'elles peuvent remplir cette fonction, ou les objets ont été déplacés.
Créer, avec une possibilité de partenariat, un site commémoratif dédié en particulier aux expropriés de Forillon et, dans ce cadre, compléter, avec des partenaires, le projet d'exposition à la maison Dolbel-Roberts.	<ul style="list-style-type: none">• La recherche réalisée aux fins de la mise en valeur de l'histoire récente et de la dimension multiethnique du peuplement à la maison Dolbel-Roberts a été complétée en fonction de la livraison de l'exposition au début de l'été 2010.• La 2^e phase des travaux prévus à la maison Dolbel-Roberts a été effectuée.• Une stratégie de communication a été élaborée pour rejoindre les clientèles externes, notamment les expropriés qui ne peuvent pas se rendre au parc et les écoliers.

Le secteur Nord

Actions	Cibles – résultats
Mettre en place un lien convivial et durable entre le village, le phare et le havre de Cap-des-Rosiers.	Des options viables de lien entre le village et le havre qui favorisent l'intégrité écologique, l'expérience du visiteur et l'éducation ont été définies, en collaboration avec la population de Cap-des-Rosiers et les intervenants régionaux.

Le secteur de Penouille

Actions	Cibles – résultats
Effectuer les études nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement intégré de Penouille et pour assurer sa viabilité.	Le parc dispose des connaissances nécessaires à la gestion du secteur, notamment sur la dynamique du littoral et les ressources naturelles et culturelles, de même que d'un protocole de suivi du littoral.

Actions	Cibles – résultats
Préparer un plan d'expérience de visite pour Penouille.	<ul style="list-style-type: none"> • Au terme de la 1^{re} année du projet, les connaissances sur la fréquentation du secteur et l'expérience du visiteur ont été acquises et un indicateur de fréquentation a été mis au point. • Un plan d'expérience de visite a été préparé.
Communiquer les connaissances acquises sur Penouille au public, chez lui, dans ses loisirs, dans les écoles et dans les collectivités.	Un plan de communication a été constitué.
Préparer un plan d'interprétation.	Les informations écologiques, historiques et archéologiques nécessaires à la préparation du plan d'interprétation ont été colligées.

2. Fin de l'année financière 2010-2011

Le parc national dans son ensemble

Actions	Cibles – résultats
Améliorer le positionnement du parc par rapport aux clientèles cibles de même qu'à l'offre et aux objectifs régionaux en matière de tourisme et à l'offre des autres aires patrimoniales protégées.	Une étude sur l'expérience du visiteur au parc national Forillon a été réalisée.
Contribuer, avec le milieu, à la préservation, à la découverte et à l'appréciation de la richesse du patrimoine naturel et culturel de la région de la Gaspésie où se trouve le parc.	La communication de messages liés à ce patrimoine et incitant les visiteurs à aller le découvrir a été incluse dans le plan d'interprétation du parc.
Préparer et offrir un programme d'activités, des infrastructures et des équipements adaptés à la clientèle des croisières internationales, en complémentarité avec le milieu et en collaboration avec des partenaires.	Les infrastructures et les équipements ont été adaptés avant le début de la saison 2011.

Actions	Cibles – résultats
Prendre, en collaboration avec les intervenants de la région et en partenariat avec Conservation de la nature Canada (CNC), les mesures préventives nécessaires pour protéger des corridors ou zones naturelles de déplacement entre le parc et le côté ouest de la route 197.	La mise en place des mesures de protection des corridors a été complétée, en collaboration avec CNC .
Sensibiliser la population, les visiteurs et les intervenants locaux à la problématique de la libre circulation des espèces fauniques entre le parc et le grand écosystème régional.	Une stratégie de communication, complétée par des actions en diffusion externe visant l'éducation du public, a été développée et mise en œuvre.
Maximiser les possibilités de faire comprendre et apprécier par les visiteurs les valeurs associées aux paysages du parc national Forillon au moyen de programmes d'interprétation et d'expérience de visite qui répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs.	Le plan d'interprétation a été complété.
Améliorer le réseau de sentiers du parc, notamment pour permettre un contact plus intime avec les ressources.	La pertinence d'augmenter les installations sur le sentier international des Appalaches a été examinée.
Déterminer les messages clés d'importance nationale relatifs aux paysages et élaborer une stratégie pour les communiquer aux clientèles externes.	Les messages ont été développés et progressivement intégrés aux outils utilisés pour l'éducation du public en diffusion externe.
Renforcer, en collaboration avec la Nation Micmac de Gespeg, les messages touchant la culture autochtone.	Les messages ont été renforcés dans le cadre du renouvellement du plan d'interprétation du parc.
Déterminer les actions prioritaires en matière d'entretien et de préservation des repères authentiques du mode de vie d'une population tournée vers la mer (infrastructures, équipements, bâtiments) qui sont sous la responsabilité du parc.	Les actions prioritaires ont été déterminées.

Actions	Cibles – résultats
Renforcer les messages d'importance liés au patrimoine maritime de Forillon et de sa région.	Les messages ont été renforcés dans le cadre du renouvellement du plan d'interprétation du parc.
Réviser et structurer les messages clés relatifs à la thématique de l'harmonie entre l'homme, la terre et la mer, et établir des orientations stratégiques pour leur communication aux visiteurs.	Ces actions ont été accomplies dans le cadre du renouvellement du plan d'interprétation du parc.
Commémorer, à l'occasion du 40 ^e anniversaire du parc, les expropriés du territoire occupé par le parc national Forillon.	Les célébrations (activités, exposition, installations, inauguration d'un site commémoratif), mises en œuvre en collaboration avec le sous-comité pour la commémoration des expropriés et avec des partenaires, ont eu lieu au cours de l'été 2010.

Le secteur de Grande-Grave

Actions	Cibles – résultats
Créer, avec une possibilité de partenariat, un site commémoratif dédié en particulier aux expropriés de Forillon et, dans ce cadre, compléter, avec des partenaires, le projet d'exposition à la maison Dolbel-Roberts.	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de communication élaborée pour rejoindre les clientèles externes, notamment les expropriés qui ne peuvent pas se rendre au parc et les écoliers, a été mise en œuvre. • Le site commémoratif a été officialisé lors des célébrations du 40^e anniversaire du parc, à l'été 2010.

Le secteur Nord

Actions	Cibles – résultats
Mettre en place un lien convivial et durable entre le village, le phare et le havre de Cap-des-Rosiers.	L'option choisie pour établir un lien convivial et durable entre le village et le havre a été réalisée.

Le secteur de Penouille

Actions	Cibles – résultats
Préparer un plan d'interprétation.	Le plan d'interprétation de Penouille a été complété.
Mettre en place les équipements et les outils nécessaires à l'interprétation du marais salé, de la taïga, de l'établissement de pêche français et de la station baleinière.	Les équipements et les outils choisis pour servir à l'observation et à l'interprétation du marais salé, et notamment de sa faune, ont été mis en place.
Collaborer avec la communauté micmaque de Gespeg à la mise en valeur de la culture autochtone à Penouille, dans le respect de l'Entente signée en mars 2009.	Un module a été installé pour l'interprétation de la culture micmaque et le contenu a été intégré à un audioguide.
Communiquer les connaissances acquises sur Penouille au public, chez lui, dans ses loisirs, dans les écoles et dans les collectivités.	<ul style="list-style-type: none">• Un plan de communication a été préparé.• Un programme d'éducation en diffusion externe a été développé et offert.

3. Fin de l'année financière 2011-2012

Le parc national dans son ensemble

Actions	Cibles – résultats
En collaboration avec le milieu, confirmer notre connaissance des marchés régionaux, nationaux et internationaux et en identifier les segments.	Les tendances qui s'appliquent au parc national Forillon sont connues et les segments des marchés ont été définis.
Améliorer le positionnement du parc par rapport aux clientèles cibles de même qu'à l'offre et aux objectifs régionaux en matière de tourisme et à l'offre des autres aires patrimoniales protégées.	Le produit « parc national Forillon » a été défini et positionné.
Valider les axes de communication qui répondent aux attentes des principaux segments de clientèle et aux expériences d'apprentissage souhaitées.	Les axes de communication ont été validés.

Actions	Cibles – résultats
Rafraîchir ou renouveler les infrastructures et les produits de communication au public qui sont pertinents au regard de l'expérience du visiteur et de l'éducation.	Certains produits de communication et activités personnalisées ont été améliorés dès l'achèvement de l'étude sur l'expérience du visiteur et du plan d'interprétation.
Élaborer un plan d'expérience de visite et en commencer la mise en œuvre, en mettant à contribution les intervenants du milieu.	Le plan d'expérience de visite a été complété et sa mise en œuvre a été amorcée.
Améliorer l'expérience de camping.	Les campings ont été rénovés afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle.
Revoir l'accueil au parc, la signalisation, les cartes et autres outils d'orientation, en collaboration avec les partenaires du milieu.	L'accueil a été revu, dans le cadre de la préparation du plan d'expérience de visite, et la mise à jour de la signalisation du parc a été complétée.
Enlever les vestiges du quai de l'Anse-aux-Amérindiens qui menacent la sécurité publique et compenser cette perte en documentant le site de façon approfondie et en bonifiant l'interprétation in situ.	Ces vestiges ont été enlevés, après avoir été relevés, le site a été documenté et l'interprétation in situ a été bonifiée.
Se donner de meilleurs outils pour estimer la fréquentation et orienter les besoins de promotion.	<ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs de fréquentation ont été établis par saison. • La méthode d'estimation de fréquentation du parc, qui remonte à 2001, a été mise à jour et inclut l'estimation de la fréquentation pour la période de novembre à mai.
Mesurer le taux de connectivité entre certaines populations animales du parc et celles en périphérie.	L'abondance relative de la martre dans le parc et à l'ouest de la route 197 a été évaluée.
Accueillir des participants externes dans la réalisation de projets de recherche et de surveillance qui le permettent.	Une activité annuelle d'éducation du public en diffusion externe permettant de faire vivre aux visiteurs et à la clientèle scolaire une expérience de recherche ou de surveillance de l'intégrité écologique en milieu naturel a été développée et mise en œuvre.

Actions	Cibles – résultats
Mettre en place des outils pour communiquer à l'auditoire visé les impacts des changements climatiques et les efforts déployés par le parc pour adapter sa gestion.	Des messages ont été préparés et leur communication a été intégrée au plan d'interprétation et au programme d'éducation en diffusion externe.
Maximiser les possibilités de faire comprendre et apprécier par les visiteurs les valeurs associées aux paysages du parc national Forillon au moyen de programmes d'interprétation et d'expérience de visite qui répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs.	Le plan d'expérience de visite du parc a été complété.
Vérifier la présence de sites archéologiques dans les secteurs menacés par l'érosion des berges et, le cas échéant, prendre les mesures pour protéger adéquatement les ressources culturelles.	Les secteurs menacés par l'érosion des berges ont été expertisés et des mesures de préservation ont été mises en place, au besoin.
Inventorier et analyser les collections d'artefacts archéologiques provenant du parc national Forillon et qui sont la propriété de tiers.	L'inventaire et l'analyse des collections accessibles conservées par des tiers ont été réalisés et un rapport a été diffusé.
Établir avec la Nation Micmac de Gespeg un mécanisme d'échange d'informations sur les résultats des recherches sur le patrimoine autochtone.	Un mécanisme d'échange a été mis en place et expérimenté.
Accroître la participation des visiteurs aux expériences d'apprentissage en toutes saisons.	Des moyens novateurs et efficaces pour favoriser la compréhension et l'appréciation des valeurs historiques et écologiques ont été développés dans le cadre de la préparation du plan d'expérience de visite.

Le secteur de Grande-Grave

Actions	Cibles – résultats
Préparer et mettre en œuvre, suivant une approche intégrée et avec le soutien de partenaires financiers, un projet permettant d'enrichir l'expérience du visiteur et l'éducation, en misant sur la conservation à long terme et la valorisation du patrimoine bâti, maritime et paysager du secteur.	<ul style="list-style-type: none">• Une étude de faisabilité quant à l'utilisation future des bâtiments patrimoniaux de Grande-Grave a été réalisée.• Le concept d'expérience de visite, le programme éducatif et le plan de gestion des paysages du secteur ont été revus, après la réalisation de l'étude sur l'expérience du visiteur.

Le secteur Nord

Actions	Cibles – résultats
Poursuivre le dialogue entre Parcs Canada et les gestionnaires du phare de Cap-des-Rosiers dans le but d'assurer la pérennité du phare.	Le parc a collaboré avec les gestionnaires du phare à l'interprétation et à la mise en valeur de la station.
Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les intervenants et partenaires régionaux, un concept viable de revitalisation du secteur qui s'appuie sur la valorisation du havre et du centre d'interprétation, la mise en place d'équipements et d'activités qui rehaussent le caractère maritime du secteur et la compréhension de ses composantes.	Le contenu du centre d'interprétation a été revu et bonifié.

Le secteur de Penouille

Actions	Cibles – résultats
Restaurer la dune, la végétation et les infrastructures altérées par l'érosion littorale.	<ul style="list-style-type: none">• La dune a été restaurée (apport de sable et plantation de végétation).• Les infrastructures et les installations (bâtiments de service et services publics) ont été réaménagées selon la Politique d'écologisation des opérations gouvernementales.

Actions	Cibles – résultats
<p>Réaménager la zone d'accueil actuelle en un lieu attrayant, plus visible et accessible pendant les quatre saisons, présentant l'ensemble des services du parc et les attraits de Penouille dans une exposition renouvelée et mise à jour.</p>	<p>Le bâtiment d'accueil et d'information existant a été amélioré (signalisation d'accès et visibilité bonifiées; modifications pour utilisation hivernale et accès aux services sanitaires; réaménagement de l'exposition; ajout de présentoirs extérieurs accessibles en tout temps).</p>
<p>Corriger l'accès à la presqu'île de manière durable afin de créer une expérience renouvelée, tout en conservant une accessibilité grand public et en répondant aux besoins des visiteurs pour la pratique de certaines activités éducatives et récréatives.</p>	<p>Le réaménagement de l'accès à la presqu'île a été réalisé.</p>
<p>Mettre en place les équipements et les outils nécessaires à l'interprétation du marais salé, de la taïga, de l'établissement de pêche français et de la station baleinière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un aménagement léger et des outils d'interprétation multilingues (ex. brochure, audioguide) permettent aux visiteurs de découvrir la taïga. • Dans la suite des fouilles archéologiques, un module d'interprétation sur l'établissement de pêche français et la station baleinière a été installé.
<p>Aménager la plage de l'Est, afin de compenser la perte de jouissance causée par l'érosion de la plage de l'extrémité de la presqu'île.</p>	<p>Un nouveau bâtiment de service avec toilettes, complété d'un abri à pique-nique utilisable en toutes saisons et permettant l'offre services saisonniers légers par un concessionnaire, a été construit. Des équipements de jeux actualisés et cohérents avec le caractère écotouristique de l'expérience ont aussi été installés.</p>
<p>Communiquer et partager la problématique de l'érosion du littoral ainsi que les résultats des recherches et des interventions auprès des populations locales et régionales, des visiteurs, de la communauté scientifique et dans les écoles.</p>	<p>Les équipements (belvédère et autres) permettant la lecture du paysage de la baie de Gaspé et de Penouille de même que des modifications que subissent ces milieux littoraux, notamment à la faveur des changements climatiques, ont été mis en place.</p>
<p>Communiquer les connaissances acquises sur Penouille au public, chez lui, dans ses loisirs, dans les écoles et dans les collectivités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un plan de communication a été élaboré. • Un programme d'éducation en diffusion externe a été développé et offert.

4. Fin de l'année financière 2012-2013

Le parc national dans son ensemble

Actions	Cibles – résultats
Diversifier les modes d'hébergement dans le parc.	Les formes d'hébergement à privilégier dans le parc, outre le camping, ont été déterminées.
Rafrâchir ou renouveler les infrastructures et les produits de communication au public qui sont pertinents au regard de l'expérience du visiteur et de l'éducation.	La contribution du centre récréatif à l'ensemble de l'expérience de visite a été redéfinie.
Diffuser les informations pertinentes concernant les activités de recherche et de surveillance récentes et en cours.	Ces renseignements ont été placés sur le site Internet de l'Agence.
Évaluer les risques et les impacts générés dans le parc par les changements climatiques et appliquer aux infrastructures et aux activités les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires.	Le secteur de Penouille et la route du Banc, qui sont particulièrement touchés par les effets des changements climatiques, ont fait l'objet de mesures d'atténuation et d'adaptation. (Voir le secteur de Penouille et le secteur Nord)
Repenser l'offre d'occasions d'expériences de visite et d'apprentissage en milieu côtier en fonction des contraintes et des possibilités engendrées par la modification de la dynamique naturelle du littoral.	Un projet intégrant ces deux volets du mandat et la protection de l'intégrité écologique a été réalisé à Penouille et dans l'aire de la route du Banc. (Voir les secteurs de Penouille et Nord)
Préparer un plan de gestion des paysages du parc intégrant leur protection et leur valorisation.	Le plan de gestion des paysages a été complété. Les actions pressantes en matière d'entretien et de préservation de vues mettant en relation les composantes du patrimoine maritime, la mer et le visiteur ont été déterminées en priorité.
Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique de l'ensemble des ressources du parc, développer un outil efficace de gestion (Système d'information géographique - SIG) fondé sur cet inventaire et mettre au point la structure d'un programme de surveillance de la collection ethnologique.	<ul style="list-style-type: none">• Les objets de la collection ethnologique ont été documentés, leur valeur historique, déterminée et la structure d'un programme de surveillance, élaborée. Les objets entreposés dans les dépendances du parc sont conservés dans des conditions adéquates.• Les inventaires des artefacts archéologiques qui sont sous la garde de Parcs Canada ont été mis à jour.

5. Fin de l'année financière 2013-2014

Le parc national dans son ensemble

Actions	Cibles – résultats
Accroître et bonifier, en partenariat avec le milieu, l'offre de services et d'activités personnalisés en dehors de la haute saison.	Un produit a été développé pour l'automne et pour l'hiver respectivement et les installations ont été adaptées aux nouveaux produits avant leur mise en marché.
Rafraîchir ou renouveler les infrastructures et les produits de communication au public qui sont pertinents au regard de l'expérience du visiteur et de l'éducation.	Les infrastructures ont été examinées au regard des besoins des visiteurs et les actions urgentes ont été prises suivant les orientations des plans d'interprétation et d'expérience du visiteur.
Développer davantage les possibilités de partenariat pour la livraison de programmes d'interprétation complémentaires à l'offre de services du parc et compatibles avec son mandat.	Le repérage de partenaires potentiels (clubs, sociétés historiques, musées, etc.) et une analyse des possibilités ont été effectués.
Prendre, en collaboration avec les intervenants de la région et en partenariat avec Conservation de la nature Canada (CNC), les mesures préventives nécessaires pour protéger des corridors ou zones naturelles de déplacement entre le parc et le côté ouest de la route 197.	Quatre corridors ayant une largeur minimale de 180 m sont protégés.
Diffuser les informations pertinentes concernant les activités de recherche et de surveillance récentes et en cours.	Tous les rapports de surveillance et de recherche réalisés au cours des cinq années suivant l'approbation du plan directeur ont été diffusés.
Évaluer les risques et les impacts générés dans le parc par les changements climatiques et appliquer aux infrastructures et aux activités les mesures d'atténuation et d'adaptation nécessaires.	Un plan d'action a été élaboré pour les autres endroits menacés du parc et des mesures d'urgence ont été prises lorsque requises.
Mettre en œuvre un plan de gestion des paysages du parc intégrant leur protection et leur valorisation.	La mise en œuvre du plan de gestion des paysages a été amorcée.

Actions	Cibles – résultats
Élaborer un plan de gestion de la composition du couvert forestier du parc en collaboration avec les intervenants concernés.	Le plan, qui présente les besoins concernant d'autres espèces tel le cèdre, a été réalisé.
Encourager à la fois la découverte autonome et les excursions guidées (ornithologiques et autres), dans le respect des ressources patrimoniales du parc.	Les produits de communication et d'interprétation pour les visites guidées et autonomes ont été renouvelés, de façon à renforcer les messages d'importance et les expériences liés au paysage forestier du parc.
Améliorer le réseau de sentiers du parc, notamment pour permettre un contact plus intime avec les ressources.	La possibilité d'ajouter des segments au réseau de sentiers a été examinée et l'aménagement des sentiers retenus a été entrepris.
Explorer les possibilités de développer, en partenariat avec les organismes dont le mandat touche la protection et la mise en valeur des paysages, de nouveaux moyens de diffusion externe.	Le repérage de partenaires potentiels et l'analyse des possibilités ont été effectués.
Investir dans l'élaboration de programmes éducatifs novateurs et actualiser le site Internet afin d'informer plus efficacement divers publics à l'extérieur du parc, dont les visiteurs virtuels.	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme éducatif a été développé à cet effet. • Le site Internet a été actualisé.
Développer des activités pédagogiques externes pour les écoles de la région et pour le Coin de l'enseignant (site Internet national) ou des jeux pour la Zone jeunesse du site et en faire la promotion, avec l'aide de partenaires.	Le parc a développé une activité pédagogique externe dans le cadre de son programme scolaire.
Effectuer les travaux nécessaires à la conservation du patrimoine bâti du parc, de façon à en maintenir le caractère historique et le potentiel d'évocation.	Les maisons et les dépendances historiques du parc ont fait l'objet, grâce à la collaboration de partenaires, des travaux correctifs et préventifs nécessaires pour diminuer les risques de dégradation ultérieure.
Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique de l'ensemble des ressources du parc, développer un outil efficace de gestion (Système d'information géographique - SIG) fondé sur cet inventaire et élaborer la structure d'un programme de surveillance de la collection ethnologique.	L'inventaire des bâtiments/ouvrages et des sites archéologiques connus et présumés ainsi que des vues et des paysages significatifs a été complété, leur valeur historique a été déterminée et les données ont été versées dans le SIG.

Actions	Cibles – résultats
Recenser et analyser les données historiques relatives à l'occupation humaine du territoire de l'arrivée des Européens jusqu'à la création du parc.	Un rapport a été préparé et distribué.
Renforcer les messages d'importance liés au patrimoine maritime de Forillon et de sa région.	Des activités mettant en valeur le caractère maritime du parc ont été développées.
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour rejoindre les clientèles externes, en partenariat avec le milieu.	Une stratégie a été développée dans le cadre du programme d'éducation du public en diffusion externe.

Le secteur de Grande-Grave

Actions	Cibles – résultats
Préparer et mettre en œuvre, suivant une approche intégrée et avec le soutien de partenaires financiers, un projet permettant d'enrichir l'expérience du visiteur et l'éducation, en misant sur la conservation à long terme et la valorisation du patrimoine bâti, maritime et paysager du secteur.	La réalisation du projet a permis la mise en place de nouvelles occasions d'expériences exceptionnelles et le développement d'activités d'interprétation en mettant à profit les bâtiments inutilisés et les paysages culturels, et en engageant un plus grand nombre de partenaires dans l'amélioration de l'offre de services et d'activités.
Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique des ressources du secteur et verser les données au Système d'information géographique (SIG).	<ul style="list-style-type: none"> • L'inventaire des bâtiments/ouvrages et des sites archéologiques connus et présumés ainsi que des vues et des paysages significatifs a été complété et leur valeur historique a été déterminée. • L'outil de gestion informatique (SIG) a été développé et les données concernant les ressources culturelles y ont été versées.

Le secteur Nord

Actions	Cibles – résultats
Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les intervenants et partenaires régionaux, un concept viable de revitalisation du secteur qui s'appuie sur la valorisation du havre et du centre d'interprétation, la mise en place d'équipements et d'activités qui	<p>Le concept a été élaboré en intégrant les enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conservation des infrastructures du havre; - la mise en place d'équipements, d'activités et de services qui pourront asseoir la viabilité du secteur et contribuer à l'expérience du visiteur;

Actions	Cibles – résultats
rehaussent le caractère maritime du secteur et la compréhension de ses composantes.	<ul style="list-style-type: none"> - le maintien du service de croisières de découverte; - le partenariat nécessaire à la mise en œuvre du concept développé.
Compléter l'inventaire et l'examen de la valeur historique des ressources du secteur et verser les données au Système d'information géographique (SIG).	<ul style="list-style-type: none"> • L'inventaire des sites archéologiques connus et présumés de même que des vues et des paysages significatifs a été complété et leur valeur historique, déterminée. • Les données concernant les ressources culturelles ont été versées dans le SIG.

Le secteur de Penouille

Actions	Cibles – résultats
Prévoir un accès nautique pouvant accueillir une navette transportant des visiteurs, y compris des croisiéristes.	Un accès qui n'entravera pas la dynamique côtière est réalisé à moyen ou à long terme.

6. Échéances variables à l'intérieur des cinq premières années suivant l'approbation du plan directeur

Le parc national dans son ensemble

Actions	Cibles – résultats
En collaboration avec le milieu, confirmer notre connaissance des marchés régionaux, nationaux et internationaux et en identifier les segments.	Dès que des outils ont été disponibles, les motivations des non-visiteurs ont été précisées par des données scientifiques.
Se donner des moyens plus efficaces pour augmenter la fréquentation du parc.	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc s'est associé aux intervenants régionaux pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication et de marketing orientées en fonction des besoins et des attentes des clientèles cibles identifiées et du produit « parc national du Canada Forillon ». • La promotion du parc dans toutes ses saisons a été intensifiée, en s'inscrivant dans des initiatives corporatives, régionales et spécialisées.

Actions	Cibles – résultats
Collaborer avec la communauté micmaque de Gespeg afin de documenter l'occupation du territoire du parc national Forillon par les Autochtones.	Un programme de recherches archéologiques a été défini et réalisé conjointement par Gespeg et Parcs Canada suivant les termes de l'« Entente finale ».
Collaborer à l'élaboration et à la mise en place d'aménagements et d'activités mettant en valeur divers aspects de la culture autochtone, et en particulier de la culture micmaque.	<ul style="list-style-type: none"> • L'implantation à Penouille du Site micmac de Gespeg, fruit d'une collaboration entre le parc et la Nation Micmac de Gespeg. • Des panneaux d'interprétation traitent, aux endroits appropriés, de la présence autochtone.
Renforcer les messages touchant l'histoire récente du territoire, avant la création du parc, et la dimension multiethnique dans l'histoire du peuplement de Forillon.	Les messages ont été renforcés dans le cadre de la commémoration des expropriés, de même qu'à l'occasion du renouvellement du plan d'interprétation du parc et du réaménagement, avec le concours de partenaires, du sentier Une tournée dans les parages.
Amorcer la mise en œuvre des actions prioritaires déterminées en 2010-2011 en matière d'entretien et de préservation des repères authentiques du mode de vie d'une population tournée vers la mer (infrastructures, équipements, bâtiments) qui sont sous la responsabilité du parc, en collaboration avec des partenaires.	Dès la fin de 2010-2011, la recherche de partenaires a été amorcée ; la mise en œuvre s'est déroulée au moment et selon l'échéancier convenus avec les partenaires.
Accroître la participation des visiteurs aux expériences d'apprentissage en toutes saisons.	Le parc a fait la promotion des activités développées, et en particulier de celles qui répondent au Programme de formation de l'école québécoise, auprès de la clientèle scolaire, chaque année, dès le lancement de la programmation.

Le secteur de Grande-Grave

Actions	Cibles – résultats
Appuyer le milieu dans ses efforts pour faire reconnaître le site patrimonial de Grande-Grave comme un lieu historique national du Canada.	Les informations pertinentes ont été fournies au moment où le promoteur était prêt.

Actions	Cibles – résultats
Réaménager le sentier « Une tournée dans les parages » comme élément structurant de l'interprétation sur les modes de vie et l'économie de subsistance.	Le sentier a été réaménagé grâce à la contribution des partenaires intéressés, en répondant aux besoins des visiteurs et en particulier de la clientèle des croisières internationales.
Préparer et mettre en œuvre, suivant une approche intégrée et avec le soutien de partenaires financiers, un projet permettant d'enrichir l'expérience du visiteur et l'éducation, en misant sur la conservation à long terme et la valorisation du patrimoine bâti, maritime et paysager du secteur.	Des relevés architecturaux du patrimoine bâti, notamment des intérieurs, ont été complétés avant la réalisation de travaux susceptibles de les modifier.

Le secteur Nord

Actions	Cibles – résultats
Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec les intervenants et partenaires régionaux, un concept viable de revitalisation du secteur qui s'appuie sur la valorisation du havre et du centre d'interprétation, la mise en place d'équipements et d'activités qui rehaussent le caractère maritime du secteur et la compréhension de ses composantes.	Un pavillon d'interprétation non personnalisée et une aire d'accueil pour les autocars qui répondent aux besoins des visiteurs, et en particulier de la clientèle des croisières internationales, ont été aménagés grâce à la contribution des partenaires intéressés.

Le secteur de Penouille

Actions	Cibles – résultats
Collaborer avec la communauté micmaque de Gespeg à la mise en valeur de la culture autochtone à Penouille, dans le respect de l'Entente signée en mars 2009.	Sous réserve de l'apport de sources de financement par le partenaire, un bâtiment indépendant du centre d'accueil, offrant des activités axées sur la culture autochtone et son interprétation, une boutique thématique et un restaurant ont été construits.

Annexe 4

Liste des personnes et des organismes qui ont contribué à la préparation du plan directeur

Comité de planification

Parc national Forillon – Parcs Canada

Jean-Guy Chavarie, gestionnaire, Conservation

Jean-Yves Chouinard, gestionnaire, Services techniques

Jacques Fournier, gestionnaire, Accueil, interprétation et services à la clientèle

Stéphane Marchand, directeur

Serge Ouellet, gestionnaire, Services financiers

Centre de services du Québec – Parcs Canada

Service de la conservation des écosystèmes

Michel Carrier, conseiller principal, évaluation et gérance environnementales

Claude Samson, écologiste de surveillance

Service de la planification des aires patrimoniales

Denis Dufour, gestionnaire

Monique Élie, planificatrice

Kathleen Marcoux, planificatrice

Service de la recherche en sciences sociales

Daniel Gosselin, analyste principal en sciences sociales

Service des relations externes et de l'expérience du visiteur

Lise Cyr, chargée de projet

Service du patrimoine culturel

Claire Desmeules, conservatrice, Services ethnologiques

Robert Gauvin, gestionnaire

Brigitte Violette, historienne, Services historiques

Centre de services du Québec – Travaux publics et services gouvernementaux du Canada

Luc Bérard, architecte paysagiste

Direction exécutive pour le Québec – Parcs Canada

Michel Boivin, directeur exécutif

Yves Picard, conseiller aux Affaires autochtones

Comité consultatif

Coprésidents actuels : Jean Roy, président de l'Office du Tourisme et Stéphane Marchand, directeur de l'Unité de gestion de la Gaspésie et du parc national du Canada Forillon

Association touristique régionale de la Gaspésie	M. Pascal Denis, administrateur M. Sylvain Tanguay, directeur général
Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, Université Laval	M. Laval Doucet, titulaire
Chambre de Commerce de Gaspé	Mme Julie Bouffard, directrice générale Mme Mélissa Plourde, présidente
Comité de concertation de la baie de Gaspé	M. Jules Lemieux, membre
Commission scolaire des Chic-Chocs	M. Antonio Blouin, commissaire M. Jean-François Tapp, commissaire
Committee for Anglophone Social Action (CASA)	M. Donald Bourgouin, président
Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie	M. Thomas Bernier, coordonnateur
Conservation de la nature Canada	Mme Geneviève Leroux, chargée de projet Mme Kateri Monticone, chargée de projet M. Olivier Tessier, chargé de projet
Consortium en foresterie Gaspésie – Les-Îles	M. Mathieu Côté, directeur
MRC de la Côte-de-Gaspé	M. François Roussy, préfet
Musée de la Gaspésie	M. Jules Bélanger, secrétaire M. Sébastien Lévesque, directeur général
Nation Micmac de Gespeg	M. Richard Bérubé, directeur général
Office du tourisme et des congrès de Gaspé	M. Olivier Nolleau, président, 1 ^{er} coprésident du comité consultatif M. Jean Roy, président M. Stéphane Sainte-Croix, directeur général
Société de gestion des rivières de Gaspé	M. Jean Roy, directeur général
Utilisateurs du parc	M. Simon Côté, représentant
Ville de Gaspé	M. Brad McDonald, conseiller municipal

Soutien professionnel et technique – Parcs Canada

Claire Beaudoin, adjointe administrative,
Planification des aires patrimoniales

Olivier Bérard et Julie Bouchard, spécialistes de la géomatique des écosystèmes,
Conservation des écosystèmes

Catherine Boulay, agente de relations externes,
Parc national Forillon

Suzan Dionne, spécialiste, Gestion des écosystèmes marins,
Conservation des écosystèmes

Christiane Hébert, designer,
Relations externes et expérience du visiteur

Jacques Major, conseiller en communications,
Planification des aires patrimoniales

Sylvain Paradis, coordonnateur, Espèces en péril,
Conservation des écosystèmes

Raymond Quenneville, officier principal en gestion du feu,
Conservation des écosystèmes

André Robitaille, technicien en géomatique des écosystèmes,
Conservation des écosystèmes

Lise Rochette, conseillère principale en communications, Québec, Service des communications,
Bureau du directeur général, Est du Canada

Daniel Sigouin, écologiste de parc,
Parc national Forillon

Lynda Turcotte, conseillère en marketing,
Relations externes et expérience du visiteur

Les personnes et les organismes qui ont participé à la consultation publique

Un grand merci à tous !

Annexe 5

Glossaire²⁵

Intégrité écologique

État d'un parc jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques. Les écosystèmes sont intègres lorsque leurs composantes indigènes (plantes, animaux et autres organismes) et leurs processus naturels (tels que la croissance et la reproduction) sont intacts.

Jour-visite

Représente une journée ou partie de journée que passe une personne dans une aire patrimoniale protégée lors de sa visite ou de son séjour. Ainsi, un campeur qui passe quatre jours dans le parc représente quatre jours-visites, alors qu'il ne compte que pour une personne-visite (voir ci-dessous). La somme des jours-visites fournit un indicateur adéquat de l'utilisation du territoire protégé.

Nuits-sites occupées

Représente le nombre d'espaces de camping occupés par les groupes de campeurs durant une période donnée exprimé en nuitées.

Paléohistoire, période paléohistorique

Période de l'histoire du Canada précédant l'arrivée des Européens et de l'écriture.

Ressource culturelle

Une œuvre humaine ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle dont la valeur historique a été reconnue.

Tourisme durable

Le **développement durable** est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme considérant le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. (Art. 2 de la *Loi sur le développement durable*)

Le **développement durable du tourisme** est « un tourisme qui : exploite de façon optimum les ressources de l'environnement; respecte l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil; offre à toutes les parties prenantes des avantages socio-économiques ». (Comité du développement durable du tourisme, Organisation mondiale du tourisme, août 2004)

Visite ou personne-visite

L'entrée d'une personne dans la partie terrestre ou marine d'une aire patrimoniale protégée à des fins récréatives, éducatives ou culturelles et ce, durant les heures d'ouverture. La circulation locale, commerciale et de transit ainsi que les rentrées effectuées au cours d'une même journée ou d'un même séjour qui ne constituent pas de nouvelles visites, sont exclues. Par exemple, le séjour d'un visiteur dans le parc, qu'il dure 1 journée ou 1 semaine, est en général compté comme une seule visite, peu importe le nombre de lieux visités et d'activités pratiquées.

25. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, 2000, ch. 32, paragraphe 2(1) ; *Rapport statistique 2007*, p. 54-55; « Politique sur la gestion des ressources culturelles de Parcs Canada »; Ministère du Tourisme du Québec, Plan d'action de développement durable 2009-2013, p.7.